

Nouvelle Série

N° 56

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
Année 1973
◆

ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

Année 1973

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Vœux de bonne année 1973	5
M. le Professeur Jean Brunel élu président	6
M. le Dr. Edouard Drouot élu vice-président	6
Le fauteuil du Professeur André Dupont est déclaré vacant	6
Réunion de la Commission des Finances	6
Réception de Mlle Alice Fermaud, membre résidant ..	7
M. Jean Carrière, Prix Goncourt 1972, reçoit la médaille de l'Académie	25
Installation du vice-président	28
Approbation des comptes financiers	28
M. André Bernardy élu trésorier	29
Me Jean Roger élu bibliothécaire	29
M. le Dr Drouot élu archiviste	29
M. Nadal élu bibliothécaire-archiviste-adjoint ..	29
La succession du Professeur André Dupont	29
M. le Professeur François Perroux, Commandeur de la Légion d'honneur	29
M. Juge-Chapsal représentera l'Académie au Congrès National des Sociétés Savantes	29
Séance publique annuelle	32
Installation du président	34
Me Roger et M. Frainaud ont représenté l'Académie de Nîmes à la réception du duc de Castries à l'Académie Française	34
La plaque d'André Chénier au cimetière de Picpus ..	35
La carrière romaine de Barutel et le Creux de l'Assemblée ..	35
Dénomination du Collège d'Enseignement Secondaire du Capouchiné	35
Réception de M. le Chanoine Marchand, Vicaire général, membre résidant	38

La salle Henry Bauquier	52
M. Aimé Vielzeuf élu membre résidant	69
M. Jean Carrière, M. Guy Dupré, M. Armand Brunel, M. Pierre Gorlier, Mme Durand-Tul- lou sont élus correspondants	70
Réception de M. le Pasteur Emile Fabre, membre résidant	70
M. Guiseppe Arcaroli candidat au titre de cor- respondant	97
Visite à l'abbaye de Sénanque et à l'exposition saharienne	100
M. Guiseppe Arcaroli est élu correspondant	103
Remerciements de MM. Aimé Vielzeuf, Jean Carrière, Gorlier, Guy Dupré, Armand Mar- tin et de Mme Durand-Tullou	103
Apposition d'une plaque sur la maison natale de Jean Paulhan, de l'Académie Française .	104
Cinquantenaire de la Société des bibliophiles nimois et de la Société félibréenne <i>La Tour Magno</i>	104
M. Roger Chastanier, membre résidant, devient membre non résidant	104
M. Jean Pourtal de Ladevèze et M. Georges Mar- tin, lauréats de l'Académie Française	104
Centenaire de la naissance d'Henry Bauquier (1873-1952)	106
La médaille de l'Académie sera remise à M. le duc de Castries	110
Il est décidé de remplacer M. Roger Chastanier devenu membre non résidant	111
Séance extraordinaire en l'honneur de M. le duc de Castries	113
Mariage de Mlle Françoise du Colombier	122
Naissance de Stéphanie Panet	122
La carrière romaine de Barutel et le Creux de l'Assemblée	123
M. Maurice Aliger est candidat au siège de mem- bre résidant de M. Chastanier	123
M. André Chamson, de l'Académie Française, présent à la séance du 5 octobre 1973	143
Mlle Alice Fermaud a perdu sa sœur	143
Mariage de M. Frédéric Abauzit	143
M. Pierre Hugues, Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques	144

M. Maurice Aliger est élu membre résidant	144
M. le Général Henri-Pierre Cothias est élu membre non résidant	144
M. Marc Bernard est nommé membre honoraire	144
Décès de M. Jacques Favre de Thierrens, membre non-résidant	146
M. le Professeur Robert Badouin et M. Roger Leenhardt sont élus correspondants	147
Lettre de M. Roger Richardot, Préfet du Gard	147
Lettre de Mgr Rougé, Evêque de Nîmes	147
Lettre de M. le Professeur Jacques Vier	147
Réception de M. Aimé Vielzeuf	147
Décès de M. le Colonel Jules Igolen, membre honoraire	170
Décès de Mlle Boutaud de Lacombe, correspondant	170
Demande de renseignements sur Gergonne, Pécolet, Tédénat et Raoul Stéphan	171
M. Henri Lacombe est élu à l'Académie des Sciences	175
Mélanges d'Histoire médiévale languedocienne d'André Dupont	175
Remerciements de M. le Professeur Badouin et de M. Leenhardt	176
Réception de M. Maurice Aliger	176
M. Victor Lassalle est chargé d'inventorier et de présenter la collection iconographique et numismatique du Comte de Chambord	199
Vœu concernant les découvertes faites dans le sol de la place des Arènes	200

COMMUNICATIONS

M. Georges Martin, <i>A propos du Centenaire de Tartarin de Tarascon et de l'Arlésienne</i>	29
M. Joachim Durand, <i>Le plus célèbre bibliophile gardois, Charles de Baschi, marquis d'Aubais</i>	35
Mlle Alice Fermaud, compte rendu de <i>Flâneries d'un Averno en Italie. I. Rome. Impressions et souvenirs</i> par Charles Juge-Chapsal	53

Me Edgar Tailhades, compte rendu de <i>Figures et thèmes hispaniques</i> par Camille Lignières .	53
Mgr François Homs, <i>Quelques réflexions sur Phèdre de Jean Racine</i> (texte présenté et lu par M. Henri Seston)	54
M. l'Abbé André : <i>L'abbé de Sauvages (1710-1795)</i>	94
M. le Dr Jean Paradis : <i>L'homme inachevé</i>	97
M. Ivan Gaussen : <i>Le Marquis de Villevieille et Vauvenargues</i>	104
Mlle Alice Fermaud : <i>Pascoli, le poète des humbles</i>	111
M. Maurice Aliger : <i>La monnaie antique et les trouvailles monétaires en Vaunage</i>	123
M. Félix Villeneuve : Compte rendu de <i>La génétique de l'intelligence</i> , par Jacques Larmat .	127
M. Guy Dupré : <i>Formation et rayonnement d'une personnalité catholique au XIX^e siècle : le Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880)</i> .	131
Mme Lucie Mazauric : <i>Du caractère cévenol</i>	144
Général Cothias : <i>A la recherche de l'Europe unie : quinze siècles d'illusions</i>	171
M. André Nadal : <i>Les Mathématiques modernes et Nicolas Bourbaki</i>	196
Dr Edouard Drouot : compte rendu de <i>Balaruc-les-Bains en Languedoc</i> , par M. le Dr Robert Gros	200
M. le Pasteur Brunel : <i>Le Liban d'hier et d'aujourd'hui ; sa structure spéciale et sa position dans le Moyen-Orient</i>	201

HOMMAGES

Georges Martin, <i>Nîmes dans la littérature</i> , Nîmes, 1972	6
Chanoine Richard, <i>Du Paradis Terrestre à la Parousie</i> , Avignon, 1972	6
Maurice Aliger, <i>Les Monnaies des jardins de la Fontaine à Nîmes</i> , Cahiers numismatiques, 1972	6
Jean Durieux, <i>De quelques bâtards illustres</i> , discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes du 16 septembre 1972, Digne, 1972	29

Jean Pourtal de Ladevèze, <i>Et ce divin laurier des âmes exilées</i> , Paris, 1973	53
Y. Chassin du Guerny : <i>Châteaux du Gard</i> , Paris, s.d.	93
Nuova Rivista di Varia Umanità, diretta da Giuseppe Arcaroli. Verona, anno IV, n° 3-4, 1959	97
Giuseppe Arcaroli : <i>Recensione. Pasquale Salvucci. Linguaggio e mondo umano in Condillac (ex Nuova Rivista di varia umanità, Anno III, n° 1, 1958)</i>	97
Giuseppe Arcaroli : <i>Recensione. P. Salvucci. La dottrina kantiana dello schematismo trascendentale (ex Nuova Rivista di varia umanità. Anno II, n° 2, 1957)</i>	97
Pierre Dupuy : <i>Les fanatiques du toro ou le grand combat de l'aficion française</i> . Nîmes, 1972	104
Jacques Larmat : <i>La génétique de l'intelligence</i> . P.U.F. Paris, 1973	104
Servicio informativo español : <i>La constitution espagnole</i> . Madrid, 1972	104
Cyprien Jullian : <i>La Russie d'où je viens</i> . Uzès, 1973	104
Maurice Aliger : <i>Monnaies Volques Arécomiques, Avernes et Eduennes de l'Oppidum de Nages (Gard) (Ogam. tome XXI. Fasc. 1-6. Rennes, 1969)</i>	123
Marius Portal : <i>Le calcul mental, ses secrets et ses applications</i> . 5e édition. Avignon, 1972 ..	126
Jo-Durand : <i>Etudes et portraits</i> , Nîmes, 1971	171
Joachim Durand : <i>Feuillets épars</i> , Nîmes, 1973 .	171
Maurice Aliger : <i>Monnaies étrangères de l'oppidum de Nages (Cahiers numismatiques, mars 1973, n° 55)</i>	171
Jacques Fontane : <i>Les quatre temps ou la vie d'un cévenol</i> , 1971	171
Victor Lasalle, Nîmes, Paris, 1973	171
Aimé Vielzeuf : <i>Ardente Cévenne</i> , 1973	176

Le Gérant de la Publication : Pierre Hugues.
Imprimerie Bené, 12, rue Pradier, Nîmes,.

Nouvelle Série

N° 56

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



1er Trimestre 1973



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1973

Président d'honneur : M. Richardot, Préfet du Gard.

Président : M. le Professeur Jean Brunel.

Vice-Président : M. le Dr Drouot.

Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : Maître Jean Roger.

Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au
compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées
au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000
NIMES.

La correspondance destinée au Secrétaire perpé-
tuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçon-
net, 30000 NIMES (tél. 67-34-68).

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Vœux de bonne année 1973	5
M. le Professeur Jean Brunel élu président	6
M. le Dr. Edouard Drouot élu vice-président	6
Le fauteuil du Professeur André Dupont est déclaré vacant	6
Réunion de la Commission des Finances	6
Réception de Mlle Alice Fermaud, membre résidant	7
M. Jean Carrière, Prix Goncourt 1972, reçoit la médaille de l'Académie	25
Installation du vice-président	28
Approbation des comptes financiers	28
M. André Bernardy élu trésorier	29
Me Jean Roger élu bibliothécaire	29
M. le Dr Drouot élu archiviste	29
M. Nadal élu bibliothécaire-archiviste-adjoint ..	29
La succession du Professeur André Dupont	29
M. le Professeur François Perroux Commandeur de la Légion d'honneur	29
M. Juge-Chapsal représentera l'Académie au Congrès National des Sociétés Savantes	29
Séance publique annuelle	32
Installation du président	34
Me Roger et M. Frinaud ont représenté l'Académie de Nîmes à la réception du duc de Castries à l'Académie Française	34
La plaque d'André Chénier au cimetière de Picpus	35
La carrière romaine de Barutel et le Creux de l'Assemblée	35
Dénomination du Collège d'Enseignement Secondaire du Capouchiné	35

Réception de M. le chanoine Marchand, Vicaire général, membre résidant	38
La salle Henry Bauquier	52
M. Aimé Vielzeuf élu membre résidant	69
M. Jean Carrière, M. Guy Dupré, M. Armand Brunel, M. Pierre Gorlier, Mme Durand-Tullon sont élus correspondants	70
Réception de M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant	70

COMMUNICATIONS

M. Georges Martin, A propos du Centenaire de <i>Tartarin de Tarascon</i> et de <i>l'Arlésienne</i>	29
M. Joachim Durand, Le plus célèbre bibliophile gardois, Charles de Baschi, marquis d'Aubais	35
Mlle Alice Fermaud, Compte-rendu de <i>Flâneries d'un Averno en Italie. I. Rome. Impressions et souvenirs</i> par Charles Juge-Chapsal	53
Me Edgar Tailhades, compte-rendu de <i>Figures et thèmes hispaniques</i> par Camille Lignières .	53
Mgr François Homs, Quelques réflexions sur Phèdre de Jean Racine (texte présenté et lu par M. Henri Seston)	54

HOMMAGES

Georges Martin, Nîmes dans la littérature, Nîmes, 1972	6
Chanoine Richard, Du Paradis Terrestre à la Paroisse, Avignon, 1972	6
Maurice Aliger, Les Monnaies des jardins de la Fontaine à Nîmes, Cahiers numismatiques, 1972	6
Jean Durieux, De quelques bâtards illustres, discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes du 16 septembre 1972, Digne, 1972	29
Jean Pourtal de Ladevèze, Et ce divin laurier des âmes exilées, Paris, 1973	53

SEANCE DU 12 JANVIER 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président.

Sont présents : M. le Professeur Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M^e Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, M. Marius Portal, M. Maurice Aliger, M. Vielzeuf, M. Pierre Couë-tard, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Pasteur Lauriol, M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. le Pasteur Brunel.

Le président présente ses vœux de bonne année aux membres de l'Académie, puis donne la parole au Secrétaire Perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Conformément aux statuts, il est procédé à l'élection du président et du vice-président qui seront en fonctions pendant l'année 1973. M. le Professeur Jean Brunel est élu président, M. le Dr Edouard Drouot est élu vice-président ; ils seront installés dans leurs fonctions le 26 janvier.

Le fauteuil de membre résidant du très regretté Professeur André Dupont est déclaré vacant. Au cours de la prochaine séance ordinaire, l'Académie décidera s'il y a lieu, d'élire un nouveau titulaire, et dans l'affirmative, elle fixera le délai de réception des candidatures.

La Commission des Finances, composée de MM. Fosse, Frainaud, Lignières et Roger, s'est réunie le 12 janvier à 16 heures 30. M. Bernardy, trésorier, lui a fait connaître l'état des recettes et dépenses de l'année écoulée et le projet de budget pour l'année 1973. Au cours de la séance du 26 janvier, M. Frainaud présentera un rapport sur la gestion du trésorier.

Les ouvrages suivants ont été offerts à l'Académie : Georges Martin, *Nîmes dans la littérature*, Nîmes 1972 ; M. le Bâtonnier Tailhades rendra compte de cet ouvrage.

Chanoine Richard, *Du Paradis Terrestre à la Paroisse*, Avignon, 1972. Il en sera rendu compte par M. Frainaud.

Maurice Aliger, *Les monnaies des jardins de la Fontaine à Nîmes* (Cahiers numismatiques).

M. Maurice Pallier, héritier de Mlle Alice Dumas, bienfaitrice de l'Académie, nous a offert un grand portrait de Guizot.

M. le Chanoine Marchand et M. le Pasteur Fabre, récemment élus membres résidants ont, ainsi que Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) et M. le

Professeur - André - Gouron, élus membres non résidents, adressé des lettres de remerciements à l'Académie.

L'ordre du jour appelle la réception de Mlle Alice Fermaud, agrégée de l'Université, Professeur de lycée honoraire, élue membre résidant en remplacement de M. le Pasteur Raoul Lhermet, décédé.

Maître Jean Roger, président, souhaite la bienvenue à Mlle Alice Fermaud :

Mademoiselle,

Au moment où vous prenez place parmi nous en qualité de membre résidant, permettez-moi de vous dire que vous êtes ici la bienvenue. Les raisons en sont nombreuses. Il convient de souligner que, en vous accueillant et en comptant à nouveau une femme parmi nous, l'Académie ne rétablit pas à proprement parler une tradition, mais veut rester fidèle à un vœu, qui remonte au dix-huitième siècle : « L'Académie ne serait jamais un cercle (entendez une société) uniquement réservé à l'élément masculin ». Voilà l'engagement tenu. Que cela soit de bon augure. L'Académie de Nîmes, si conservatrice, dans d'autres domaines, a devancé en la circonstance bon nombre de sociétés savantes et l'Académie Française elle-même.

Nous connaissons celles qui vous ont précédée : Madame de Bourdic, Madame Verdier-Allut, l'admirable poétesse, et plus près de nous, Mlle Lahondès.

Il s'agit là de membres résidents. Mais dois-je rappeler le souvenir de Mme Félicie d'Escudier, de Mlle Alice Dumas, de Mme Soubeyran. La liste serait fort longue.

A une époque qui a affirmé non point l'émancipation, mais la promotion de la femme, soyons satisfaits de voir l'Académie marcher avec son temps.

Vous succédez à un homme que vous connaissiez bien, avec qui vous avez collaboré pendant de longues années à la Société d'Histoire du Protestantisme Français. M. le Pasteur Lhermet a laissé parmi nous

un souvenir durable. C'est, je crois, rendre d'une certaine manière hommage à sa mémoire que de vous avoir choisie ; vous continuerez cette activité d'historien qui était la sienne.

N'oublions pas que vous êtes déjà des nôtres puisque, depuis 1970, vous êtes membre correspondant de notre Compagnie.

Avec le sens du devoir qui est le vôtre, vous n'avez pas considéré ce titre comme purement honorifique.

Vous viviez déjà la vie de l'Académie par votre assiduité à nos séances, et aussi par des communications pleines d'intérêt et d'érudition, dont vous nous réserviez la primeur.

Votre carrière, combien exaltante et contraignante, dans l'Enseignement, vous prédisposait à l'étude et à la recherche.

Vous avez formé à Montpellier, à Avignon, à Nîmes, votre chère ville, des générations de jeunes, et cela donne beaucoup de consolation et de joie.

Vous faites des études brillantes à la Faculté des Lettres de Montpellier ; mais l'Administration vous offre des postes lointains.

Vous acceptez de vous exiler quelque part dans les brumes septentrionales. La calme méridionale que vous êtes ne se décourage pas. Loin de tous et surtout de votre famille et de vos amis, vous préparez seule l'agrégation d'Italien. Ce qui n'en est plus méritoire et vous y réussissez. Cela vous donne le droit de revenir dans le Midi et de revoir enfin la Tour Magne.

C'est à Nîmes que vous accomplissez l'essentiel de votre tâche à la satisfaction de tous.

Mais cette activité professionnelle ne vous suffit pas : vous tenez à participer à la vie intellectuelle de votre Cité. Cette ville parfois décriée, reste parmi les villes de province (nous le disons sans vanité) une des plus cultivées ; les Sociétés Savantes y sont nombreuses, actives et prospères. Le nimois ne refuse jamais d'apprendre et de s'informer.

Vous donnez alors, sous le patronage de diverses sociétés : le Cercle des Bibliophiles, la Société d'His-

toire du Protestantisme Français, ou le Sillon Catholique, et n'oublions pas l'Académie, une série de conférences qui dénotent chez vous une particulière et une grande érudition.

Bien sûr, c'est à l'Italie que vont vos préférences et surtout au *cinquecento*, époque où certainement l'Italie fut à son zénith. Mais les études sur l'*Arioste*, sur *Raphaël*, sur *Michel-Ange*, sur *la ville de Sienne*, ou encore sur *la Musique italienne* ou *la pensée politique au XVI^e siècle*, tout cela ne vous fait oublier ni *Dante et la Divine Comédie*, ni *Pétraque*, ni *Silvio Pellico*.

Vous possédez une connaissance complète et parfaite de ce pays voisin auquel nous sommes attachés par tant de liens et d'affinités.

Mais la spiritualité n'est pas absente de vos activités et, à la Société l'Histoire du Protestantisme, vous savez intéresser votre auditoire sur *Saint François d'Assise*, *l'Apôtre Pierre* ou *saint Paul*.

Je ne puis oublier aussi, et c'est pour moi l'occasion de vous rendre un public et solennel hommage, quel est votre dévouement dans les activités du Comité de Jumelage Nîmes-Vérone, et dans le Comité de *la Dante Alighieri*.

Voilà les titres qui sont les vôtres et dont vous pouvez être légitimement fière.

Avouez qu'après cela, il est bien normal que l'Académie vous accueille.

Dans ce geste, l'Académie a voulu d'abord reconnaître votre mérite. Mais vous savez que nous demandons plus à ceux que nous choisissons. Une élection à l'Académie n'est pas une consécration. Notre Compagnie est une société où l'on travaille. Nos séances sont là pour le démontrer.

Avec vous, point d'inquiétude à ce sujet ! Nous savons par avance que vous serez un membre actif de notre Académie et que nous aurons le plaisir de vous entendre souvent nous parler des divers aspects de la Civilisation et de la Culture Italienne.

Vous voici donc installée dans vos nouvelles fonctions. Laissez-moi vous manifester, au nom de tous, le

plaisir qui est le nôtre et vous souhaiter une vie agréable et studieuse d'Académicienne.

Mlle Alice Fermaud prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Vous comprenez sans doute l'émotion que j'éprouve, maintenant que je dois prendre la parole, après tant de bienveillance qui vient de m'être témoignée, à la fois par vous, Monsieur le Président, qui parlez de moi avec tant d'indulgence, et par vous tous, Messieurs, qui avez bien voulu m'accueillir parmi vous, honneur auquel je suis extrêmement sensible, et dont je vous remercie bien vivement. Et, dans cette émotion, il y a, bien sûr, de la joie à occuper une place, due à votre bonté plutôt qu'à mon mérite, dans cette assemblée de lettrés et de savants que vous formez ; mais vous concevez bien aussi que cette joie se trouve singulièrement traversée d'amertume, car enfin, si je suis appelée à siéger aujourd'hui parmi vous, c'est avant tout parce qu'un autre n'y est plus, et je n'aurais pas voulu que ce fût à ce prix.

Et, pour moi, ce n'est pas seulement répondre à une obligation protocolaire que d'essayer de faire revivre un instant devant vous cette grande âme de Monsieur le Pasteur Lhermet, c'est aussi, et bien plus, m'acquitter envers lui d'une dette de reconnaissance. Vous savez bien, vous qui l'avez entouré si longtemps, et qui avez vécu dans le rayonnement de sa personnalité, qu'un homme comme lui laisse une empreinte ineffaçable au cœur de ceux qui l'ont connu.

Monsieur le Pasteur Lhermet était né à Nîmes le 24 avril 1911. Ce n'est qu'après ses études primaires, assez brillantes pour qu'il fût déjà titulaire du Brevet Élémentaire dès l'âge de quinze ans, qu'il se sentit la vocation pastorale. C'est alors que, ayant fait part à Monsieur le Pasteur Brunel de l'orientation qu'il voulait donner à sa vie, il reçut de lui, en même temps que les encouragements nécessaires pour aborder une carrière fondée sur le dévouement et le désintéressement, l'aide la plus efficace, les conseils les plus sages et les plus avertis pour s'engager dans cette voie.

Entré sur sa recommandation à l'Institut de Saint-Germain-en-Laye, conçu pour rattraper dans les études secondaires les candidats à la carrière pastorale touchés par une vocation tardive, il en sortit trois ans après, et, revenu à Nîmes, il obtint, toujours sur l'intervention de Monsieur le Pasteur Brunel, un poste de répétiteur au Collège Samuel Vincent, où, tout en s'acquittant de sa tâche, il poursuivit seul ses études, et passa le Baccalauréat. C'est à Genève qu'il fit ses études théologiques, et il fut consacré pasteur dans son premier poste, à Saint-André-de-Valborgne, où il demeura neuf ans, avec une interruption d'un an, pendant lequel il alla diriger, au Chambon-sur-Lignon, un camp de réfugiés qui groupait, à côté de Juifs fuyant la persécution nazie, tous ceux qui avaient dû abandonner leur terre devant l'invasion germanique. Il déploya là les qualités dont il avait fait preuve dans son poste cévenol, toutes ces qualités de cœur qui le portaient vers les déshérités, vers les souffrants, vers les persécutés.

Et lorsque, de retour à Saint-André, la population reconnaissante voulut faire de lui le premier magistrat du pays, s'il eut un moment la tentation d'accepter, non par ambition, mais dans la pensée qu'il pourrait sans doute élargir ainsi le champ de son action bienfaisante, il eut aussi la sagesse de refuser cet honneur, préférant se consacrer tout entier au soin des âmes qui lui étaient confiées. Puis ce fut le séjour de dix ans à Alès, où il se révéla si indispensable à la vie de l'Eglise, que le Consistoire de cette ville ne voulut pas le laisser partir quand il fut nommé à Nîmes, et le retint encore quelque temps. Revenu enfin dans sa ville natale, il ne tarda pas à être un des conférenciers les plus recherchés dans tous les milieux culturels de notre cité : l'Ecole Antique, la Société d'Histoire et d'Archéologie, l'Association Guillaume Budé, le Groupe des Bibliophiles, la section nimoise de la Société d'Histoire du Protestantisme français, dont il devint le Président, qui tous appréciaient hautement son éloquence et son érudition.

Ainsi Monsieur le Pasteur Lhermet eut ce rare privilège de ne jamais quitter son département d'origine.

Enfant du pays, il comprenait mieux le naturel de ses paroissiens, et était ainsi plus à même de leur dispenser les réconforts et les conseils dont ils avaient besoin. Mais il faut bien dire aussi qu'il était grandement aidé dans sa tâche par l'immense bonté de son âme, qui était le trait essentiel de son caractère, et qui se reflétait si bien sur sa physionomie où le sourire était rarement absent ; et cette bonté s'appuyait sur deux autres vertus primordiales : la patience et la sérénité. Nul comme lui, en effet, ne savait apaiser un conflit, régler un différend sans offenser personne, ou débrouiller une situation difficile pour la plus grande satisfaction de tous, par le seul ascendant de sa valeur morale et l'impulsion de son cœur généreux.

Quand on le rencontrait pour la première fois, on était bien vite attiré par l'aménité de son accueil, par sa bonhomie souriante qui vous mettait tout de suite à l'aise, par son amabilité compréhensive qui le rendait toujours disponible au service des autres. Mais on découvrait bientôt, sous cet abord facile et charmant, quelque chose de plus profond qui venait de son âme, et qui était le sentiment bien enraciné du respect d'autrui, allié à l'intransigeance d'une conscience droite qui ne pactisait pas avec la médiocrité. Et c'est ce mélange d'indulgence pour les autres et de sévérité pour lui-même qui lui donnait tant de sérénité, et mettait tant de charme à sa fréquentation.

Avec cela, érudit passionné de l'histoire de sa ville natale, comme il l'aimait et savait la faire aimer, quand il en parlait avec tant d'objectivité ! Quoi d'étonnant alors si ses ouvrages ne sont, tout au long de leurs chapitres, qu'une série d'hommages à la cité qu'il aimait tant ?

Profitant du quatrième centenaire de la Réforme en France, M. le Pasteur Lhermet publie en 1959 *Nîmes, cité protestante*. Ce n'est pas une œuvre de polémique, mais simplement la relation des événements qui se sont déroulés chez nous, il y a quatre siècles, tels que nous les font connaître les documents authentiques que nous possédons encore. Aucun esprit de parti ne s'y manifeste, pas plus que l'attrait des

légendes qui, pour charmantes qu'elles soient, n'en sont pas moins une fiction. L'auteur a bien su résister à la tentation d'y faire le panégyrique des aïeux, ce qui n'entraîne pas pour autant l'ouvrage dans une étude aride, parce que son âme y vibre à chaque page. C'est un livre écrit avec amour, l'amour d'un passé qui vise à la fidélité plus qu'à la gloire, avec objectivité aussi, éclairé de quelques anecdotes qui en rendent la lecture attrayante. Par exemple, nous parlant du Principal du Collège, le Pasteur Samuel Petit, il nous dit :

« Il connaît le latin, le grec, l'hébreu. Il correspond avec Richelieu et avec nombre de savants. Le Vatican lui-même désire se l'attacher pour qu'il revoie et qu'il reclasse les manuscrits de sa bibliothèque, en l'assurant qu'il ne serait pas inquiet pour sa foi. Homme tranquille et paisible, il aime beaucoup assister les malades et s'entretenir avec eux. On raconte qu'un jour où il était allé avec des amis visiter la Synagogue d'Avignon, il entend le rabbin prononcer en hébreu un violent discours contre les chrétiens. Il lui répond aussitôt dans la même langue avec une force et une éloquence qui laissent pantois l'officiant et l'auditoire. »

Ou bien encore c'est la mésaventure du pasteur Cheiron qui avait apostasié, sans enthousiasme, d'ailleurs :

« Un jour qu'il se rendait dans sa ferme de la plaine du Vistre qui porte encore de nos jours son nom, il entend quelqu'un crier : « Au loup ! » Il demande aussitôt à un paysan de Saint-Césaire qui travaillait à proximité, où se trouve l'animal. « Ne craignez rien, lui répond ce dernier, on veut simplement parler d'un berger qui a livré son troupeau au loup. »

Nombreuses sont les anecdotes qui émaillent le récit, mettant, au milieu de cette histoire, des notes humoristiques ou tragiques.

Trois ans après, paraissait un nouvel ouvrage : *Nîmes, richesses du passé*. Ce n'est pas, à proprement parler, un livre d'histoire, mais plutôt un film d'une série de tableaux pris à travers tous les âges de l'évolution de la ville, illustrant quelque fait intéressant,

ou quelque personnage notable ayant joué un rôle dans la vie de la cité.

Pour illustrer les premiers temps du Christianisme à Nîmes, nous avons le tableau de l'aventure de Baudile, au III^e siècle. Dégageant son histoire des brumes du passé aussi bien que des fioritures de la légende, Monsieur le Pasteur Lhermet nous conte l'arrivée du personnage à Nîmes, accompagné de sa femme, son intervention au milieu d'une fête païenne, son supplice et sa mort courageuse, vivifiant la foi nouvelle consacrée dans le sang du martyr.

Le Moyen Age a son tableau représentatif en l'Abbaye de Psalmodi, près d'Aigues-Mortes. C'est au cours d'une conférence au Cercle des Bibliophiles que Monsieur le Pasteur Lhermet avait ressuscité devant ses auditeurs l'histoire de cette abbaye bénédictine du IX^e au XIII^e siècles, insistant sur le rayonnement de ce foyer religieux, dont une des terres verra naître la cité du Roi saint Louis.

Les XIII^e et XIV^e siècles sont illustrés par *L'aventure des marchands lombards*, autre conférence prononcée devant les Bibliophiles, et rappelant le rôle qu'ont joué ces marchands dans le commerce de la ville, leur création de la Banque, leur concurrence avec Montpellier, qui, mieux organisée, contribuera avec le fisc royal, à mettre en déroute les négociants italiens, dont l'aventure se solde par un échec.

Les XV^e et XVI^e siècles voient la création d'une Université dans notre ville, sous l'impulsion de *Claude Baduel*, nimois professeur à l'université de Paris. Malgré l'intérêt que portent à cette création les Consuls de la ville, Marguerite de Navarre et François Ier lui-même, des querelles de prestige et de doctrine en marquent bientôt la fin, faisant de cette Université, comme le dit Monsieur le Pasteur Lhermet, « une étoile filante dans le ciel de la ville ».

Une place à part est faite en ce XVI^e siècle à *Jean Poldo d'Albenas*, Conseiller au Présidial de Nîmes, érudit fervent, qui fut le premier historien de notre cité. En dépit de l'emphase de son ouvrage, de ses longueurs, motivées par un souci d'explications, il nous apporte une foule de renseignements précieux sur sa

petite patrie qu'il aime tant, laissant percer la profondeur de ses sentiments d'attachement pour elle, ce qui met une note de charme dans un récit qui serait, sans cela, d'une sècheresse par trop aride.

Après la Révocation de l'Édit de Nantes, le protestantisme, mis hors la loi, va vivre sa douloureuse épopée pendant tout le XVIII^e siècle. A côté de Paul Rabaud et d'Antoine Court, nombreux sont les personnages qui jouent un rôle actif au « désert », prédicants ou proposant, et parmi eux, Monsieur le Pasteur Lhermet a choisi de nous parler de *Jean Pradel*, l'un des moins connus, et il le fait avec toute l'émotion (qui n'exclut pas la vérité), suscitée par l'évocation des aventures, des dangers et des joies que rencontre, en accomplissant sa tâche, celui qui avait consacré sa vie à la mission périlleuse qu'il avait choisie.

Mêmes dangers, mêmes épreuves, pour le jeune étudiant au « désert » *Simon Lombard, de Saint-Césaire*, que Monsieur le Pasteur Lhermet nous fait connaître à travers de larges extraits de sa correspondance ; la même foi aussi, même si elle s'exprime gauchement avec une naïveté qui n'est pas le moindre charme de ces pages.

Certes, tous ces tableaux sont différents de lumière et de tonalité, parce que le temps n'est pas le même pour tous, et pourtant il y a quand même une unité entre eux, quand ce ne serait que l'ordre chronologique. Mais la grande unité qui relie ces diverses peintures, c'est le souffle de vie qui les anime, c'est l'amour de leur auteur pour l'histoire de sa région, son attachement pour un passé qui lui est cher, pour un cadre qui lui est familier, passé qu'il retrace et cadre qu'il dépeint avec une objectivité réaliste.

Une autre qualité de l'ouvrage est le style agréable, « alerte et dégagé », comme le disait si justement le regretté Professeur Dupont, qui a souvent l'allure d'une simple narration, mais qui laisse place à l'esprit critique de l'auteur, qui sait bien choisir judicieusement l'interprétation la plus plausible, avec la probité et l'impartialité de tout bon historien.

Enfin la documentation sérieuse, et les connaissances étendues de l'auteur font du livre *Nîmes, ri-*

chesses du passé un ouvrage captivant dont l'intérêt ne faiblit pas. Aussi nous ne sommes pas surpris de l'accueil qui lui a été fait.

Monsieur le Pasteur Lhermet excelle à camper une scène ; quelques mots lui suffisent, une simple phrase, et le décor est dressé sous nos yeux, l'action est déjà engagée, comme par exemple le lieu où Baudile va recevoir le martyr : « Dans un vallon ouvert de chênes verts qu'on appellera, plus tard, la Valsainte, à proximité du chemin de Calvas, la foule célébrait un culte champêtre ». Le cadre est prêt pour le drame qui va se dérouler dès l'apparition du couple.

Et, de même, l'emplacement de l'abbaye de Psalmodi est évoqué sobrement en quelques touches : « une étroite chaussée, facile à défendre, sur laquelle on construira, plus tard, la tour Carbonnière, permet d'atteindre le rivage. Des marais protecteurs faisaient barrage du côté des terres. Les étangs regorgeaient de poissons, la Camargue pouvait fournir du gibier en abondance et aucun relent d'odeur putride ne venait compromettre l'installation, puisque les eaux fluviales ne stagnaient pas encore. » C'est tout, mais ces quelques lignes étalent à nos yeux tout le charme mélancolique de ce coin de Camargue, que Monsieur le Pasteur Lhermet a si bien ressenti ; il peut maintenant faire vivre devant nous l'abbaye bien située dans son cadre.

Mais le cadre n'est pas tout ; c'est la vie citadine tout entière qui, à l'intérieur d'un décor donné, s'éveille sous nos yeux, comme lorsque nous lisons le chapitre sur les marchands lombards, où nous voyons les gens du peuple aller et venir dans les rues et sur les places, occupés à leurs affaires, tandis que nobles, prélats et commerçants se disputent autour de quelque privilège que chacun veut s'arroger. Où avons-nous déjà vu cette foule amusante, bariolée de couleurs vives, se pressant devant la Cathédrale, par exemple, circulant au milieu des tables des marchands ? Mais c'est le même peuple que nous retrouvons à la fois dans les descriptions de Monsieur le Pasteur Lhermet et dans les miniatures de Pertus qui ornent le grand

salon de notre Hôtel de Ville. Regardez-les, ces commerçants transalpins, tels que l'auteur nous les décrit : « Revêtus de leurs riches manteaux et de leurs bonnets pointus, dont la forme et la couleur variaient suivant le lieu d'où ils étaient originaires, avec leur gesticulation fiévreuse d'hommes d'affaires italiens, ces marchands allaient et venaient dès la pointe du jour, faisant et défaisant la fortune de beaucoup, tenant entre leurs mains la solution de problèmes autant politiques qu'économiques. » Si Pertus nous éblouit par ses vives couleurs, Monsieur le Pasteur Lhermet nous grise par tant d'agitation et de mouvement.

Mais dans cette agitation, dans ce mouvement, Monsieur le Pasteur Lhermet navigue bien à l'aise. Il n'est que de relire son chapitre sur *l'Université à Nîmes* pour voir comment, au milieu d'intrigues, de difficultés, d'incompétences, de divisions dans la cité, il suit sans s'égarer les diverses péripéties de la création de l'Université d'abord, de sa gestion et de son fonctionnement ensuite. Et quelle vraie scène de comédie que la rivalité entre le Nimois Baduel et le Breton Bigot ! Et comme le conflit entre ces deux hommes nous est conté avec humour, je dirais presque avec malice ! On sent dans ce récit tout le plaisir que l'auteur a éprouvé en l'écrivant, il est le premier sans doute à s'amuser, avant d'égayer ses lecteurs. Mais quelle vigueur logique dans la conclusion, et comme sont bien vues les causes de l'échec de cette Université, et si clairement exposées ! Ecoutez :

« Avec le recul du temps, nous comprenons pourquoi cette demi-université ne pouvait être qu'une étoile filante dans le ciel de la Ville.

« François I^{er} n'avait favorisé sa création que pour faire pièce à la Sorbonne. Pourquoi aurait-il maintenu sa sollicitude, purement gratuite d'ailleurs, à cette lointaine entreprise méridionale, dès que ses rapports avec la Sorbonne sont redevenus normaux ?

« Quant aux Evêques qui auraient dû être ses protecteurs naturels et financiers, ils se sont dérobés pour des raisons tout à fait justifiées. Cette Université, par suite des circonstances, entretenait un foyer de pro-

pagande protestante, et leur désir les poussait à lutter contre elle.

« Pour des motifs identiques, le Parlement de Toulouse, sous la juridiction duquel Nîmes était placée, préférait que les étudiants se rendent sur les bords de la Garonne, comme ils l'avaient toujours fait, afin qu'ils soient soustraits à des influences religieuses, considérées comme pernicieuses, et à une culture humaniste nouvelle, que le Parlement regardait d'un mauvais œil.

« Enfin, on ne crée pas une Université, même inférieure, comme on construit une usine. Les Consuls s'en sont rendu compte à leurs dépens. Il aurait fallu réunir un plus grand nombre de professeurs, avoir la main heureuse dans ce choix, et puis, calculer la dépense à l'avance, prévoir un budget suffisant de lancement, aussi bien que de gestion.

« Echech fort dommage, mais trêve de regret ! Finalement, un excellent Collège a rendu à Nîmes, sous l'ancien régime, des services plus appréciés que n'aurait pu le faire une Université, trop lourde à porter. Les édiles du XVI^e siècles ont eu assez de sagesse pour se rendre compte, rapidement, de cette évidence, et s'engager, sans tarder, sur la voie du redressement. »

Un autre caractère de l'œuvre de Monsieur le Pasteur Lhermet c'est l'émotion avec laquelle il parle de sa ville qui lui est si chère. Par exemple dans l'analyse de l'Histoire de *Poldo d'Albenas*, il évoque la *Nemausus* antique avec le même charme de celui qui rapporte ce qu'on lui a dit de sa mère enfant ; et s'il souligne les naïvetés de cet historien, il en relève aussi la profondeur de son attachement pour cette petite patrie, avec « ses troupeaux de moutons, ses champs de lavande, ses garrigues semées de thym » ; et l'on sent qu'un même attachement lie le cœur de l'auteur à cette région. C'est pourquoi sans doute M. le Pasteur Lhermet défend avec tant de conviction Jean Poldo d'Albenas contre Ménard, et en réhabilite l'ouvrage que le grand historien a par trop dénigré, et qui nous dit-il, « a le mérite de nous fournir des renseignements initiaux qui nous feraient cruellement défaut, si nous

les ignorions. Il y a déjà, esquissée, une forme d'art historique qui prendra, plus tard, de l'ampleur, pas encore papillon, mais déjà chrysalide ».

A côté de ces deux ouvrages remarquables, nous avons aussi de M. le Pasteur Lhermet des communications présentées à l'Académie, où il avait été élu en 1963.

Le 5 novembre 1965, il y parlait des *graves incidents financiers à Nîmes, à la fin du Moyen-Age* : l'orateur évoque l'organisation du Consulat, sa mission de répartir les sommes imposées suivant les biens et les ressources de chacun. Il passe en revue les différents motifs pour lesquels on réclamait des impositions, appelées alors subsides ; c'était : l'avènement d'un roi, la déclaration d'une guerre, la signature d'une paix, la naissance d'un héritier royal, un mariage de princes, un départ pour la croisade, etc. Les divers conflits éclatent, en 1334, lorsque le fils du Comte de Valins fut armé chevalier ; en 1335, à l'occasion d'un voyage projeté du Roi en terre sainte ; en 1340, en 1356, pour payer la rançon de Jean le Bon fait prisonnier ; en 1381, c'est un véritable combat qui oppose aux portes de la ville les milices communales aux troupes du Duc de Berry ; ajoutez à toutes ces demandes de subsides des calamités comme en 1399, le passage des routiers pillant et assassinant ; en 1416 le Dauphin venant rétablir l'ordre après que la ville se fût rangée sous la bannière des Bourguignons, sans compter les terribles épidémies de peste qui viennent périodiquement ravager la cité.

Ce sont souvent les Consuls qui paient les frais de la révolte, frappés d'amendes ou même incarcérés jusqu'à ce que l'argent demandé soit trouvé. Le Consulat est même supprimé en 1416. M. le Pasteur Lhermet a évoqué magistralement cette époque lamentable de la fin du Moyen Age qui explique l'attitude que prendra la ville au moment de la Renaissance intellectuelle et de la Réforme religieuse.

Le 25 octobre 1968, Monsieur le Pasteur Lhermet présente à l'Académie une étude sur *les Cent-Jours à Nîmes*.

Il brosse d'abord le tableau de notre ville en mars 1815, avec sa situation compliquée, ses heurts entre révolutionnaires et leurs adversaires, entre les protestants, en majorité favorables à Napoléon, et les catholiques, en général soutiens de la famille royale. L'enthousiasme qui avait accueilli la Restauration n'avait été que de façade, et les Bonapartistes avaient leurs rendez-vous au café de l'Île d'Elbe ou à l'Auberge du Cheval Blanc, dans la confiance d'un retour de leur chef. Lors du débarquement de l'ex-Empereur, le Duc d'Angoulême vient à Nîmes pour soulever la population contre le Corse, mais au cours d'un rassemblement d'officiers au Jardin de la Fontaine, les « demi-soldes » mettent l'épée à la main au cri de « Vive l'Empereur ! », et entraînent la garnison militaire.

Les partisans des Bourbons quittent la ville ou se tiennent dans l'ombre ; Nîmes est placée sous l'autorité napoléonienne. Mais l'issue de la lutte est liée au résultat des opérations militaires. Les royalistes, qui sentent bien que leur partie n'est pas encore perdue, débarquent à Aigues-Mortes le 16 juin, quatre jours avant la défaite de Waterloo.

Le 26 juin, Beaucaire arbore le drapeau blanc, et devient le centre de ralliement royaliste de la région, Nîmes n'a plus qu'à s'incliner. Le 13 juillet, Louis XVIII reprend définitivement le pouvoir, les royalistes réoccupent la Préfecture et la Mairie, mais non sans provoquer des émeutes, des massacres, des fusillades, des arrestations, des pillages de maisons, ; c'est la Terreur Blanche. Cette période des Cent-Jours se passe dans un climat de rancunes, de discordes et de passions, les Protestants se montrant hostiles à la Royauté qui les avait brimés, les Bourgeois s'opposant aux Emigrés qui menaçaient leur pouvoir et leurs privilèges, la Noblesse provinciale échappée à l'échafaud défendant la cause légitimiste, et la population ouvrière réagissant contre le patronat protestant au joug trop lourd.

Et Monsieur le Pasteur Lhermet conclut que, malgré tant de désordres, la période des Cent-Jours reste captivante par tant d'actes de courage qui ont forgé le destin de la Ville, et cette dernière doit en tirer une leçon de tolérance et de rapprochement mutuel.

Enfin en octobre 1971, Monsieur le Pasteur Lhermet qui préparait un ouvrage sur l'Histoire de la Révolution à Nîmes, en a tiré une communication qu'il a faite à l'Académie, sur *Les débuts de la Révolution à Nîmes*.

Après avoir montré les signes qui annonçaient le déclin de la royauté de droit divin, et aboutissaient de façon inéluctable à la convocation des Etats Généraux, l'orateur a souligné la gravité particulière que prenaient les revendications à Nîmes, puisqu'ici s'ajoutait, à toutes les raisons de mécontentement des autres provinces, la question religieuse qui, malgré la publication de l'Edit de Tolérance, maintenait un quart des habitants dans une situation de proscription. Un tableau complet de la ville a été tracé par le conférencier : son cadre urbain, avec les aménagements nouveaux qui ont été entrepris, son économie, avec la baisse de ses productions industrielles, et le désastre d'un hiver exceptionnellement rigoureux (— 15°) gelant les oliviers, jetant les pauvres dans la mendicité, et mettant un malaise dans toutes les classes de la société.

Les Etats-Généraux sont réunis à Nîmes le 3 novembre 1788, sous la présidence du Maire, le baron de Marguerittes. La Noblesse demande le droit à la liberté des Citoyens et de la Presse, la responsabilité des Ministres devant la Nation, le vote par tête. Le Clergé réclame la suppression des lettres de cachet, mais veut maintenir le vote par ordre, et conserver ses privilèges. Le Tiers-Etat exige la liberté partout, une justice plus équitable pour tous, la suppression des abus, l'allègement des impôts, le vote par tête, le nombre des représentants du Tiers égal à celui des deux autres ordres réunis. C'est surtout en matière fiscale que les revendications réunissent le plus de suffrages. Le 3 avril 1789, l'Assemblée se sépare, après avoir élu ses représentants à Paris, 4 pour la Noblesse, 4 pour le Clergé, 8 pour le Tiers-Etat. Le Roi a accordé à ce dernier ordre une représentation égale à celle des deux autres ordres réunis, mais il a rejeté le vote par tête. Le 5 mai, les Etats Généraux se réunissent à Paris, et la Noblesse, faisant volte-face, se rallie au vote par or-

dre préconisé par le Clergé, d'où déception dans le Tiers-Etat. Les grandes étapes de ce début d'agitation sont, à Paris, le Serment du Jeu de Paume, la prise de la Bastille, le retour du Roi à Paris, arborant la cocarde tricolore. Dès lors la Royauté a cessé d'exister sous sa forme traditionnelle. La nouvelle est connue dans la région de Nîmes à la foire de Beaucaire, où, après un Te Deum d'actions de grâce dans l'église des Cordeliers, chacun se hâte de rentrer chez soi, présentant qu'il s'est passé quelque chose de nouveau. A Nîmes, on crée un Comité Permanent indépendant du Conseil Municipal, mais qui a sa milice. Le 1er août, Necker est rappelé au pouvoir, il n'y aura donc pas d'insurrection pour le moment, mais le 7, le Parlement de Toulouse voulant donner une légalité à la levée des troupes, se heurte au refus de la population nimoise, et dès lors on peut considérer que le pouvoir a changé de mains, et que l'on est passé à un régime nouveau. Puis la France est divisée en départements ; le Gard comprend 8 districts et 59 cantons ; mais le découpage territorial des communes ne se fait pas sans accrochages.

Au début de 1790, ont lieu les premières élections municipales. Le suffrage universel n'existe pas encore, pour voter il faut avoir 25 ans, et payer une contribution égale au montant de trois journées de travail. Ces élections déchaînent des antagonismes inouïs, avec des complots, des réunions secrètes, de l'argent distribué, des consignes données dans les églises toutes portes fermées. Le baron de Marguerittes est élu maire, il refuse sa charge, mais doit l'accepter sur l'instigation de Necker. Le 20 avril 1790, une assemblée de catholiques, sans prêtres, inspirée par un certain Froment, récemment écarté de la Municipalité, proclame que la religion catholique doit être la seule reconnue, et que le pouvoir exécutif appartient au Roi seul. Ce manifeste crée à Nîmes toutes les conditions psychologiques pour faire éclater une émeute, et, malgré les efforts du Vicaire Général de Rochemore, et du Pasteur Rabaud Saint-Etienne, pour maintenir l'ordre et faire appel au calme, la surexcitation des esprits explose

dans les journées tragiques des 14, 15 et 16 juin, appelées « la bagarre », qui firent plus de 100 victimes, et dont les responsabilités apparaissent bien partagées. La municipalité est dissoute ; et le 14 juillet, dans cette ville où l'on vient de s'entretuer, se célèbre avec un éclat tout particulier l'anniversaire de la prise de la Bastille par de grandes réjouissances où les adversaires d'hier s'embrassent et dansent ensemble. L'impression générale de ces débuts de la Révolution à Nîmes est celle d'une immense confusion, et d'une division infinie, au milieu desquelles émergent quelques grands noms de représentants d'exceptionnelle valeur, comme le baron de Clausonne, le Vicaire Général de Rochemore, l'avocat Vigier-Sarrazin, le baron de Marguerittes, et le Pasteur Rabaud Saint-Etienne. Tous ces personnages voulaient atteindre un seul but : le mieux-être des hommes, et l'aventure, semble-t-il, valait bien la peine d'être tentée.

Cette brillante conférence si documentée, si riche en détails de toutes sortes, dont certains bien pittoresques, et dans laquelle passait le souffle de la plus profonde impartialité, fut reprise par Monsieur le Pasteur Lhermet lors de la dernière séance publique de l'Académie ; elle fut aussi, hélas ! sa dernière. Et nous ne pouvons que déplorer qu'une œuvre dont les débuts promettaient tant n'ait pu être achevée, et nous nous résignons mal à ce qu'elle ne voie jamais le jour.

Oui, toutes les œuvres de Monsieur le Pasteur Lhermet présentent le caractère dominant de celles de tout bon historien : l'impartialité la plus stricte, jointe au souci constant de s'en tenir à la vérité.

Et c'est bien cet amour de la vérité qui lui faisait dénoncer avec tant de véhémence les hypocrisies, les injustices, les lâchetés de notre pauvre monde. Avec son éloquence généreuse et ardente, il s'élevait parfois du haut de la chaire contre tel ou tel abus, sans acrimonie, mais aussi sans faiblesse, découvrant au grand jour une situation ambiguë, voire scandaleuse. Et quand, à l'issue d'un sermon où il avait donné quelques coups de boutoir, il m'arrivait de lui dire qu'il avait dû mécontenter bien des gens, et peut-être

même se faire des ennemis, il me répondait avec son bon sourire tout transparent de la satisfaction d'un devoir accompli : « C'est bien possible, après tout ; mais que voulez-vous ? quand la vérité est là, il faut bien qu'elle sorte ! » C'était l'exigence sévère de sa conscience qui le poussait à souligner le mal afin de mieux le combattre. Mais s'il le haïssait, ce mal, et lui faisait une guerre acharnée, en revanche il était plein de compassion et de miséricorde pour ceux que le péché avait roulés aux flots de ses tempêtes, et qu'il essayait de sauver, en les ramenant au sentiment de leur dignité d'hommes ; et cela avec une patience, une abnégation, un amour du prochain, qui avaient leurs racines profondes directement dans les leçons de son céleste Maître ; et comme son divin Modèle, il est allé jusqu'au sacrifice, au don complet de soi. Et son entourage avait bien compris que nul n'avait le droit de l'en empêcher, et qu'il était bon que cela fût ainsi.

Et lui qui avait l'habitude de tant donner de soi, de se dépenser pour les autres sans compter, avait trouvé pourtant un havre de repos pour son esprit, un délassement, un plaisir parmi tant de labeurs, et c'était précisément les séances de cette Académie auxquelles il assistait assidûment, et qui étaient pour lui un enrichissement, un milieu où ce n'était plus lui qui donnait, mais où, à son tour, il recevait des autres, avec une gratitude et une joie sans pareilles. Que tous ceux qui ont contribué ici à lui procurer cette joie sachent bien aujourd'hui de quelle vive reconnaissance débordait son cœur envers eux.

Et s'il est vrai, comme le disaient jadis les Anciens, que l'âme des défunts se plaît à revenir aux lieux qu'ils fréquentaient, alors fasse le ciel, et pour le plus grand bien de cette Compagnie, qu'en occupant ici le fauteuil du regretté Pasteur Lhermet, je puisse quelquefois sentir passer au-dedans de moi-même un peu de son esprit, et beaucoup de son cœur.

La séance est levée à 18 heures 30 ; Mlle Alice Fermaud reçoit dans la salle Marquis de Lordat les félicitations des membres de l'Académie et des très nombreuses personnalité précédentes.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président.

Sont présents : M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le Dr Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, Maître Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; M. Maurice Aliger, correspondant ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. le Dr Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. Claude Escholier, M. le Procureur Général du Colombier.

Nous donnons ci-dessous, de cette séance, le compte rendu paru dans l'édition de Nimes du numéro de *Midi-Libre* du 16 janvier.

L'épervier de Maheux s'est posé, lundi en fin d'après-midi, sur l'ovale imposant de la table autour de laquelle les académiciens nimois se réunissent pour tenir séance à l'abri des pierres patinées de leur hôtel de la rue Dorée. En effet, après la ville de Nimes, c'est son Académie qui a tenu à rendre hommage à M.

Jean Carrière, prix Goncourt 1972. Une cérémonie qui, pour être solennelle, ne manqua cependant pas de chaleur, voire d'intimité et surtout de compréhension mutuelle entre hommes de culture partageant le même amour des lettres et du terroir.

M. Jean Carrière, souriant et visiblement touché par cette réception organisée en son honneur, prit place à la table des académiciens, face à M^e Roger qui prononça l'allocution d'usage. Une tâche ardue dont il s'acquitta avec élégance, trouvant d'emblée les mots qu'il fallait et le ton qu'il convenait.

« L'Académie dont la mission, vous le savez, est d'encourager à Nîmes comme dans tout le département tout ce qui touche le domaine des arts et des lettres, est heureuse de vous accueillir », dit M^e Roger qui précisa que M. Jean Carrière, et cela bien avant que lui soit attribué le prix Goncourt, n'était pas un inconnu pour elle.

« Notre vieille société savante, bien avant que l'Académie Goncourt fasse de vous le lauréat de son prix, avait déjà songé à vous compter parmi ses membres correspondants, aujourd'hui nous ne pouvons plus vous proposer un simple strapontin. Aussi, sommes-nous heureux de vous recevoir installé dans un fauteuil.

« Vous vous inscrivez, poursuivit M^e Roger, dans la lignée de tous les hommes de lettres de notre région. Je citerai dans le temps, Graverol, Ménard, Vincent, puis, plus près de nous, abordant le genre romanescque, Alphonse Daudet et enfin André Chamson, Jean-Pierre Chabrol, Marc Bernard.

« Comme eux, vous vous êtes attaché à la recherche et à l'étude de telle ou telle région. C'est une partie des Cévennes qui s'est trouvée à la source de votre inspiration, ces Cévennes où la terre commande, où c'est avec la terre qu'il faut compter.

« Vous avez fait et nous vous en félicitons une œuvre poétique, une œuvre littéraire et aussi une œuvre de vérité. »

M^e Roger remit alors à titre d'hommage et de souvenir la médaille de l'Académie de Nîmes à M. Jean

Carrière et offrit une gerbe de roses à Mme Carrière, présente à cette réception.

S'adressant aux académiciens, M. Jean Carrière dit combien il était touché de cette réception et toute l'importance qu'il attachait à la médaille qui venait de lui être remise.

« C'est un honneur pour moi d'être cité comme auteur régional, dit-il notamment, ce qui n'est pas toujours bien compris par certains à Paris.

« J'ai puisé une grande partie de mon inspiration dans mes souvenirs d'enfance, faisant mien, en quelque sorte, ce propos que m'a tenu un jour André Chamson : « La poésie de l'enfance, c'est le réservoir supérieur ».

A 19 heures 30 au Mas du Ciel, restaurant de l'aéroport de Nîmes-Garons, un repas amical réunissait autour de M. et de Mme Jean Carrière de nombreux membres de l'Académie.

SEANCE DU 26 JANVIER 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président sortant.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M^e Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, membres résidents ; M. André Modeste, membre non résident ; M. Aliger, correspondant ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. le Dr Paradis, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. le Procureur Général du Colombier, M. le Professeur Jean Brunel.

Le procès-verbal de la précédente séance ordinaire et celui de la séance extraordinaire du 15 janvier sont lus et adoptés.

M. le Professeur Jean Brunel, élu président le 12 janvier, est absent pour raisons de santé. Son installation aura lieu le 9 février. Le nouveau vice-président M. le Dr. Edouard Drouot est installé dans ses nouvelles fonctions.

Sur rapport de M. Lucien Frainaud, membre de la commission des Finances, l'état des recettes et dépen-

ses de l'année écoulée et le projet de budget pour l'année 1973 présentés par M. André Bernardy, trésorier, sont approuvés.

Il est procédé à l'élection du trésorier, du bibliothécaire, de l'archiviste et d'un bibliothécaire-archiviste-adjoint. Sont élus pour cinq ans : Trésorier : M. André Bernardy ; Bibliothécaire : M^e Jean Roger ; Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot ; Bibliothécaire-archiviste-adjoint : M. André Nadal.

Il est décidé de remplacer le regretté Professeur André Dupont. Les déclarations de candidatures seront reçues jusqu'au 1er mars.

M. le Professeur François Perroux, membre non résidant, a été nommé Commandeur de la Légion d'Honneur. Une lettre de félicitations lui sera adressée.

L'Académie décide de demander à M. Juge-Chapsal, de Riom, membre non résidant, de la représenter au Congrès National des Sociétés Savantes qui se tiendra à Saint-Etienne du 13 au 17 avril.

La Bibliothèque a reçu en hommage : *Cour d'Appel de Nimes. Audience solennelle de rentrée du 16 septembre 1972. De quelques bâtards illustres, discours prononcé par M. Jean Durieux, Conseiller à la Cour d'Appel. Digne, 1972.*

M. Georges Martin lit une communication intitulée : « *A propos du centenaire de Tartarin de Tarascon et de l'Arlésienne* ».

M. Georges Martin nota dès le début de sa communication qu'il ne songeait pas à retracer la jeunesse bien connue du grand écrivain qui fut si souvent évoqué dans cette salle, il tint pourtant à souligner que la maison natale du boulevard Gambetta est aujourd'hui vide et abandonnée, et souhaite qu'un mécène en fit un jour un musée Alphonse-Daudet.

L'orateur rappela l'allocution du président Edouard Herriot inaugurant le moulin de Daudet à Fontvieille : « Au vrai ce n'est pas ici qu'il est né, il vient de Nimes, la patrie de l'empereur Antonin, des cordonnets de soie et de la vendange ; toute sa vie, il garde le souvenir de ses rues étroites et fraîches, fleurant les épices et la droguerie, avec des associations

de couleurs de ciel, de sons de cloches et d'odeur de boutiques. »

M. Georges Martin note que Daudet n'avait pas beaucoup d'imagination et que ses romans comme ses contes avaient toujours au moins un point de départ réel. Celui de « Tartarin de Tarascon », c'est le cousin Reynaud de Montfrin qui en sera le héros, et pour « L'Arlésienne » c'est aussi un fait véridique ; l'écrivain n'a transposé que le personnage de la jeune fille, une Biterroise, en une Arlésienne toute en velours et en dentelles.

Les premiers éléments de « L'Arlésienne » se trouvent dans une lettre de Frédéric Mistral au poète nimois Jules Canonge, du 10 mai 1862, qui permet de situer la date de la première étape de ce qui allait devenir le terrible drame du neveu du poète provençal : « Je vous avais promis, écrit l'auteur de « Mireille », de vous inviter avec le peintre nimois Jules Salles un jour du mois de mai : hélas ! ce sont visites sur visites et dans quelques jours je vais partir pour Béziers et assister au mariage de mon neveu ».

Un demi-neveu du poète, fils de son demi-frère, Louis Mistral, avait été placé dans un collège des Frères, à Béziers, collège qui avait une grande réputation et recevait des élèves de tout le Languedoc et aussi de Provence. Le jeune Maillanais avait été confié par ses parents à une famille biterroise qui lui permettait d'oublier la dure discipline du collège, mais aussi de rencontrer la gracieuse Philippine Gauffope.

L'amitié entre les deux jeunes gens ne tardait pas à devenir une amourette qui devait, quelques mois plus tard, prendre l'ampleur d'une passion. Les parents de François Mistral comprirent que ce n'était pas l'école qui attirait et retenait à Béziers leur fils, et durent accepter les fiançailles de François et de Philippine.

Pendant les vacances, François revenait chez ses parents à Maillane, mais entretenait toujours une correspondance amoureuse avec la jeune Biterroise. Les projets de mariage allèrent assez loin, car Jules Véran, qui a étudié ce drame, nous dit que la bague de fian-

çailles avait été donnée par François à Philippine. C'est plus tard que de fâcheux renseignements parvinrent à Maillane. Peut-être la condition expresse d'aller habiter à Béziers, peut-être aussi des questions d'intérêt vinrent-elles compliquer les choses, toujours est-il que la rupture entre les deux jeunes amoureux devenait totale et que François Mistral souffrit beaucoup de cet amour brisé. Revenu à Maillane pour les vacances, au mois de juillet, il tomba dans une profonde mélancolie. Le 6 juillet 1862, le jour de la fête de la Saint-Eloi, ses parents voulurent qu'il participe à la fête pour essayer de le distraire, et le soir Frédéric Mistral le retenait à dîner pour le réconforter et tenter d'apaiser sa douleur. Il paraissait avoir compris les leçons du poète et, accompagné de son père, suivit les chevaux du mas du Juge, mais toujours absorbé par ce grand amour malheureux, à l'aube, tandis que l'aurore faisait disparaître les dernières étoiles, à cinq heures du matin, le pauvre François s'élançait de sa fenêtre pour venir s'écraser sur une table de pierre.

La jeune Biterroise épousa, un an après le suicide de François Mistral, le fils d'un brasseur de Béziers. Elle devait mourir en 1922 à Montpellier dans une maison de la rue Maguelone et elle repose actuellement au cimetière Saint-Lazare à Montpellier.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1973

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le dimanche 28 janvier 1973, de 17 heures à 19 heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Richardot, Préfet du Gard, Président d'honneur statutaire, assisté de M. le Professeur Jean Brunel, président.

Etaient présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Dr Jean Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. H. de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M^e Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M^e Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, Mme Déchery, Mme Martin-Guis, M. Aliger, M. Vielzeuf, M. Couëtard, M. Noë, etc..., correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Etaient excusés : M. le Bâtonnier Tailhades, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. le Procureur Général du Colombier.

Ont pris la parole :

M^e Jean Roger, Président sortant : Compte rendu

des travaux de l'année 1972 ;

M. Félix Villeneuve : Robert de Joly.

M. Jacques Larmat : L'intelligence est-elle héréditaire ?

Le texte de ces allocutions sera publié in extenso dans le recueil des Mémoires de l'Académie.

SEANCE DU 9 FEVRIER 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président sortant.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Brunel, M. Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Bernardy, M. Escholier, M. le Dr Drouot, M. Frainaud, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Villeneuve, M. Martin, M. Lassalle, Mlle Fermaud, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; M. le Pasteur Fabre, Mlle Metge, M. Portal, M. Aliger, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Dr Paradis, M. Davé, M. le Pasteur Brunel.

Il est procédé à l'installation du président. Maître Jean Roger, président sortant, remercie ses confrères de leur activité au cours de son année de présidence et après avoir adressé ses félicitations à son successeur, rend compte de la réception de M. le duc de Castries à l'Académie Française où il représentait l'Académie de Nîmes en compagnie de M. Frainaud et de M. le Vicaire Général Marchand.

M. le Professeur Brunel, prenant place au fauteuil présidentiel, remercie l'Académie de son élection, puis donne la parole au Secrétaire Perpétuel pour la lecture du procès-verbal des deux dernières séances.

Ces deux procès-verbaux sont adoptés.

Le Secrétaire Perpétuel donne diverses informations :

— La Société des Gens de Lettres à qui nous avons transmis notre vœu relatif à la réfection de la plaque apposée à la mémoire d'André Chénier, sur le mur de l'enceinte du cimetière de Picpus, nous a fait connaître que la Préfecture de Paris (service de la Protection Historique) a saisi de ce vœu la Société Civile Immobilière du Cimetière et de l'oratoire de Picpus.

— Le vœu émis par l'Académie tendant au classement du site de la carrière romaine de Barutel et de celui du Creux de l'Assemblée est actuellement instruit par la Conservation Régionale des Bâtiments de France.

— Un Collège d'Enseignement Secondaire doit être ouvert en octobre prochain dans le quartier du Capouchiné. L'Association des parents d'élèves de l'Enseignement public (Fédération Armand) nous demande de lui communiquer une liste de nimois célèbres dont le nom pourrait être donné à ce Collège. Nous décidons de proposer à cette Association les noms de : Gaston Doumergue, Gaston Boissier, Gaston Darboux, Emile Espérandieu, Ménard, Xavier Sigalon, Louis Roumieux et Henry Bauquier...

M. Joachim Durand lit une communication intitulée : *Le plus célèbre bibliophile gardois, Charles de Baschi, marquis d'Aubais*, dont voici le résumé :

Les Baschi, d'origine italienne, d'un comté de Toscane, remontent à 1080. A partir de cette date, et pendant cinq siècles, cette famille, alliée des Médicis et des Borromée, est illustrée par de grands personnages.

Le premier des représentants de cette famille, venu en France en 1589, Balthazard de Baschi, épouse, en 1591, Marguerite du Faur, dame d'Aubais, du Cayla, de Junas, Gavernes et Montleau. C'est ainsi que, du

fait de ce mariage, naît la branche des Baschi d'Aubais.

Un arrière petit-fils de Balthazard de Baschi, Charles de Baschi, né le 20 mars 1686, va, sous le nom de marquis d'Aubais, illustrer la famille, dans le domaine des lettres.

Elève au collège de Toulouse, puis, pendant plusieurs années au collège de Clermont, à Paris, Charles de Baschi entre, à dix-huit ans, dans les Mousquetaires et participe à la campagne de 1705. Né pour l'étude, et non pour les combats, il démissionne de l'armée et s'installe dans le magnifique château d'Aubais, construit par son père. Marié en 1708 à Diane de Rozel, ses trois filles et son fils font de riches mariages.

Le marquis d'Aubais, passionné pour l'histoire, la géographie, la généalogie, séjourne, pendant la plus grande partie de sa vie, dans son château, célèbre par son escalier, dû à l'architecte Gabriel Dardaillon, et par sa précieuse et importante bibliothèque (30.000 volumes).

Pendant toute sa vie, le marquis d'Aubais permet aux savants et aux érudits de consulter sa riche documentation : recueils autographes sur l'histoire du Languedoc, mémoires sur les guerres de religion dans le Midi, délibérations des parlements, chartes, documents généalogiques et historiques, collection considérable de cartes de géographie, ouvrages classiques rares, etc... Léon Ménard, Jean-François Séguier, dom Vaissette, le marquis de Caumont, l'abbé de Folard, pour ne citer que les principaux, puisent largement dans ce trésor unique.

Une grande partie de cette bibliothèque est achetée, un an après la mort du marquis, survenue en 1777, par Brette, libraire à Grenoble, pour 40.000 livres. Le reste est, dans sa presque totalité, détruit dans l'incendie du château, allumé par les révolutionnaires le 1er avril 1792.

L'ambition du marquis d'Aubais — membre, dès l'âge de 26 ans, de l'Académie royale de Nîmes, qu'il reconstituera avec Ménard et Séguier en 1752, après les guerres de religion — consiste essentiellement à conseiller, soit directement, soit par correspondance,

tous ceux qui entreprennent de savantes études, dans les domaines qui sont les siens.

Il ne publie, sous son nom, que peu d'ouvrages. Citons : *La Généalogie de la Maison de Génas*, *La Généalogie de la Maison de Narbonne - Pelet* (1713-1715), *Les Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France, avec des notes historiques et géographiques* (son œuvre principale, écrite vraisemblablement en collaboration avec Léon Ménard et éditée à Paris en 1759, en trois volumes), *Géographie historique* (deux volumes, édités à Paris en 1761), et un travail, entrepris dès 1732, sur *de Thou*, le célèbre historien.

Aimable et généreux à l'égard de tous, impartial et d'esprit très libéral, bon vivant, fin gourmet, le marquis d'Aubais s'est éteint, après une vie exemplaire, dans son château, à 91 ans.

Tous ses loisirs, tous ses efforts et sa fortune ont été consacrés aux belles-lettres et aux recherches historiques, géographiques et généalogiques.

Heureux possesseur, dans un magnifique château, de la plus importante bibliothèque du Languedoc, il a, pendant trois quarts de siècle, rendu aux savants et aux érudits de son époque les plus éminents services, en mettant à leur disposition ses documents uniques et précieux, sa vaste érudition et son extraordinaire mémoire.

Le souvenir de ce grand seigneur lettré, de cet homme de bien, de cet amoureux des livres rares et des belles reliures, mérite d'être conservé.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 23 FEVRIER 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Dr Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M^e Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colom-bier, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, mem-bres résidants ; M. le Pasteur Fabre, Mme Déchery, M. Portal, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Davé, M^e Jean Roger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le Cha-noine Raymond Marchand, Vicaire Général du diocèse de Nimes, élu membre résidant pour occuper le fau-teuil rendu vacant par le décès du regretté Mgr Fran-çois Homs.

M. le Professeur Jean Brunel souhaite la bienvenue au nouvel académicien.

Monsieur le Vicaire Général,

L'Académie de Nîmes et son très éphémère président en exercice sont particulièrement heureux de vous recevoir aujourd'hui à titre de membre résidant. Nul choix, nous le savons, ne pouvait être meilleur pour la succession d'un homme éminent qui a beaucoup apporté à notre Compagnie, avec autant d'esprit que de cœur, j'ai nommé Mgr Homs, dont vous ferez dans un instant, revivre l'image parmi nous.

Vous êtes assurément, Monsieur le Vicaire Général, une personnalité nimoise. Vous m'avez pourtant confié — en vous en excusant presque — que vous n'avez pas vu le jour à Nîmes même. Je vous rassurerais, s'il en était besoin : aucun racisme, aucun nationalisme de clocher ne teinte les statuts, non plus que la pratique de notre Académie. Vous eussiez pu naître à Quimper ou à Paris que votre place ne serait pas moins marquée parmi nous. Mais quoi ? Vous naquîtes à Aigues-Mortes, dans le Gard : on ne disait, bien sûr, ni n'écrivait encore « 30220 Aigues-Mortes », car un département était alors une réalité concrète, et avait fini par acquérir un peu de cette individualité qui avait appartenu plus franchement aux anciennes provinces. L'Académie de Nîmes ne s'est-elle pas appelée pour un temps, au XIX^e siècle, l'Académie du Gard, avant de reprendre son titre originel ? Surtout, Aigues-Mortes, qui a cessé très tôt d'être votre résidence ordinaire, mais où vous aimiez à revenir, car c'était celle de vos grands parents, se trouve être — c'est une banalité de le dire — un de ces lieux privilégiés que leur aspect et leur histoire mettent à part. Histoire que l'on peut faire commencer au moins avec l'installation à quelques kilomètres de la ville actuelle des moines de Psalmodi, et dont la suite, qui est passionnante, peut prêter aujourd'hui encore à d'âpres débats, qu'il s'agisse de l'entrée du Languedoc dans le domaine royal ou des croisades de Saint-Louis, tandis que l'on s'accorde plus facilement, je crois, dans un esprit véritablement œcuménique, pour condamner les attentats

à la liberté de conscience et à la liberté tout court dont le souvenir reste attaché à la vieille et fière tour de Constance.

Mais je m'écarte un peu de mon sujet. Votre enfance s'écoule à Nîmes, où vous habitiez, m'avez-vous dit, à deux pas de la Maison Carrée, en plein centre, donc, de la ville gallo-romaine. Vous connûtes alors l'enseignement du Collège St-Stanislas, jusqu'à la classe de 5e, puis les nécessités de carrière d'un père, revenu à la vie civile après les rudes épreuves de la première « grande guerre », vous transportèrent à Marseille, où le Lycée St-Charles vous accueillit, puis à Toulon, où les Pères Maristes présideront à vos études dans les classes de Première et de Philosophie.

Les cruels deuils de famille qui vous frappèrent vers votre vingtième année ne vous firent pas dévier de votre vie studieuse, lui donnant seulement, sans doute, une note plus grave. Vous décidiez alors de suivre à Paris les cours de l'Institut Catholique pour la philosophie et les lettres et ce fut enfin, en 1935, l'entrée au Séminaire St-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux. Une vocation véritable, et dont les origines, m'avez-vous confié, remontaient loin, s'était en effet affirmée au cours des ans et vous vouliez, de tout votre cœur, être prêtre.

Vos études ne purent s'achever à Issy-les-Moulineaux, où le Séminaire fut fermé au commencement de la dernière guerre. La Faculté de Théologie de Lyon prit pour vous le relais, et c'est à Lyon que vous recevez l'ordination sacerdotale. Votre carrière se déroule dès lors avec une harmonieuse régularité. Dès 1940, Mgr Girbeau vous appelle à l'Evêché de Nîmes comme secrétaire et archiviste. Vous devenez ensuite chancelier de l'Evêché, et, en 1965, Mgr Rougé fait de vous son Vicaire Général. J'ai bien le sentiment, Monsieur le Chanoine, car vous êtes aussi chanoine de la Cathédrale, que je ne fais ici que retracer les linéaments extérieurs de votre carrière, en négligeant la richesse de votre vie intérieure. Nous savons pourtant que vos fonctions dans l'administration du diocèse, pour importantes et délicates qu'elles soient, ne suffi-

raient point à satisfaire votre volonté de vous donner au service des âmes. Aussi ne passerai-je pas sous silence les services d'aumônerie que vous assurez avec prédilection, notamment auprès de la Jeunesse étudiante chrétienne, de la J.E.C., comme l'on dit : action discrète et efficace, action en profondeur qui atteint en particulier nos lycéens. Sans insister davantage, disons que l'œuvre poursuivie auprès de ces jeunes répond certainement à l'idéal qui vous animait lorsque vous vous apprétiez à entrer dans les ordres. Quant à la haute culture qui est la vôtre, à votre connaissance des hommes, à votre goût des lettres et de l'histoire, ce sont là des aspects de votre personnalité qui nous appartiendront en quelque sorte, pour l'agrément et le sérieux de nos séances. Occupant désormais, Monsieur le Vicaire Général, votre fauteuil académique, vous pouvez être assuré que nous aurons toujours plaisir et profit à vous entendre, que vous fassiez personnellement une communication ou que vous preniez part à quelqu'un de nos débats. Et c'est bien pourquoi je dois maintenant, sans plus attendre, vous céder la parole pour votre discours inaugural.

M. le Chanoine Raymond Marchand prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,
Messieurs,

L'usage veut que tout nouveau venu dans une Compagnie présente ses remerciements. Je vous prie de croire, Messieurs, que ce n'est point seulement le devoir de me conformer à l'usage, mais un sentiment bien plus profond et personnel, qui me pousse à remplir aujourd'hui cette très agréable mission.

J'avais tout d'abord conçu le projet de vous exprimer ce sentiment en vous disant tout simplement « merci », mais j'eus garde de me tenir à ce dessein, lorsqu'ayant consulté le Dictionnaire de l'Académie... française, je lus dans l'édition que publia, en 1778, Pierre Beaume, libraire en notre ville, près de l'Hôtel de Ville que, « dire « merci », c'était la façon de parler dont on se sert dans le style familier pour dire « je vous rends grâce ».

Ne voulant pas tomber, à mes débuts parmi vous, dans cette familiarité, je m'adressai à l'illustre Fléchier, qui témoigna tant d'intérêt à votre Compagnie — encore adolescente — jusqu'à nouer entre elle et l'Académie Française, des liens singulièrement honorables, et je me permis de lui emprunter les termes mêmes de mon remerciement.

« J'aurais aimé, disait-il à ces Messieurs, qui ne siégeaient pas encore sous la coupole du Palais Mazarin, j'aurais aimé employer tout ce discours à vous faire connaître combien je m'estime heureux d'avoir une place parmi vous, d'entrer dans un commerce que la vertu, l'amitié et le bon usage des lettres humaines rendent si précieux et agréable, de partager avec vous cette réputation que vous avez toute acquise et que je n'aurais jamais méritée, de profiter de vos lumières et de vos exemples, et d'apprendre de vous toutes les grâces du discours, toutes les règles de la politesse. »

Vous avouerez-je, Messieurs, qu'il y a longtemps que je fréquente votre Compagnie, au moins vos séances publiques et solennelles.

L'une d'entre elles est restée fixée dans la mémoire du petit garçon que j'étais, assez sage pour que son papa n'eut crainte de le conduire dans une aussi vénérable assemblée. Des Académiciens de l'époque, je n'ai gardé, je le confesse, que deux silhouettes dans mes souvenirs : l'une, martiale, celle du Général de Bourgon, parce que la plaque scintillante de Grand Officier de la Légion d'honneur qu'il portait, et que mon père avait appelé familièrement « crachat », avait attiré mon regard. L'autre m'était plus familière ; je la découvrais parfois, sinueuse et ondulante, dans les couloirs de notre Collège : c'était celle du cher Chanoine Bonnefoy, auquel je dois, avec M. le Chanoine Thibon — mais ceci est une toute autre histoire — d'avoir été initié fort jeune, à l'art de la rhétorique.

Se souvenant sans doute, que, suivant les termes des Lettres patentes que Louis XIV accorda à votre Compagnie en 1682, « il est de l'honneur des Nimois de parler le langage de la Cour, de même que leurs ancêtres parlaient le langage de Rome », M. le Chanoi-

ne Bonnefoy me confia, en l'an de grâce 1925, la charge de haranguer Monseigneur Girbeau à sa première visite au Collège. On m'y fit parler un français qui était, je l'espère, digne de la Cour, mais on eut soin d'y mêler harmonieusement, quelques belles sentences latines, dont une au moins devrait m'être présente en ce moment : « Si licet parva componere magnis... »

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'évoquer de si vieux souvenirs. Mais cela vous prouve au moins que, si je ne suis point nimois de naissance — et je n'en ai aucune honte, car je suis fier d'être né à Aigues-Mortes — je suis vite devenu, selon l'expression de nos vieux registres communaux, « manant de Nimes », à l'âge de quelque mois à peine.

C'était en 1913 : nous habitions rue Auguste, à côté d'Antonin ! En ces deux noms, que de familiarité avec l'histoire ! Quelques années plus tard, nous venions habiter rue de la Maison Carrée, l'ancienne rue de la Pèire mouillado, un immeuble qui appartenait auparavant à la famille Im. Thurn, dont on retrouve le nom dans vos annales.

Comme le disait J.-J. Brousson, « petit homme, on ne passe pas impunément quatre fois par jour, en allant en classe, avec Virgile ou Racine sous le bras, devant les Arènes et la Maison Carrée ». Celle-ci, avec son ordre romain et sa grâce antique, fait désormais partie de ce trésor, souvent innomé, que comme tout Nimois, je porte dans mon cœur et dans ma mémoire.

Que de fois, à l'heure où la pourpre du soleil couchant met des reflets roses sur les colonnes de son portique, je me suis penché, petit enfant, par la fenêtre pour regarder la Maison Carrée.

Vous avouerez-je, Messieurs, que je n'essayais point de déchiffrer sur son fronton, le texte de l'inscription que sut y lire votre protecteur, le savant Séguier... Un spectacle enchanteur m'attendait dans la rue, que ne connaissent plus nos petits neveux, celui de l'allumeur de réverbère, qui, comme un magicien, du bout de sa baguette magique, faisait tout à coup éclater la lumière !

Mais il est un autre témoin du passé de notre ville qui reste cher à mon âme, à un titre plus précieux encore. Je veux parler de la Chapelle de Ste-Eugénie, dont les voûtes ont connu tant d'événements de notre histoire, et gardent le secret de tant de prières.

C'es là que je devais rencontrer, pour la première fois, celui auquel vous m'avez fait l'honneur de succéder, car je ne saurais, certes, le remplacer parmi vous.

J'allais parfois, vêtu d'une magnifique robe rouge et d'un surplis de dentelle, servir le Salut à la Chapelle. Voilà qu'un jour, à la place du vieil aumônier que je connaissais, arrive un prêtre à la taille imposante — j'étais si petit — à la voix bien timbrée et au regard qui vous pénétrait jusqu'à la moelle. J'étais très impressionné. Tout se passa très bien. Mais au retour à la sacristie, l'Abbé posa sur moi un regard inquisiteur et me dit : « Pourquoi t'es-tu incliné quand on a chanté la phrase « veneremur cernui »... J'avouai mon ignorance. « Alors, tu ne comprends pas ce que tu fais ? »... D'une voix tremblante, j'essayai de me défendre : « Mais je ne sais pas encore le latin... » « Eh bien, tu l'apprendras, me dit l'Abbé... Et en attendant, demande à ton papa ce que ça veut dire ». Et jetant un regard qui me sembla impérial sur la sœur sacristine qui éteignait les derniers cierges, il ajouta : « Ici, à l'église, on doit comprendre ce que l'on fait... On n'est pas à la caserne tout de même... »

C'était ma première rencontre avec l'Abbé Homs, jeune et brillant professeur de philosophie au Collège St-Stanislas, qui nous apparaissait de plus tout auréolé de la gloire, qu'en ces années 1920, nous accordions volontiers à un ancien officier qui revenait du Front.

Messieurs, cette anecdote serait bien mince, si elle ne découvrait déjà l'homme et le prêtre auquel j'ai la mission de rendre hommage.

Certes, l'évocation d'une certaine forme de discipline militaire me laissait pour l'heure plutôt froid. Par contre, je sentis très fort l'invitation à un effort intellectuel toujours plus soutenu et vigilant, et je me mis en quête de trouver la solution du problème qui m'était posé.

En y réfléchissant, dans ce commandement, clair, net, passait toute la personnalité volontaire et inflexible de François Homs, qui a fait de lui un élève travailleur, un étudiant de grande classe, un professeur exigeant et pour lui-même et pour ses élèves.

Plus tard, étudiant St-Augustin, j'ai compris tout ce qu'il y avait de profond dans cette petite phrase qui m'invitait à approfondir ma foi en découvrant le sens de ces prières que je risquais, comme un chacun, de répéter mécaniquement :

« Fides quærens intellectum »

Tout un programme de philosophie chrétienne.

Dans le discours qu'il prononçait comme Président de votre Compagnie, le 29 janvier 1967, Mgr Homs ne vous disait-il pas : « Après quinze siècles, ouvrant St-Augustin, nous plongeons soudain dans son âme pathétique et tourmentée, inquiète de lumière devant les énigmes du monde et de la vie, et nous retrouvons la nôtre, nous retrouvons notre âme ».

Oui, ce qui frappait dans l'Abbé Homs, c'était que la force et la rigueur de la volonté étaient chez lui — ce qui est rare — à la hauteur de la clarté de l'intelligence.

Il était né à Marseille le 13 août 1886 et il était fier d'y être né. « Je suis Marseillais », disait-il, comme d'un titre de noblesse. Mais très tôt il était venu avec ses parents à Nîmes, dans ce quartier de St-François, le quartier de la Placette et de l'Eglisette où la vie quotidienne avait gardé l'allure bon enfant et l'alacrité des anciens temps.

Il aimait à se souvenir de sa jeunesse pour en retrouver les scènes familiales, celles-là même qu'ont racontées les vieux auteurs nimois et qui semblent parfois sortir, toutes fraîches, d'une fable de Bigot. Il évoquait ce menu peuple qu'il aimait et qui était le sien : celui des bourgadiers, des bugadieiro, des taffataire et des rachalan... Son père ne lui avait-il pas donné l'exemple de l'homme de métier, attaché à son établi, soigneux de ce matériau qu'il soumettait à sa force et à son habileté, aimant « la belle ouvrage ».

Excellent élève de l'école paroissiale, manifestant déjà des aptitudes au sacerdoce qu'il désirait, il entre bientôt au Petit Séminaire de Beaucaire. Sous l'influence de Mgr Plantier, cette maison avait su garder et cultiver les traditions de la « ratio sudiorum » héritée des Jésuites, qui a formé tant d'hommes éminents et cultivés.

Il brillait dans toutes les disciplines et parfois, nous disaient ses anciens condisciples, comme un cheval de race ne supporte pas dans la course d'être distancé par un concurrent trop zélé, il piaffait d'impatience lorsqu'un camarade de classe le distançait sur le poteau — je veux dire sur la liste des compositions — d'une simple encolure.

Après ses études à Beaucaire, il entra au Grand Séminaire de Nîmes, pour y suivre le cours traditionnel de philosophie, puis de théologie, coupé par le service militaire.

C'est à cette époque qu'il eut le malheur de perdre son père. Il évoquait, longtemps après, cette circonstance, pour dire tout de suite combien, dans cette épreuve, sa mère avait su trouver dans sa Foi chrétienne et son amour maternel, la force, pour dominer une situation matérielle difficile. Madame Homs était habituée au travail, mais pour faire face aux frais qu'entraînaient les études de son fils, elle redoubla d'ardeur à la tâche. Sachant le prix de cet humble labeur, son fils lui en était toujours reconnaissant.

A l'automne 1912, il n'était encore que diacre, François Homs fut envoyé à Aix pour y préparer sa licence de Lettres. Ses succès aux examens furent si brillants, que M. Fougères, Directeur de l'Ecole française d'Athènes, lui fit offrir une bourse de séjour. M. Paganelli — bon juge en la matière — évoquait cette circonstance, lors de la réception de Mgr Homs à l'Académie. Dans sa réponse, ce dernier qualifia cette offre — et l'avenir qu'elle entraînait — de « beau rêve », et il ajouta : « La guerre, les circonstances en disposèrent autrement ».

Nous étions, en effet, en 1913. Bientôt le jeune professeur allait revêtir l'uniforme. Il partit simple soldat en 14. Il devait revenir Lieutenant d'Artillerie avec des

états de service de qualité. Il a dit lui-même, en confiance, pourquoi il avait accepté de préparer l'Ecole de Fontainebleau et devenir officier. Sa mère était veuve : il en était l'unique soutien.

« L'uniforme déposé, vous disait-il le 18 novembre 1960, très modestement je pris place parmi les professeurs d'un collège diocésain. Professeur, prêtre-professeur pendant vingt-cinq ans... » Et il ajoutait : « Je suis fier d'avoir été prêtre-professeur, un professeur et un prêtre qui ont essayé de former des humanistes chrétiens ».

J'ai quitté trop jeune le collège pour avoir été l'élève de Mgr Homs. Mais il vous sera facile de trouver, au sein même de votre Compagnie, des témoins de ce que fut François Homs dans sa chaire de philosophie.

Je puis cependant témoigner que, pendant tout ce temps, il eut le souci d'être prêtre dans son enseignement, mais aussi dans son action pastorale en dehors du collège. Son action sacerdotale s'est exercée, pendant près de vingt ans et quotidiennement dans la chapelle Ste-Eugénie et dans les œuvres spirituelles et sociales, que sut y faire naître au milieu du XIX^e siècle, le zèle admirable du Chanoine Couran.

Là, chaque dimanche, l'Abbé Homs rompait le pain de la parole aux fidèles nombreux qui fréquentaient la chapelle. Mais le meilleur de lui-même, il n'hésitait pas à le donner à cette classe sociale, la plus humble sans doute et la plus délaissée, celle des servantes, des « bonnes » disait-on alors avec un peu de mépris dans le ton. C'était pour elles, braves filles venues généralement du haut pays de Lozère ou du Vivarais, que le Père Couran avait créé cette maison, où elles étaient accueillies, soignées, hébergées dans leur vieillesse, elles qui n'avaient pas de vrai foyer, comme chez elles.

Pour cet auditoire, très pauvre intellectuellement, s'il était riche de charité et de dévouement, l'Abbé Homs savait trouver le langage simple et concret qui allait droit au cœur. N'est-ce pas le propre du pasteur fidèle de savoir se faire tout à tous : grec avec les grecs, barbares avec les barbares ?

Les quelques heures de liberté que lui laissait son enseignement et son aumônerie, il les consacrait à une œuvre sociale qui s'était révélée nécessaire après les terribles hécatombes de la guerre 1914-1918, qui laissa tant d'orphelins. Je veux parler de l'œuvre de l'Adoption, pour laquelle il accepta de se faire humblement quêteur et propagandiste.

En 1939, étant officier de réserve, il est de nouveau mobilisé et devient capitaine. Lorsqu'il rentre dans son diocèse, en 1940, son évêque lui demande d'abandonner l'enseignement scolaire pour prendre la charge pastorale de l'importante paroisse de La Grand'Combe. Il y restera cinq ans, jusqu'en septembre 1945, où Mgr Girbeau lui confiera la paroisse de St-Baudile à Nîmes.

Ce que fut Mgr Homs, comme Curé de la Grand-Combe et de St-Baudile ses paroissiens pourraient le dire mieux que je ne saurais le faire. Sans doute le succès de ses prédications dominicales, qui attiraient aux Carmes tant d'auditeurs, a-t-il pu faire oublier ce qu'était le zèle quotidien du pasteur tout entier au service de ses ouailles. Je voudrais seulement souligner qu'à Saint-Baudile comme à La Grand'Combe, il garda, au sein d'une activité dévorante, le souci permanent des malades et des vieillards qu'il visitait avec une attention et une régularité méritoires.

Après dix ans de service à la paroisse St-Baudile, il sentit le poids de la fatigue et des années, et craignant de ne pouvoir faire face, avec toute sa rigoureuse exigence, aux devoirs de sa charge, il demanda à deux reprises à Mgr Girbeau d'accepter sa démission. Ce fut fait définitivement à la fin de l'année 1954. Mais l'Evêque de Nîmes, désirant garder au service de l'Eglise, tous les dons et le zèle qui enrichissaient ce prêtre éminent, le chargea de la Direction de l'Œuvre de Notre-Dame du Suffrage, association de prières fondée au XIX^e siècle par un prêtre nimois de grand cœur, M. le Chanoine Serre, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Le Chanoine Homs ne considéra pas ce poste comme une sorte de retraite honorable. Il se mit vigoureu-

sement au travail pour insuffler à cette œuvre presque centenaire, un regain de vie et d'activité. En particulier, il mit tous ses soins à rénover son Bulletin trimestriel, qui tire à plusieurs milliers d'exemplaires et est expédié dans toutes les régions de France et même à l'étranger. Il en fit une vraie revue de spiritualité et de doctrine, sachant trouver le style et la présentation propres à capter l'attention du lecteur pour mieux pénétrer son esprit et son cœur. C'est un aspect de son talent d'avoir su, comme St-François de Sales, son patron, se faire journaliste au service de l'Évangile.

Bientôt pour honorer ce zèle et montrer toute l'estime en laquelle il était tenu, Mgr Girbeau demandait et obtenait pour le Chanoine Homs, la prélature romaine qui ferait de lui Mgr Homs.

Quelques années plus tard, le 1er novembre 1965, Mgr Homs succédait comme prévôt du Chapitre Cathédral à Mgr Etienne Anthérieu, Vicaire Général, qui appartint lui aussi pendant de nombreuses années, à votre Compagnie.

C'est en effet le 21 octobre 1960 que Mgr Homs avait été élu Membre de l'Académie de Nîmes, où il était appelé à succéder à M. le Chanoine Bruyère. Il fut reçu le 18 novembre 1960 par Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli, votre Président d'alors.

Je n'aurai pas, Messieurs, l'outrecuidance de vous rappeler ce que fut la participation de Mgr Homs à la vie et aux travaux de votre Compagnie. Mais, pour ma propre gouverne, j'ai voulu parcourir l'épais recueil de vos Bulletins et vos mémoires depuis 1960. Dirai-je qu'il n'en est aucun, m'a-t-il semblé, qui ne porte le nom de Mgr Homs ?

Il est à peine élu qu'en 1961, il vous entretient du *Scandale et du Mystère de la Vestale parjure*. Après une incursion à la Cour d'Espagne au XVI^e siècle, où il vous fait découvrir la seule femme qui appartint jamais à la Compagnie de Jésus, il passe, si j'ose dire, de l'autre côté de la barricade, pour vous entretenir de *Blaise Pascal*, grand pourfendeur des Bons Pères.

Son érudition, ses laborieuses investigations n'ont pas peur des siècles. Il s'enfonce dans l'archéologie

paléo-chrétienne pour y étudier *les représentations primitives de la Croix du Calvaire*, puis il revient au XIX^e siècle pour découvrir avec vous, d'abord l'extraordinaire destinée de *Stéphanie Napoléon*, puis deux moments de la vie de notre illustre compatriote, *Alphonse Daudet*, qui fut membre de la seule Académie de Nîmes, puisqu'il mourut avant de pouvoir prendre place à l'Académie Goncourt.

Il évoque pour vous ces admirables érudits, que furent au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle *les Bénédictins de St-Maur*, dont on ne sait s'il faut admirer davantage le labeur intellectuel ou la fidélité rigoureuse à l'esprit de leur vocation monastique.

En 1968, il s'attarde en deux entretiens sur la personnalité aux mille facettes de *Pétrarque*, qui fut notre voisin d'au-delà du Rhône et qui garda toujours la nostalgie des grandeurs de Rome et des charmes de l'Italie.

Mais, en 1969, fidèle à ses devoirs de Prévôt du Chapitre Cathédral, il revient à la Cathédrale de Nîmes. Ce n'est pas certes, pour vous y convier aux rites austères d'un office canonial, mais pour vous entretenir de ces offices autrement burlesques, qui ne scandalisaient pas la Foi vigoureuse de nos ancêtres, et convenaient à leur gaîté, un peu lourde à notre goût ; je veux dire la *Fête des Fous*.

En 1970, c'est le drame intime du régicide *Ravillac*, l'assassin d'Henri IV, qu'il cherche à explorer sous vos yeux. Et bientôt, il s'attache à une autre tragédie de notre histoire spirituelle et littéraire, celle d'*Héloïse et d'Abélard*, qu'il sait dégager des poussières du temps et des oripeaux de la légende.

Le dernier drame psychologique qu'il étudie pour vous, c'est celui de *Phèdre*, cette chrétienne « à qui la grâce aurait manqué » et il essaie, malgré la fatigue qui le gagne et le poids des ans qui s'alourdit chaque jour, de dénouer tous les fils de ce « nœud de vipères », né de la passion, dans le cœur de la Fille de Minos et de Pasiphaé.

Mgr Homs, vous l'avez vu, Messieurs, au cours des derniers mois de sa vie, rassemblait, dans un dernier

sursaut d'énergie, ses forces, pour venir encore parmi vous, vous faire partager le fruit de ses travaux.

Lorsqu'il s'éteindra, le 13 mai 1972, dans sa quatre-vingt-sixième année, au bout de sa longue vie, il pourra redire ce mot que nous avons entendu bien souvent « Je travaille », comme s'il avait peur qu'on put lui reprocher la moindre oisiveté.

Je crois en effet que c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire à Mgr Homs, celui qu'il aurait apprécié : ce fut un travailleur. Dans le domaine qui était le sien ; professorat ou pastorat, il fut toujours, avec tout son esprit et toutes ses forces, le tâcheron de Dieu, le bon ouvrier de l'Évangile qui porte tout le poids du jour et de la chaleur.

Vous avez été, Messieurs, pendant douze ans, les témoins de cette vertu laborieuse. Je sais que vous en gardez le souvenir vivant et confraternel. Pour moi, je voudrais tout simplement en garder la leçon.

La séance est levée à 18 heures, et M. le Chanoine Raymond Marchand se rend dans la salle de Lordat où il reçoit les félicitations des académiciens et des nombreuses personnes présentes.

SEANCE DU 9 MARS 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M^e Léon Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, membres résidants ; M. André Modeste, le R.P. Martin, membres non résidants ; M. le Pasteur Fabre, M. Aliger, M. Marius Portal, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Dr Paradis, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. le Dr Drouot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sur la proposition de M. André Nadal, il est décidé de donner le nom de salle Henry Bauquier à la salle où se trouve la collection iconographique et numismatique du Comte de Chambord donnée à l'Académie par Henry Bauquier dont on célébrera cette année le centenaire de la naissance.

M. Jean Pourtal de Ladevèze, membre non résidant a fait hommage à l'Académie de son dernier recueil de poèmes : *Et ce divin laurier des âmes exilées...* (Paris, 1973).

M. le Bâtonnier Tailhades rend compte du deuxième tome des *Figures et Thèmes Hispaniques* de M. Camille Lignières, ancien président.

Huit études sont encloses dans cet ouvrage. L'originalité, la couleur, le pittoresque en sont la marque. La vie court au travers d'elle et M. Camille Lignières les a présentées avec un sens de l'exactitude qui n'exclut point la séduction des mots et la pointe de poésie.

De la palmeraie d'Elche, de son mystère, de sa Dame célèbre installée désormais au musée du Prado, après ses nombreuses pérégrinations, jusqu'au chapitre final consacré au « Cantar » populaire, à la « Copla » dont le poète Manuel Machado disait que lorsque le peuple les chante, personne ne sait qui les composa, en passant par le soulèvement des « Comunidades » de Castille, au temps de Charles-Quint, les contes et apologues de la vieille Espagne imprégnés d'influences orientales et de l'élégance arabe, la magie du Gréco et ses mystiques inquiétudes, Don Juan que le philosophe José Ortega y Gasset considérait comme l'un des plus hauts dons que l'Espagne ait faits au monde, le poète Juan Ramon Jimenez et la poétesse chilienne Gabriela Mistral, tous deux prix Nobel de Littérature, notre compétent et talentueux confrère a déployé un large et riche éventail.

Mlle Alice Fermaud rend compte du livre de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant, *Flâneries d'un Arverne en Italie. I. Rome, Impression et Souvenirs*.

Cet ouvrage est une sorte de guide qui nous promène à travers les merveilles de la Ville Eternelle. Mais comme nous sommes loin, ici, de la sécheresse traditionnelle des guides officiels ! Sensible à la beauté des lignes, et plus encore à celle des couleurs, M. Juge-

Chapsal voit les splendeurs de Rome avec son âme d'artiste et son cœur de chrétien. Historien, il l'est aussi, dans le rappel des grands événements qui ont inspiré la construction de tel édifice, ou dans le souvenir des maisons qui ont entraîné la composition de tel artiste, ou la décoration de tel monument. Mais ce qui rend surtout attachante la lecture de ce livre, c'est le sentiment artistique si vif, qui sait voir, dans une profusion d'or, de mosaïques, de marbres, de jaspes ou de bronzes, le détail de finesse, le joyau palpitant, qui, à lui seul, peut créer toute la féerie du décor, et l'auteur sait la rendre, cette féerie, en quelques lignes d'une poétique envolée. Mais c'est aussi l'impression religieuse qui touche le lecteur, par la profondeur et la délicatesse de son expression ; on peut ne pas partager telle ou telle opinion, telle ou telle croyance, on n'en reste pas moins frappé de respect et d'admiration devant l'intensité de ce sentiment mystique, qui bouleverse celui qui le ressent, et le plonge en un abîme de céleste félicité.

Sous un petit volume, l'œuvre de M. Juge-Chapsal est dense d'émotion, riche de sentiments, et offre au lecteur un merveilleux voyage à travers ce que l'humanité a de plus splendide pour la vue, de plus enrichissant pour l'esprit, de plus profondément mystique pour l'âme. Et la lecture en est facile et attrayante, par le style poétique qui l'anime à travers toutes ses pages.

M. Henri Seston lit et commente une étude intitulée *Quelques réflexions sur Phèdre de Jean Racine* que notre regretté confrère Mgr Homs avait écrit à notre intention.

Je ne doute pas, dit M. Seston, que vous ne connaissiez le *Phèdre* de Racine. Je me permettrai cependant de vous présenter quelques remarques préliminaires, nécessaires, à mon avis, à l'intelligence claire de la position prise par Mgr Homs sur le problème littéraire que pose cette tragédie.

Je rappelle d'abord le thème de la pièce :

En l'absence de Thésée, roi d'Athènes, parti pour la guerre où, croit-on, il a trouvé la mort, son épouse

Phèdre s'est éprise d'un violent et incoercible amour pour Hippolyte, un fils que Thésée, a eu d'un premier mariage. De son côté, Hippolyte est amoureux de la jeune et pure Aricie et résiste aux avances de Phèdre. De là naît le drame sur le *plan psychologique* (je passe sur les détails). Sur le *plan dramatique*, la situation se complique du fait du retour inattendu de Thésée. Les rôles sont renversés : le mauvais génie de Phèdre, sa confidente Œnone, la persuade d'accuser Hippolyte d'avoir voulu lui faire violence — d'où un imbroglio de sentiments (colères, jalousies, désespoirs, etc.) dont tous les personnages souffrent, si bien que, finalement, *la fatalité l'emporte* et (comme dit un critique) la pièce se termine hors de toute espérance. Thésée ne pourra plus aimer Phèdre, Phèdre ne peut plus aimer Hippolyte ; Aricie est comme veuve avant d'avoir été mariée. Dénouement : Phèdre s'empoisonne et Hippolyte meurt victime d'un monstre marin, instrument de la colère des dieux.

Tel est le schéma sommaire de la pièce. Que concluons-nous ? Racine est un disciple des tragiques grecs ; la passion qu'il décrit relève de la *fatalité* qui pèse de tout son poids sur les héros des tragédies antiques, parce qu'elle est voulue par les dieux.

Mais il y a autre chose. Nous sommes en 1677 : Racine a trente-huit ans ; il renonce à la vie quelque peu dissolue qu'il a menée jusqu'alors ; il va se marier. Il a gardé l'*empreinte du jansénisme* après avoir passé son enfance et sa jeunesse parmi les solitaires de Port Royal. Or, la morale janséniste ne présente-t-elle pas l'homme comme *totalelement* livré sans recours aux mains de la divinité ? — et cette conjonction de la *fatalité antique* et de l'*intransigeance morale janséniste* a fait dire à certains critiques que Racine a voulu peindre en Phèdre « une chrétienne à qui la grâce à manqué ». Rien n'est moins sûr. Toujours est-il que c'est de cette conception que relèvent dans une large mesure les réflexions de Mgr Homs. Il fallait le rappeler pour que nous les comprenions bien.

Voici donc le texte de Mgr François Homs intitulé : *Quelques réflexions sur Phèdre, la dernière des tragédies profanes de Racine.*

Réflexions non pas sur la beauté formelle de « Phèdre ». Là-dessus tout a été dit, et bien dit, et tout le monde est à peu près d'accord, hormis quelques menues réserves :

— pièce mal équilibrée : un seul personnage, Phèdre. Tous les autres, des comparses ;

— tendre et pâlotte figure d'Aricie surgissant au moment opportun pour les besoins de la cause : provoquer la jalousie de Phèdre ;

— récit de Théràmène relatant la mort tragique d'Hippolyte ; discours trop long, morceau d'anthologie, poli et figolé, alors que la discrétion s'imposait devant la douleur déchirante d'un père, mis en présence du cadavre ensanglanté de son fils, dont il commençait à soupçonner l'innocence et dont il se sentait responsable de la mort, ayant demandé lui-même à Neptune, quand il le croyait encore coupable, de le punir. Petites choses qui n'altèrent pas la beauté foncière de l'ensemble.

« Toute la beauté du monde est enclose dans ces vers, les plus beaux qu'il y ait en français », dit Péguy — « les plus beaux qu'un homme ait jamais conçus », renchérit Mauriac. Et Gide « y eut-il jamais, dans aucune langue humaine, rien de plus beau ! ».

Et dire, d'après un sondage, qu'une majorité de jeunes de nos Lycées et Collèges, souhaiterait que Racine, avec quelques autres de nos grands « classiques », disparaisse de nos programmes scolaires. Il leur faut autre chose. Quoi ? Ils ne le savent pas eux-mêmes. Passons.

Réflexions, non. Mais plutôt « impressions personnelles » sur la signification de la pièce, sa signification par rapport à Racine et par rapport à nous, spectateurs ou lecteurs.

« Les autres pièces de Racine, remarque Gide, sont des devoirs admirablement réussis. Mais dans « Phèdre », soudain, je le sens qui se commet lui-même, se livre et m'engage avec lui. M'engager à quoi ? m'entraî-

ner à quoi ? Au plus bas de moi-même ou au plus haut ? » Aux deux, en bas et en haut.

De toutes les tragédies de Racine, « Phèdre » est à la fois la plus religieuses et celle où il se livre le plus complètement. Les pièces antérieures étaient tranquillement profanes. Plus tard, il chantera paisiblement son Dieu. Mais certaine vibration pathétique, absente d'« Esther » et d'« Athalie », nous avertit assez que Racine, à son insu, a mis dans « Phèdre » toutes ses contradictions intimes, et qu'il se trouve alors en pleine lutte avec l'Ange. Est-ce en ces années-là (1676-1677), comme on l'a toujours cru, qu'il s'est converti ? ou est-ce plus tard ? On en discute aujourd'hui. Peu importe après tout. L'appel de Dieu peut se prolonger bien des années, toujours refoulé, d'autant plus obsédant. Quiconque a une oreille pour entendre certains cris échappés des profondeurs admettra bientôt que Racine, pécheur public alors et montré du doigt a — sans le vouloir, sans même le savoir — chargé la pécheresse antique (Phèdre) d'une angoisse dont il refusait de prendre conscience et qui se libérait ainsi sous le masque tragique. Sous le couvert d'une affabulation toute païenne et d'expressions empruntées presque toutes à Euripide et à Sénèque, l'aveu pouvait sans aucun risque se glisser.

Comment les critiques, si curieux d'influences, et qui ont remué de fond en comble les archives du XVII^e siècle pour en extraire les anecdotes les moins significatives, ont-ils pu négliger une littérature spirituelle alors pratiquée par tous et à coup sûr par Racine, par Racine qui était un familier de la Bible depuis l'enfance et qui venait de traduire les hymnes du Bréviaire romain. Il venait à peine d'en corriger les épreuves. « Phèdre » se comprend mieux si l'on se souvient des thèmes majeurs de la spiritualité d'alors.

D'après Henri Brémond, dans son maître livre : « Histoire littéraire du sentiment religieux en France au XVII^e siècle », ces thèmes majeurs, à travers les systèmes du temps : jansénisme de Port-Royal, « pur amour » de Mme Guyon revu et corrigé par Fénelon, ces thèmes majeurs se ramènent à deux :

D'une part, joies pures et rayonnantes des enfants de Dieu qui évoluent en pleine lumière, sans craindre le soleil ;

D'autre part, sombre nuit des âmes pécheresses qui s'agitent loin de Dieu, en attendant le funèbre séjour où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Ces deux thèmes constituent la toile de fond de la tragédie de Racine.

Jean-Louis Barrault, dans ses précieuses et suggestives indications scéniques, appelle « Phèdre » un poème en blanc et noir.

Dans « Phèdre », en effet, Racine oppose sans cesse « le jour et la nuit », « la lumière et l'ombre », « la lumière du jour, les ombres de la nuit ».

Tout le long de la pièce, Phèdre ira du soleil qui l'attire à la nuit qu'elle cherche.

Du soleil qui l'attire !

Car le Soleil est dieu. Omniprésent, il crible de ses rayons, il investit le palais de Trézène où Thésée naquit et où vécut et vit encore Phèdre, l'épouse de Thésée. Vers lui s'élèvent pensées et prières. Et quand on le fixe, tout ce qui n'est pas lui paraît égal au néant. Il est tout. Il exige tout.

Mais comment ne pas voir que cette image de la pure lumière est liée à l'idée de pureté morale et même de perfection religieuse. Racine fera rimer clarté et pureté. Car le ciel sans nuages est terriblement exigeant pour les mortels. Il les veut semblables à lui-même. Le soleil les fouille, les dénude jusqu'au fond. Certes les personnages dont le cœur est pur ne le craignent pas. Ils vivent dans la lumière avec aisance. Candides, comme seront bientôt les jeunes filles d'« Esther », ils s'ouvrent sans crainte à ce dieu qui leur verse la paix. C'est à la limpidité d'un ciel d'été qu'en un vers d'une transparence inégalée Hippolyte compare le fond de son cœur :

« Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon
[cœur] ».

De lui et de la jeune Aricie, Phèdre dira avec une envie clairvoyante :

« Tous les jours se levaient clairs et sereins pour
[eux ».

Mais elle ajoute, et tout le drame est dans ce contraste :

« Et moi, triste rebut de la nature entière,
Je me cachais au jour, je fuyais la lumière. »

Car toute la part corrompue, tout le noir de ce monde, tout ce que le soleil divin dénonce comme monstrueux fuit sous le sol, se cache en des retraites aussi profondes que possible et qui approchent des enfers. A la lumière d'en-haut s'opposent, dans « Phèdre », les tortueux labyrinthes, les lieux souterrains et bas, toujours plus bas, l'empire de l'éternelle nuit.

Cadre grec ? Sans doute. Cadre tout païen ? Pour le croire, il faut ignorer tranquillement la Bible, ignorer aussi à quel point la Bible était familière aux hommes du XVII^e siècle. L'opposition de la lumière et de la nuit est un des schèmes fondamentaux de l'Écriture. Plus accusée que chez les Grecs, elle s'y trouve surtout beaucoup plus liée à l'innocence divine et au péché des hommes.

Dans sa Bible, Racine lisait que Dieu est lumière, une lumière inextinguible et qu'il n'y a en lui aucune ténèbre. La lumière le vêt comme un manteau, et c'est dans le soleil qu'il a planté sa tente. Aussi le premier geste du Créateur fut-il de séparer la lumière des ténèbres. Entre elles aucune compromission possible, non plus qu'entre le bien et le mal, entre le Christ, lumière du monde, et Bélial (Satan). S'exposer à la lumière, c'est participer déjà à la vie divine. Les justes contempleront plus tard la lumière dans sa source. Les méchants, au contraire, sont toujours représentés gisant au fond d'une prison, dans les ténèbres extérieures, dans l'empire de l'ombre où règne la mort.

Les élus sont les fils de la lumière, les réprouvés ses ennemis. D'instinct, les méchants fuient le jour, craignant qu'il ne les juge. Car le Seigneur est une lumière qui voit, qui scrute les reins et les cœurs. Ses yeux sont plus perçants que les rayons du soleil, et rien ne leur échappe. Les secrets les plus intimes se-

ront tirés au grand jour. Où fuir cette clarté impitoyable ? Epouvantés, les ennemis de Dieu se terrent sous le sol. « Personne ne me voit », disent-ils. Erreur ! La lumière les suit dans la fosse. Le Seigneur promène son flambeau dans l'abîme. Il les démasque.

Que tel soit bien le décor spirituel, la toile de fond de cette tragédie vraiment unique, tout le prouve.

Voyons donc, une fois encore, d'une façon plus détaillée et plus précise, Phèdre, Phèdre-Racine, car, selon la remarque de Charles Mauron, *c'est à Phèdre que Racine s'identifie*, c'est en elle qu'il va se voir souffrir et mourir.

Au lever du rideau, la criminelle se risque hors de l'ombre où, trois jours durant, elle est restée tapie, loin du soleil accusateur. Qu'est pour elle le soleil ? C'est son aïeul, ce père divin dont, par sa mère Pasiphaé, elle est descendue, qui la rattache à la Divinité suprême. « J'ai pour aïeul le père et le maître des Dieux ». Elle est en somme une fille de Dieu. La lumière est cette patrie vers laquelle, commenterait Pascal, « malgré la vue de toutes ses misères, qui la touchent, qui la tiennent à la gorge, un instinct, qu'elle ne peut réprimer l'élève ».

Tout le tragique de cette femme tient à ce que, capable de Dieu, elle se sait indigne de Dieu. Si décidée qu'elle soit à ne plus offenser la vue divine par sa présence, elle ne se résigne pas à quitter Dieu sans un dernier adieu. Pour cette confrontation suprême, pour cette dernière prière du matin, elle s'est parée de ses plus beaux atours. C'est l'aube. Aussitôt elle lève les yeux au ciel. Et c'est l'invocation célèbre :

« Soeil, je te viens voir pour la dernière fois », dit Phèdre à ce Père qu'elle a dans le ciel. Mais ce qui l'accueille c'est un regard impitoyable qui blesse ses yeux, scrute et vrille sa conscience. Torturée par ce jour qui la dénonce, la bête de nuit n'a plus qu'à se cacher.

« Mes yeux sont éblouis du jour que je revoie. »

Oenone lui répond :

« Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière... Vous la voyez, Madame, et prête à vous cacher,

Vous haïssez le jour que vous veniez chercher. »

Phèdre cherche une trappe où disparaître :

« Misérable et je vis et je soutiens la vue
De ce sacré Soleil dont je suis descendue...

Où me cacher ? »

Il y a beau temps que Phèdre a perdu toute tranquillité. Je ne suis pas, dit-elle, de ces femmes hardies

« Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais. »

C'est dès son entrée en scène que sentant peser sur elle le regard divin, elle mesure son impureté et la pureté solaire de la Divinité. C'est dès le début qu'elle se sent vue.

« Toi, dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois. »

Mais quel est ce crime qu'elle ne se pardonne pas, qu'elle n'ose même pas nommer ? A défaut d'un directeur, c'est Œnone qui la confesse. Par où commencer ? gémit Phèdre. Et l'on croit entendre le chuchotement des interrogations et des réponses. Mariée, j'aime un autre homme. Et comble des horreurs, cet homme est mon beau-fils. Inceste, sans aucun doute. Faute consommée ? Non, simple désir — Désir consenti ? — Oh non ! J'ai prié, fui les occasions. « J'ai conçu pour mon crime une juste terreur. J'ai pris ma vie en haine et ma flamme en horreur. » Jusqu'ici pas l'ombre d'une faute. Et voici qu'on annonce la mort de l'époux. Aucun doute, dit Œnone, désormais, vous pouvez vous aimer sans vous rendre coupable. Phèdre n'en croit rien. Et la preuve, c'est qu'au retour de Thésée, elle invoquera pas cette circonstance, et confessera son crime.

Est-ce clair ? Le crime, aux yeux de Phèdre, c'est d'aimer, d'aimer qui que ce soit, mais d'aimer avec cette violence qui met le feu dans le sang et fait préférer à Dieu une créature. D'un mot, comme elle le dit elle-même, qui rend idolâtre.

« J'adorais Hippolyte. Même au pied des autels.
J'offrais tout à ce dieu dont j'étais idolâtre. »

Qu'on ne se récrie pas. Au XVII^e siècle le terme idolâtre s'affadit, mais il conserve encore quelque chose de son sens théologique. Voici bien un cas où l'oubli de toute une littérature spirituelle expose un critique à n'entendre qu'à moitié l'écrivain dont il parle. Pour un chrétien du XVII^e siècle l'homme doit choisir entre Dieu et la créature. C'est ou Lui ou elle. Ma pensée est absorbée par une créature ? J'en fais mon dieu, dit Phèdre ; elle sert un faux dieu. Pascal qualifie toute passion d'idolâtrie. Phèdre voit sa propre passion comme la voyaient les chrétiens du XVII^e siècle. Pour Fénelon la passion est une maladie — un mal incurable, dit Phèdre — une fièvre, « Je sentis tout mon corps et transir et brûler ». Nicole y voit une rage d'illusion et de folie — Phèdre se dit égarée — Pour Pascal le corps pécheur est une charogne infecte, remplie de venin — de poison, dit Phèdre — contagieuse ; le lieu où se trouve Phèdre est funeste et profane, on y respire un air empoisonné.

Mais il est un détail plus curieux. Le monstre, dès avant « Phèdre », est une des obsessions de Racine. Ne parlons que de « Phèdre », le mot s'y trouve dix-huit fois, sans compter les allusions au Minotaure et au géant d'Epidaure. Cette insistante imagerie pourrait bien traduire, sur le mode poétique, une conception de la vie pécheresse. Qui regarde vers Dieu est rendu semblable à Dieu ; mais qui subit l'attrait d'en-bas devient semblable aux bêtes. Pas de milieu. Jansénius avait dit : « Changé en bête sauvage par les passions, l'homme dépassera la rage du chien, la violence du scorpion, le venin du serpent ».

Honteuse — que de fois Phèdre répète ce mot — la bête cherche à disparaître :

« Je ne dois désormais songer qu'à me cacher. »
Mais le fond du cœur ne vaut-il pas toutes les tanières ? Ah ! éviter que le scandale éclate ! Sauver les apparences. Et pour cela me taire ! Du commencement à la fin, pèse sur le spectateur une lourde atmosphère de faute étouffée, de secret :

« Phèdre atteinte d'un mal qu'elle s'obstine à taire...
« Vous périssez d'un mal que vous dissimulez...

« Elle meurt dans mes bras d'un mal qu'elle me
[cache...

« Je meurs pour ne point faire un aveu si funeste. »

Racine redoute-t-il alors une enquête sur sa vie privée ? Neuf ans plus tôt, mêlé aux milieux interlopes où sévissait la Voisin, il a été formellement accusé d'avoir empoisonné la Du Parc.

L'affaire n'a pas eu de suites. Mais elle peut être reprise. Elle le sera en 1681 quand éclatera l'Affaire des Poisons. Le nom de Racine reparaitra dans les interrogatoires. Au moment où il écrit « Phèdre », première alerte. Soumise à la question, la Brinvilliers ne va-t-elle pas livrer des noms ?... Elle se tait. Racine respire. Mais l'appréhension subsiste. Il n'est pas impossible que « Phèdre », confusément, témoigne de cette crainte.

Mais je crois qu'il faut chercher plus profond. Il s'agit surtout des rapports d'un pécheur avec son Dieu, Racine se « range ». Son mariage en témoigne. Mais si l'on voyait le fond de son cœur ! Dieu sait tout. N'est-il pas écrit que toute l'ordure intime sera tirée au grand jour ? Que la lumière de Dieu pénètre la nuit même ? Qu'au jour du Jugement, armée d'éclairs, la Face divine fouillera les recoins les plus ténébreux et les étalera aux yeux de tous ? C'est un fait, en tout cas, la pièce est minutieusement agencée de façon à contraindre Phèdre à l'aveu. Anticipation du Jugement dernier ? Le démon muet sera traqué. Racine soumet Phèdre à la question. Il faut qu'elle parle. Œnone, son démon familier, lui conseille la dérobade.

Qu'un silence éternel cache ce souvenir. »

Hippolyte lui-même s'effraie à l'idée d'un scandale pareil :

« Qu'en un profond oubli

Cet horrible secret demeure enseveli. »

Un moment Phèdre manque de se trahir :

« Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée,

L'affreuse vérité me serait échappée. »

Si elle pouvait mourir sans bruit ! Elle supplie le chasseur Hippolyte :

« Délivre l'univers d'un monstre qui l'irrite..
Crois-moi, ce monstre affreux ne doit point

[t'échapper. »

Mais non. Il faut un procès officiel. On pressent l'arrivée du Justicier. Le voici. Ce héros qui, comme Hercule, a mission de traquer les monstres, d'en purger la terre, ce héros c'est Thésée. Et c'est la dénonciation voilée.

« Prenez garde, Seigneur. Vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les

[humains,

Mais tout n'est pas détruit. Et vous en laissez vivre

[un. »

Cette fois c'est l'hallali. Forcée dans sa nuit, la bête immonde est contrainte d'avouer. A la dernière scène au dernier acte :

— C'est moi, dit Phèdre. C'est le mot que nous attendions. L'enquête criminelle est terminée.

Et maintenant l'exécution.

La massue va s'abattre ? Phèdre ne l'attend pas. Elle se fait justice elle-même. Elle fuit dans les enfers. Phèdre fuit le Soleil accusateur, fuit la vie, fuit son moi, disparaît à la verticale. Hésite-t-on, dit Pascal, « à bondir hors d'une maison pestiférée ou embrasée ? » Cette maison, pour Phèdre, c'est son corps incendié. Ah ! détruire ce moi haïssable — haïssable pour tous les spirituels de ce temps, pour Fénelon comme pour Pascal, pour Fénelon qui n'était certes pas janséniste, et qui pourtant se voyait « tout pétri de boue » et parlait de l'impureté foncière de l'âme. Il voulait « désapproprier » ce moi, anéantir ce néant. Puisque Phèdre est une tache qui offusque le soleil, puisque vivre, pour elle, c'est pécher, elle renonce à la vie :

« J'en ai trop prolongé la coupable durée. »

Du moins cesserai-je d'offenser Dieu. C'est une des considérations proposées aux chrétiens pour qu'ils acquiescent à la mort. Qui ne le voit ? La crainte déjà se pénètre d'amour. Ce que montrera mieux le passage de la pièce qui en rappelle tous les thèmes, en répercute tous les échos, multiplie ses feux comme en un

fascinant jeu de miroirs. Écoutons les vers les plus stridents, les plus bouleversants, les plus beaux qu'ait jamais tracés Racine. Tour de main prestigieux ? Littérature ? Non, non, ces vers ont jailli de son cœur :

« Misérable ! et je vis, et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue ?
J'ai pour aïeul le père et le maître des Dieux ;
Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale. »

En vain. Ce regard omniprésent que nul pécheur ne peut soutenir, Phèdre le retrouvera allumé dans l'Hadès. Le psaume 138 l'a dit :

« Où fuir loin de ta face ?
Si je monte au ciel, tu t'y trouves.
Si je me tapis dans le schéol, t'y voilà !
J'ai dit : « Peut-être que les ténèbres me cacheront,
Mais les ténèbres n'ont pas pour Toi d'obscurité,
Pour Toi la nuit est aussi claire que le jour à
[midi. »

C'est alors que, désespérant peut-être de son salut, du fond de l'enfer où il se voit déjà, Racine trouve ce cri inattendu, jamais entendu jusque-là dans son théâtre :

« Pardonne !... Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je ? mon père y tient l'urne fatale ;
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains :
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah ! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers !
Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible ?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible ;
Je crois te voir, cherchant un supplice nouveau,
Toi-même de ton sang devenir le bourreau.
Pardonne ! »

Prenons y garde. Phèdre ne se soucie nullement d'elle-même. Si elle choisit la nuit, c'est pour épargner à son père le spectacle horrible d'une fille criminelle. Les supplices ? Qu'importe ! Elle souffre à la pensée de faire souffrir ce père, qui reste son juge, et qu'elle oblige à devenir le bourreau de son propre

sang. On reconnaît ici un sentiment chrétien, et des plus délicats.

Quant aux tout derniers mots prononcés par Phèdre, leur énigmatique beauté les a rendus fameux :

« Déjà je ne vois plus qu'à travers un nuage
Et le ciel et l'époux que ma présence outrage ;
Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté,
Rend au jour, qu'ils souillaient, toute sa pureté. »

Qu'ont-ils maintenant qui nous étonne ? Clarté, pureté, ces mots expriment décidément la hantise de Phèdre, son attrait, sa vocation. Si elle choisit la nuit, c'est par amour de la lumière. Etant le mal, elle disparaîtra pour que le Bien existe sans limite. Comment ne pas se souvenir ici de l'acte d'abandon conseillé au temps de Racine.

« Mon Dieu, si votre vie dépendait de la mienne, je voudrais perdre la mienne pour assurer la vôtre, et si votre immortalité dépendait de ma mort, je voudrais mourir pour vous faire vivre. »

Que Dieu règne ! Que devant sa splendeur toute tache entre au néant et toute ombre pâlisce. C'est avec un tressaillement de joie que Fénelon attendait ce jour entre les jours où ce qui n'est pas Dieu fera place à l'omniprésence divine.

Ce vertige de l'effacement du moi devant Dieu devait emporter Fénelon jusqu'à la fameuse supposition impossible, chère à toutes les hautes âmes de ce temps. « Si tel était le bon plaisir de Dieu, je me jetterais dans l'enfer où je serais éternellement privé de Dieu, pourvu que j'y puisse encore aimer Dieu. » Se résigner à la damnation un chrétien, certes, ne saurait le faire. Mais quelle autre issue s'offrait à la Phèdre païenne léguée par la tradition, et à qui Racine ne pouvait parler d'un Rédempteur ? Du moins la fait-il mourir « désappropriée ». Indifférente à son bonheur, elle préfère Dieu à elle-même, l'innocence divine au péché, et à sa propre noirceur le règne infini de la clarté. Que la lumière, elle du moins, demeure impolluée !

Mais là où triomphe le « pur amour », peut-on encore parler d'enfer. Ce cœur qui se croit si noir n'aurait-il pas entraîné avec lui, dans la nuit même de l'Ha-

dès, un grand pan de lumière ? Beau problème théologique. Peut-être est-ce pour Phèdre aussi qu'au jour de sa victoire, le Christ est descendu dans les enfers ?

Sur l'itinéraire spirituel de Racine l'histoire nous éclaire peu. Son fils a détruit trop de vestiges.

On peut, en gros, y marquer trois étapes :

Première étape : lumière et joie, au temps de son enfance et de son adolescence à l'école de Port-Royal, où des maîtres émérites lui ont donné une solide formation littéraire et spirituelle.

Deuxième étape : la nuit, sous l'emprise de ces passions dorées que sont l'ambition et l'amour :

— L'ambition :

« Quand je devrais au ciel rencontrer le tonnerre, J'y monterais plutôt que de ramper à terre. »

— L'amour : Amant de ses actrices, la Du Parc, la Champmeslé, et de bien d'autres sans doute.

Troisième étape : Retour de la lumière et de la paix. Conversion préparée par sa réconciliation avec Port-Royal, qu'il avait jadis combattu avec le subtil venin et l'agressivité qui lui sont propres, par le demi-échec de « Phèdre », par son mariage profondément chrétien avec Catherine de Romanet.

Lumière qui lui apporte la paix, ainsi qu'il le fera chanter aux demoiselles de Saint-Cyr, à la fin du troisième acte d'Athalie :

« D'un cœur qui t'aime,
Mon Dieu, qui peut troubler la paix ? »

Racine a bien pu s'étourdir à un moment de sa vie, s'évertuer à l'oubli. En vain. Ses crimes devaient assoupir en lui le sens du divin, éteindre l'étincelle céleste. Et voilà que Phèdre après deux ans de refoulement et de refus, surgit sous sa plume. Phèdre, masque pathétique, lumineux et sombre, ange et bête, miroir où il contemple son plus secret visage.

Fidèle, la lumière l'a donc suivi jusque dans la fosse. Cette clarté pure qui a réjoui sa jeunesse, comment ne pas en saluer le retour ? Il la préfère à son péché, à son bonheur, à tout.

Désemparé, en pleine crise, Racine, qui croit avoir

mérité l'enfer, en refuse la haine. Sa Phèdre meurt damnée, mais pénitente.

« Quelle guerre cruelle ! » Patience. L'espoir du salut reviendra et la paix. Et le chant. Déjà les instruments s'accordent :

« D'un cœur qui t'aime,

Mon Dieu, qui peut troubler la paix ? »

Désormais, après douze années de silence, c'est sur la harpe que Racine célébrera son Dieu.

M. Seston conclut :

Telle est, mes chers confrères, la dernière communication que Mgr Homs avait en réserve pour notre Compagnie. Elle est digne de toutes celles que notre regretté confrère nous a données. Nous y retrouvons non seulement l'homme de haute culture qu'il était, mais aussi (et peut-être ici *surtout*) le prêtre, le confesseur d'âmes. S'il était parmi nous, il répondrait certainement à nos questions et nous donnerait toute explication complémentaire que nous voudrions. Quant à moi, il serait inconvenant — et d'ailleurs prétentieux — que je réponde à sa place. Je ne m'aventurerai donc pas sur le terrain des discussions théologiques et des rapprochements avec les textes bibliques que Mgr Homs a ébauchés. Je dirai simplement ceci à propos de la thèse générale soutenu ici : Que Racine ait mis beaucoup de lui-même dans sa pièce (du Racine qu'il était en 1677) cela me paraît incontestable, car, quelle que soit l'étiquette qu'on plaque sur elle (classique, romantique ou autre), une œuvre littéraire et poétique n'acquiert toute sa valeur que si l'on y surprend d'une façon ou d'une autre les vibrations de l'âme intime de son auteur — et c'est précisément ce que l'on trouve dans « Phèdre ». A chaque lecteur, à chaque spectateur d'en ressentir les effluves suivant sa culture et sa sensibilité.

En fin de séance, M. Marius Portal, correspondant, calculateur virtuose, se livre à une démonstration de calcul rapide qui intéresse très vivement les membres de la Compagnie.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 23 MARS 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M^c Léon Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Vicaire Général Marchand, membres résidants ; M. le Professeur Harant, membres non résidant ; Mlle Metge, Mme Déchery, M. Portal, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Docteur Paradis, M. Davé, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, M^c Léon Fosse, M. le Dr Drouot, M. le Procureur Général du Colombier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. le Professeur André Dupont, décédé. Après avoir constaté que toutes les formalités

requis par les statuts ont été observées, le Président ouvre le scrutin. M. Aimé Vielzeuf est élu membre résidant.

Sont ensuite élus correspondants : M. Jean Carrière, Prix Goncourt 1972, de Domessargues, M. Guy Dupré, Docteur ès-lettres, de Nîmes, M. Armand Brunel, de Vers, M. Pierre Gorlier, du Vigan, Mme Durand-Tullou, de Rogues.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le Pasteur Emile Fabre, élu membre résidant pour occuper le fauteuil rendu vacant par le décès du regretté conseiller Guillaume Abauzit.

M. le Professeur Jean Brunel souhaite la bienvenue à M. le Pasteur Fabre :

Monsieur le Pasteur,

C'est pour moi, c'est pour nous tous grand honneur et grande satisfaction que de vous accueillir comme membre ordinaire de notre vieille Académie et de vous y souhaiter avec quelque solennité, mais très cordialement, la bienvenue. Vous m'avez fait entendre que vous voyez dans votre élection et dans la réception de ce jour l'occasion privilégiée de rapports humains. Comment ne pas en être touché lorsque l'on sait de combien de rencontres fraternelles, souvent poignantes, votre existence a été tissée, de quelle constante disponibilité à l'égard de chacun vous avez su faire preuve, jusques et y compris dans votre relative retraite actuelle, qui n'est point en tout cas celle du cœur ?

J'ai donc sinon à retracer, du moins à évoquer pour nos confrères ce qu'ont été jusqu'à ce jour votre vie et votre expérience. Tâche qui m'est certes agréable et facilitée par des conversations auxquelles vous vous êtes prêté avec beaucoup de bonne grâce. Tâche qui reste délicate en ce qu'à considérer votre existence de l'extérieur, on n'en aperçoit que le pittoresque, le piquant ou le dramatique, suivant le point de vue auquel on se place, tandis que ce qui en fait l'unité, comme la valeur, ne peut être appréhendé que du dedans.

Vous m'avez donc appris entre autres choses, Monsieur le Pasteur, que vous êtes né à Nîmes même, le 5 janvier 1898. Suivant vos traditions familiales, dites-vous avec prudence — mais je pense que les traditions familiales conservent souvent la vérité historique, quand il s'agit de faits qui ne remontent pas après tout à un bien grand nombre de générations — suivant donc vos traditions familiales vous descendez de ce Jean Fabre, galérien pour la foi, qui fut aussi galérien pour amour filial, puisqu'il avait pris volontairement la place de son père, ce qui lui valut ce bel et étrange surnom d'« honnête criminel »...

Vous avez fait vos études secondaires au Lycée de Nîmes, puis à celui de Rouen et, derechef, de Nîmes. A quelques années de distance vous avez connu et appréciée les mêmes maîtres que moi. Ce rappel me touche beaucoup. Mais deux choses me frappent en ce qui vous concerne : vous avez fait des études scientifiques, terminant par la classe de Mathématiques spéciales. Et ce n'était certes pas une erreur d'orientation. Dès la sixième vous ressentiez l'attrait des sciences exactes et receviez avec joie une lunette de Galilée des mains d'un membre de la Société Astronomique de France ! Mais en même temps vous vous épreniez de la sculpture antique et pouviez y voir une expression de la joie ou de l'attente des hommes... Mais vous n'étiez encore qu'en quatrième que vous découvriez Rembrandt — que vous deviez si bien comprendre et tant aimer par la suite — grâce à l'intuition d'une mère qui n'avait point hésité à faire confiance au sérieux de vos goûts en vous offrant une belle reproduction du *Philosophe devant la fenêtre*.

Mais voici le printemps de 1918, celui de vos vingt ans. Vous êtes appelé, bien sûr, comme tous ceux de votre génération et vous vous retrouvez en juin-juillet en unité d'attaque devant Reims. C'était un des moments les plus critiques de la guerre. Votre régiment, le 54^e de campagne, affreusement décimé, doit reculer. Vous êtes volontaire pour vous porter au secours des rares survivants. L'abnégation dont vous avez fait preuve en cette circonstance vous vaudra la

croix de guerre. Mais, reconstitué, votre régiment est de toutes les attaques. Vous connaîtrez Verdun, le Chemin des Dames, Saint-Michel, la Somme. Quelques-uns parmi nous savent vraiment ce que cela veut dire. Et puis survient l'armistice du 11 novembre.

Vous auriez pu alors, comme tant d'autres, vouloir tirer un trait sur cette période cruelle et vous assurer une existence sans problèmes, faisant la part, raisonnablement, des convenances personnelles et de l'utilité sociale. Mais non, bien avant cette date, dès le temps de vos études au Lycée, je crois, vous aviez conçu la grande affaire, qui donne son vrai sens à la vie, est de servir les hommes, de les servir, ajoutez-vous, dans le concret. Mais encore comment ? Et voici votre réponse, dans sa hardiesse et sa simplicité : En servant l'image de Dieu qui est en eux... Vous décidez alors de faire vos études de théologie — dans la liberté de la pensée, comme dans le sérieux de la foi. C'était chose possible à Paris où vous avez reçu l'enseignement de la Faculté de Théologie protestante, en même temps que celui de la Sorbonne et de cette admirable Ecole des Hautes Etudes. C'était possible avec des maîtres tels que Lods, Goguel ou Eugène de Faye. Et vous m'en voudriez d'oublier l'influence qu'exerça sur vous le grand économiste et pionnier de la coopération que fut Charles Gide, ami de la famille — vieille famille nimoise — de celle qui devient, précisément vers cette époque, la compagne de votre vie.

Muni d'une licence de théologie, riche surtout de votre méditation personnelle, de votre ouverture à l'art et de votre volonté de service, vous postulez un poste pastoral quelque part dans le Nord. Ce sera à Sin-le-Noble, en plein pays minier que vous l'obtiendrez. Vous saviez très exactement ce que vous vouliez en faisant votre demande. Les paroisses protestantes de la région du Nord sont des créations récentes en milieu ouvrier. Elles ont infiniment moins de traditions que nos vieilles églises du Midi, et on sait combien les traditions les plus respectables — précisément parce qu'elles sont respectables — peuvent gêner par

leur poids les expériences les plus justifiées. Dans le Nord dont, les problèmes ecclésiastiques ne se posaient pas comme dans le Midi, mais un autre problème, et quel problème ! demandait à être résolu dans chaque cas particulier : c'était celui de la possibilité d'une communication réelle entre le pasteur et les paroissiens, communication faite de laquelle il n'y aurait véritablement ni paroisse ni ministère pastoral, et à laquelle tout semblait devoir s'opposer : différences d'origine, d'habitudes et de culture. Et ce dialogue indispensable, mais que l'on pouvait croire impossible en profondeur, vous l'instauriez en vous mettant ensemble à l'écoute de l'art — de l'art pictural, comme de la musique, de la plus musique classique, et de la belle littérature — bref, des œuvres qui suscitent prises de conscience et interrogations, même si les réponses doivent venir d'ailleurs.

Il est vrai que pour agir ainsi, il fallait être convaincu qu'il n'y a point un domaine sacré et un domaine profane destinés à s'ignorer mutuellement, mais que tout est à l'homme, et que tout mène à Dieu. C'est bien la pensée que je retrouve sous votre plume, lorsque, recherchant ce qu'il peut y avoir de biblique dans la peinture française du XIX^e siècle, vous ne trouvez à peu près rien, malgré une abondante production de peinture dite religieuse, et écrivez en finissant par Van Gogh : « Il n'a rien laissé de proprement biblique et cependant il est le plus biblique de tous ceux dont nous avons cité les noms. Dans son corps à corps avec les choses, les couleurs et les formes, avec la peine et la joie des hommes, il se perd en ne laissant plus de place qu'à l'expression qu'il en donne. Il n'a pas appelé son *Semeur* la parabole du Semeur, et cependant ce semeur est une parole moins inadéquate que beaucoup d'autres pour exprimer ce que nous entendons quand le Christ parle du Semeur. »

Mais vous étiez promis encore à d'autres aventures de la foi. La fondation des *Cahiers de la Réconciliation*, qui sont demeurés l'organe d'un pacifisme lucide et exigeant, vous amènent à voyager

pendant deux ans pour l'Alliance universelle par les Eglises, et cela de la Finlande au Maroc, de la Russie à la Grèce. On en est alors aux premiers balbutiements — qui suscitent bien des oppositions — de l'idée œcuménique, et vous tenez pour un immense privilège d'avoir pu travailler avec des personnalités comme Nathan Söderblöm, Wilfred Monod, l'abbé Hermann Hoffman, un jésuite, professeur d'histoire à l'Université de Breslau.

Je dois renoncer à présenter dans l'ordre chronologique toute la suite de votre carrière. Mais en Vendée, puis, après 1943, à Lille, et ensuite à Saint-Cloud, jusqu'en janvier 1958, vous avez repris et développé votre expérience de communication par le moyen de l'art, y compris cette fois l'art dramatique, vos contacts œcuméniques aussi, en particulier avec le Cardinal Liénart, dont vous avez conservé un souvenir inoubliable.

Mais entre temps vous avez été pasteur à Romans, et dans ce poste, proche du Vercors, que vous deviez desservir, à portée aussi de la frontière des Alpes, vous étiez confronté à tous les problèmes de l'aide difficile, et combien dangereuse, aux juifs et aux sociaux démocrates allemands camouflés dans nos montagnes, ou cherchant à passer en Suisse.

De ce que vous avez fait personnellement pour les cacher, ou les conduire au port — et là, pour peu que vous me le permettiez, je parlerais d'héroïsme — une faible idée peut être donnée par votre collaboration à l'ouvrage collectif qui porte ce beau titre : *Les Clandestins de Dieu*. Je ne puis insister et je le regrette. Mais au début de 1958, votre paroisse de St-Cloud accepte votre mise à la disposition provisoire de celle de Bône, en Algérie, qui se trouve en difficulté. Vous y restez plus de deux ans, en raison même du tour dramatique pris de plus en plus par les événements. Il y a une immense misère à secourir, les camps dits de regroupement à ravitailler. Vous vous donnez à cette tâche au nom de la *Cimade*, en collaboration du reste avec la *Croix Rouge* et le *Secours catholique*. Œuvre de miséricorde, qui

était aussi œuvre de réparation... Abusant, à n'en pas douter, de vos forces et victime d'un infarctus, vous devez rentrer en France en juillet 1960 et prendre votre retraite pastorale.

La suite nous appartient un peu : avec votre épouse, compagne et associée de tous vos travaux, vous entendez revenir à vos communes origines nimoises. Une demeure familiale et historique, promise hélas ! à la destruction, et dont un souvenir au moins demeurera grâce à vous à notre Musée du Vieux Nîmes, eût dû pouvoir vous accueillir. Vous êtes contraint à la recherche d'un logis, et vous vous fixez à Parignargues — dont vous serez quelque temps le maire respecté — dans cette zone des garrigues, dont vous sentez si bien le charme, et qui ont fourni le titre des brèves méditations que vous avez données naguère au journal *Réforme*.

J'ai été trop long, j'ai retardé le plaisir de vous entendre. Je ne puis que vous remercier encore d'avoir bien voulu siéger parmi nous, adressant en même temps un souvenir ému à la mémoire de notre regretté et éminent André Dupont, à qui nous devons de vous recevoir aujourd'hui.

M. le Pasteur Emile Fabre dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur :

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Votre accueil, n'est pas sans me troubler dirais-je, aux racines. Cher Président, avec un art digne de celui d'Henri Matisse, vous avez dessiné un portrait tout en clartés et rythmes équilibrés. Mais je ne puis me reconnaître... Je serais heureux si je pouvais me situer au moins dans quelque clair-obscur, et j'en suis loin encore. C'est en ce point de l'espace intérieur que ma reconnaissance veut s'exprimer avec force envers les membres de l'Académie de Nîmes et de son Président qui sont venus m'appeler.

Un autre motif de reconnaissance et nous voici au cœur de ce jour, c'est de m'avoir donné l'occasion d'approcher la personne du Conseiller Guillaume

Abauzit. Oui reconnaissance car en ces temps de pentes qui nous font machines, machines à produire, machines à consommer, machines à calculer et machines à détruire, la place de l'homme, de l'être dans son unicité, dans sa personnalité, dans ce qu'il a d'irremplaçable, la place de l'homme comme trésor de possibilités cachées, de secrets vivants, de beautés à naître, où est-elle sa place ? Que lui restera-t-il comme place ? Il y a de la place pour tout sauf pour le réel qui est en lui...

Et c'est ici qu'apparaît le témoin, oui, je dis bien le témoin en Guillaume Abauzit, le témoin de l'ordre de l'homme. Certes, les témoins peuvent être fort divers les uns des autres ! Mais ils ont un trait commun, conscients qu'ils sont de ne voir qu'une infime partie du réel, du donné qui les entoure, le réel caché, secret dans la nature et dans les hommes... O biologistes des corps et des cœurs, sourciers des eaux souterraines des êtres, ils osent s'arrêter, alors qu'il est de mode de courir, d'être pressé, d'aller toujours plus vite, ils osent s'arrêter pour regarder ce qui s'appelle regarder. Ils acceptent de prendre le temps de rencontrer, de voir et d'entendre bien autre chose que ce qu'ils entendent, comprennent, admettent et supportent, ils acceptent que les pouvoirs de pressions que sont l'environnement, le métier, la situation, la classe, que sais-je ? le parti, l'idéologie, l'institution, soient traversés librement par le regard cherchant l'homme en ses sources profondes. Mon office de ce jour ne doit être qu'effacement aussi réel que possible pour laisser le regard intérieur de Guillaume Abauzit nous rencontrer encore.

Avant de tenter de suivre ce regard se posant premièrement sur lui-même, deuxièmement sur la nature, troisièmement sur les hommes et sur sa profession, ce qui sera le bornage très simple que nous suivrons, une question première nous est posée : d'où lui vient ce regard, cette manière de regard ? A cette question je puis peut-être apporter une petite part de réponse en racontant une rencontre inopinée avec Guillaume Abauzit.

C'était un dimanche de Pentecôte. Je venais avec crainte et tremblement de célébrer le service de ce jour au petit Temple, sa paroisse. Abandonnant le style de la prédication je demandais tout bêtement : Que se passe-t-il ? Ils se comprenaient, dit le texte. Et nous, comprenons-nous ? Que signifient ces langues, vents, feux, joies ? ces gens venus des quatre coins du « croissant fertile » venus fêter pour fêter, célébrer pour célébrer, offrir pour offrir, sont aussi, chacun pour soi, porteurs du poids du jour, porteurs du poids du temps, porteurs du poids du pourquoi vivre. Qui va l'emporter en eux ? Le célébrer pour célébrer ou les pourquoi profonds que l'on garde en soi comme le poids des poids ? Et solitairement parmi des solitaires. Et les voici qui s'entendent écoutés, qui se voient pressentis, qui se comprennent compris, lus intérieurement, on leur donne la parole. Qu'est-il de plus précieux ? Et Guillaume Abauzit m'attendait dans la sacristie. Voilà où j'en suis, me dit-il. Et nous sommes partis ensemble tout le long du quai de la Fontaine et je l'écoutais me parler de lui, de ses pourquoi, de son amour de la nature, de sa profession, des événements, lisant le monde autour de lui, non à coups d'idées toutes faites, de choses apprises, mais à coups de regards caressants ou ardents, interrogatifs ou admiratifs, regards ouverts au démesuré, à l'admirable, au mystérieux, dans lequel nous sommes plongés corps et biens. La naissance du regard de Guillaume Abauzit est là dans sa foi personnelle, dans l'acte de se fier. Qui ne se fie ? Il n'y a personne qui ne se fie. Mais à qui ? A quoi ? Guillaume Abauzit témoin d'une réponse.

Ce regard nous avons dit, il le dirige vers lui-même. Sur ce terrain privé entre tous, nous ne pouvons que le laisser parler lui-même.

Il parle de son enfance. Et dans l'exergue qu'il place en tête de son *Pèlerinage à Florac* il cite une phrase de Berlioz, un de ses musiciens les plus chers. « O souvenirs... mon heureuse enfance, la douceur de prier... O baiser de l'amour céleste qui remplissait mon cœur de deux pressentiments... la pure jouissan-

ce d'errer, de rêver par les vertes prairies aux clartés infinies du soleil de printemps... » (p. 6). Ce regard de son enfance heureuse, regardons-le s'enrichir, se façonner en cette ville qu'il aime, dont il a besoin, Uzès. Regardons à notre tour. Il est des lois de la nature que la patience des chercheurs met en lumière, lois dont ils savent mieux que personne les contingences, mais aussi les exigences, lois qu'ils tentent de remonter au plus près comme les navigateurs à la voile. Il en est dans tous les domaines du donné. Parmi ces lois, l'une d'elle est à évoquer ici : « Dis-moi ce que tu regardes, je te dirai ce que tu deviens ». Nous ne sommes pas ici pour battre le fer avec elle ou contre elle, nous sommes simplement appelés à penser au jeune Guillaume, qui aimait en ce temps là se faire appeler Gui, nous sommes appelés, dis-je, à penser avec le jeune Gui à Uzès, marchant, regardant, pensant et rêvant sur la terrasse admirable. Faisant ses humanités, il ne pouvait pas ne pas songer au jeune Racine, mais surtout, il ne pouvait pas avec ses camarades, Peladan, Lahondès, par exemple, ne pas être frôlé, touché, peut-être même marqué par le contraste entre la Tour Fenestrelle et la façade de l'édifice. Quel voisinage ! Deux mondes de pensées ! Le mouvement et la conservation. La Tour Fenestrelle, le chant du jour et de la nuit, le chant triomphal ou attendri de la lumière et des vents sur la ville et les pleurs et les rires des hommes. Le contraste entre la tour et la façade selon l'ordre des hommes. Ces angles droits, où les jeux de l'amour et de la mort doivent céder la place à la rigueur d'une pensée humaine qui se pense unique moyen de connaissance, qui se croit unique moyen d'appréhension du réel. Le regard de l'adolescent pour qui l'écriture symbolique est naturelle, est marqué par le contraste. Au cours des longues années d'ascèse il redécouvrira ses sources. Ce que l'enfant voyait sans le voir, entendait sans entendre, deviendra le volume de notes, un jour thèse de doctorat : « L'égalité juridique des individus ». Le chant de la tour et l'ordre de la façade.

Ce regard sur lui-même le voici encore sous sa plume. Il est fait prisonnier. Il note sur le rapport qu'il écrira pour lui : « ... douloureux problème de conscience que de me demander si avec plus d'audace ou d'habileté je n'aurais pas mieux dirigé les hommes que je commandais et qui s'étaient confiés à moi ? »

Ce regard sur lui-même, le voici dans sa clairvoyance à l'extrême, devant cette sorte de mort que le malade aux prises avec les montées irrésistibles des ténèbres troublant l'esprit et le comportement, peut ressentir. Il écrit : « ... j'ai l'honneur d'appartenir à l'Académie de Nîmes et j'en suis membre assidu. Mais il m'arrive que mon fauteuil reste vide. Sans explications, mes confrères savent que ma santé a été ébranlée par une terrible commotion à mon retour d'Allemagne et que j'ai de temps en temps des fadings... » Et ce volume de vers, écrits en clinique, pour sa petite-fille, porteur de ce message à l'Académie, est peut-être une petite chose, mais en vérité une grande par la sérénité du regard que le bienportant porte sur le malade qu'il se sait être. Ce regard... Ce regard sur lui-même et les siens, personne n'y a droit de regard. Un univers qui n'appartient qu'à lui et à celle qui a partagé ses joies et ses combats, ses harmoniques et ses silences.

« C'est à partir de toi que j'ai dit oui au monde. » Ce vers de Paul Eluard à Nusch, n'est-il pas aussi celui de Guillaume Abauzit à celle qui les a portés lui et les siens au long des jours de soleil et de vents... Qui dira la beauté, la grandeur, au long des fils ténus des jours, des labeurs invisibles, pleins de luttés et d'amour... derrière les belles portes bien cirées et bien closes du Quai de la Fontaine et autres lieux...

Deuxièmement avons-nous dit, le regard porté par Guillaume Abauzit sur la nature.

Il suffit de lire la petite plaquette *Pèlerinage à Florac*, les articles signés F.R. dans le *Républicain d'Uzès* : « Tripes et tripes », « Corrida des Vendanges », il suffit de citer son combat, dirais-je pour le cheval,

le sorgho, contre les jeux des hommes, ces jeux que Roger Caillois dans un livre aussi important que peu connu : « Les jeux et les hommes » appelle les jeux de l'ilinx signes des civilisations en décomposition, ces jeux où les hommes trouvent leurs jouissances dans le sang et la mort. Il suffit de le rappeler, pour situer Guillaume Abauzit, non pas en mentor moral jugeant de sa hauteur des bipèdes en transes, mais « l'unus inter pares » qui pose la question à l'homme son frère avec lequel il marche sur la route. La question de la beauté sur la terre et de la nature tout entière qui attend son accomplissement. N'est-ce pas l'un des leit motiv de son discours : « Science atomique et droit naturel ».

Guillaume Abauzit et la nature ; même dans son *Pèlerinage à Florac* il est dans une grande retenue à son égard. Mais quand l'osmose est vivante entre l'amant et l'aimée, la réalité dépasse tellement les vocables en usage qu'il ne peut que garder le silence, un silence dont la densité et l'intensité seules importent pour le réel à vivre. Guillaume Abauzit avait tellement besoin de la nature, de son vallon d'Eure, de la richesse sourde et profonde des couleurs des terres de l'Uzège, de ces jeux subtils à l'infini où les gris des micocouliers des garrigues sont en symphonie audacieuse avec les ors des osiers et les profonds accords des cyprès, des chênes et des cystes, il en avait tellement besoin qu'il ne pouvait la déclamer cette nature. Elle était trop proche, aimée. Et c'est encore lui qui se trouvait déchiré devant ce qui la déchire. Il était elle. Elle était toujours lui.

Regardant Guillaume Abauzit regarder la nature, les champs et les ciels, les écorces et les fleurs, les pierres et les terres, le voyant y puiser son équilibre, nous mesurons encore la montée des confusions malades qui montent chez tous les privés de nature élémentaire. Il faut avoir vécu de longues années en ces mondes monstrueux où le petit géranium rouge derrière la fenêtre encadrée de rideaux blancs est la seule nature pour des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants pour connaître ce monde

des déformations intérieures qui fait naître l'univers concentrationnaire, pour regarder le regard de Guillaume Abauzit comme une question à laquelle il faut donner une réponse. Il y va de notre vie d'êtres en souffrances de naître.

En troisième lieu, nous voici devant le regard que Guillaume Abauzit pose sur les hommes. Ses plus anciens amis sont unanimes pour ne pas oublier ce qu'il avait d'aigu, de pénétrant, parfois de mordant, d'incisif contre toute la mobilisation des moyens cachant les vraies questions, contre tout l'attirail de grimes et de masques déformant le réel, contre toutes les conventions et stratégies pour ne pas laisser voir le personnage que l'on joue, les rôles que l'on se donne, les couronnes que l'on s'attribue. Ce regard nous le lui voyons dès son enfance. Ce regard de l'enfant. Écoutez-le nous conter : « Ma marraine, Simone Saurel, m'avait envoyé de Paris une authentique trompette de cavalerie en cuivre nickelée... J'avais convié pour essayer l'instrument un trompette du 19^e d'artillerie rencontré sur le boulevard et qui acceptant mon invitation m'avait suivi dans le salon de ma grand-mère. Toutes fenêtres ouvertes il déversait sur la place (de la Maison Carrée) la suite des sonneries réglementaires avec de prestigieuses variations. Le public était composé de Francis Vincent, âgé de trois ans, d'une jeune anglaise préposée à sa garde, d'Albertine, l'aide ménagère de ma grand-mère, au caractère enjoué et enfin de l'épicière du coin qui aimait les militaires. Ma grand-mère rentrant eut une réelle émotion en voyant un attroupement devant sa porte, elle crut qu'elle trouverait les pompiers chez elle. Rassurée, elle offrit du café au trompette et pour finir la séance, la jeune anglaise prit Francis Vincent sur ses épaules et se mit à chanter *God save the King*. »

Gui enfant, Guillaume adulte et la musique ! Ce n'est pas lui seul qu'il faut évoquer, la musique se partage. Guillaume Abauzit, c'est le projet de faire naître un ensemble musical au sein de l'Académie. N'y a-t-il pas parmi vous les violoncellistes les violonistes, les voix nécessaires et suffisantes pour créer

cet ensemble ? N'ai-je pas eu l'émotion, unique, de rencontrer un piano à queue couvert de partitions chantantes d'usage, dans le cabinet du notaire... Et l'un de vous et non des moins qualifiés ne s'est-il pas fait entendre, le dirais-je, ex abrupto dans le cadre de Saint-Guilhem-le-désert ? Notre confrère aurait tant voulu voir la musique illuminer le soir la terrasse des Ovis. La trompette de l'enfant, tel grand moment de la damnation de Faust révèlent pourquoi la thèse de doctorat ressemble parfois à une partition musicale où la logique cède le pas à une certaine écriture lyrique, intuitive. Et pourquoi pas ! Si nous avons besoin d'écriture point contre point en contrepoints serrés, savants, il y a place aussi pour l'écriture lyrique, la pensée et le langage de notre confrère.

Nous venons de parler de Berlioz ; peut-être l'instant est-il propice pour citer, sans avoir le temps d'en parler comme il conviendrait, les communications de Guillaume Abauzit à l'Académie. Son discours de réception (6 avril 1962), éloge de son ami Max Vincent, le docteur Max Vincent qui parfois laissait un billet de banque sur le coin de la table du malade qu'il était allé visiter. Une communication sur les « Souvenirs » de Robert Blanc, le 10 mai 1963. Ces souvenirs tout pétris d'Uzège où l'on aperçoit quelques familles dont celle de Guillaume Abauzit déjà à Uzès avant l'arrivée des comtes de Crussol devenus ducs d'Uzès. A l'Académie, le 11 décembre 1964, avec quelle indépendance d'esprit il campe la personnalité si décriée par les uns, glorifiée par les autres, du comte de Gobineau. Il sait faire justice des jugements qui font du comte l'inventeur des racismes. Enfin c'est bien lui que nous retrouvons, lui avec son amour pour la musique romantique, son besoin de regarder, de chercher les sources de la vie des êtres autour desquels la renommée file un cocon des plus opaque, si opaque que nul ne peut plus voir leur vrai visage, leur vraie personne. Avec quelle joie parle-t-il de cette artiste incomparable, femme admirable, Jenny Lind que Guillaume Abauzit montre, avec quelle délicatesse, sauvant le couple de Hyacinthe et

Fanny Roger. C'était le 16 juin 1967 en notre Hôtel de l'Académie.

Guillaume Abauzit regarde sa carrière de magistrat. Ses études à Montpellier, ses fonctions à Nancy, Nîmes, Carpentras, de nouveau à Nîmes comme juge d'instruction, fonction à laquelle son anxiété, sa sensibilité forment obstacle. Sa nomination de Conseiller, de Président à Carpentras de nouveau et sa retraite avant l'heure. Il voit là au milieu de ce gouffre de cinq ans, 10 mai 1940 - 11 mai 1945, ce gouffre où il boit la lie du prisonnier, ce mémoire qu'il travaille et rédige et qui aménagé deviendra sa thèse. Lui qui sait ce que c'est que d'être privé de liberté, est-il certain d'être juste quand il prive quelqu'un de sa liberté ? O ces pensées justes ou non, ces tords tourbillonnants qui le conduisent par moments dans la grande solitude, la solitude peuplée des ombres glauques et glissantes.

Dans sa thèse, on voit Guillaume Abauzit, tout pénétré de culture biblique, saisi par cette faim et cette soif qui courent depuis des millénaires au travers déjà au VIII^e siècle avant notre ère retentissent dans les appels des prophètes d'Israël. Appels à la justice sociale avec le berger Amos, l'aristocrate Esaïe. Appels à la justice internationale avec cet autre berger Michée. Appels à l'amour avec le mystérieux Osée. La thèse de Guillaume Abauzit paraît sous-entendre ces pages de feu, de vents et de tendresse : « L'égalité juridique des individus ». Il n'est peut-être pas inutile d'en citer l'argument tel qu'il a lui-même donné. En introduction, un pourquoi, un comment le sujet fut conçu.

Une première partie pose le problème en faisant réfléchir sur les concepts d'égalité et d'individu. Puis sur l'inégalité des choses et des êtres.

La deuxième partie a pour titre : connaître. C'est un essai de réflexion sur les droits de compétence personnelle, sur l'inégalité sociale et le droit en action, sur la condition des étrangers.

La troisième partie a pour titre : comprendre. Après une nouvelle réflexion sur les thèmes de l'égalité des textes hébreux. Cette faim et cette soif qui

lité et de la justice, l'auteur cherche leurs relations. Il en vient à se demander si le sens de la justice est une donnée permanente. C'est alors qu'il livre au lecteur sa conviction personnelle : croire, d'une adhésion non pas à un système, mais en « quelqu'un qui fait de moi quelqu'un » suivant la formule d'un chercheur éminent du XIX^e siècle : T. Fallot. Le problème métaphysique n'est pas éludé, il reçoit une réponse dans l'ordre christologique de l'Incarnation. C'est dans cette compagnie que Guillaume Abauzit rencontre son compatriote et corrégionnaire uzétien. Charles Gide. Nous n'avons pas les éléments pour parler de cette rencontre. Et puis Charles Gide a été pour celui qui parle, et pour sa famille, pour l'étudiant que j'étais à Paris, un tel ami, un tel secours, un tel exemple qu'il n'est pas plus possible de le taire, que d'en parler comme d'un fait divers.

Charles Gide, sa passion du réel, son esprit d'une virulence sans pareille, sa bonté sans limites est si précieux au cœur et à l'esprit de Guillaume Abauzit que dans la joie de pouvoir parler de lui dans le *Republicain d'Uzès* le samedi 14 novembre 1955 à l'occasion de l'inauguration du boulevard Charles Gide, il tire des trésors des textes du savant la fin du dernier cours au Collège de France. Le testament de l'économiste dirait-on, voici cette page : « Elle ne cesse de grandir, cette notion de la justice, c'est un des plus beaux spectacles que nous offre l'histoire du droit que cet élargissement progressif. Mais alors, si cette évolution se poursuit, n'arrivera-t-on pas à cette limite où tout l'antique domaine de la charité aura été absorbé par celui de la justice ? Non, si au fur et à mesure que le domaine de la justice grandit, le cercle concentrique de l'amour grandit aussi dans la même proportion et toujours le dépasse. »

Tout ceci est théorique me direz-vous ! Non pas. Tout ceci est « directeur » au sens biologique directeur de conséquences concrètes. En voici un exemple : il concerne notre Académie. Il a été évoqué ici aussi par Monsieur le Chanoine Thibon. En ces temps où les relations entre les êtres deviennent « choses » : téléphone, fiches, codes, matricules, enregis-

tremements... l'Académie est là comme chantier de travail et ne peut l'être qu'en étant ce lieu de maintien des rencontres, de place aux rencontres, dans la liberté et la joie du respect des personnes. Le « Jardin d'Académos », le jardin de l'écoute réciproque, des découvertes des sources et des cheminements vivants. Quelle vocation en notre temps ! Je ferme la porte du petit jardin d'un instant !

Le regard que Guillaume Abauzit pose sur les êtres, lui donne de choisir de parti-pris, de tenter de découvrir et de servir l'être à naître en ceux qui n'en connaissent mais.

Un exemple est significatif, la création du Comité Post-Pénal. Dans le *Républicain d'Uzès* du 1er juillet 1950, sous le titre « Règlement de comptes », il essaie d'enrôler les Uzétiens et pourquoi pas les Nimois et d'autres. Après avoir cité trois exemples de solitude mortelle, il écrit : « ... ces exemples montrent combien le problème est difficile et ingrat. Mais pour les hommes d'action, les embûches et les échecs sont des stimulants et en cette matière comme en beaucoup d'autres est bien vraie cette pensée attribuée à Guillaume d'Orange dit le « Taciturne » : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. »

Ce regard sur les hommes, ce besoin de tendre la main à qui est seul, Madame Abauzit le décrit en évoquant le souvenir de tel libéré de prison, seul dans la porte de la prison qui s'ouvre, seul, seul devant un monde devenu étranger...

Monsieur et Madame Abauzit lui tendent la main, le gardent chez eux pendant trois ans jusqu'au jour le démon trop français de l'alcool va le détruire corps et biens. En terminant cette évocation dont je mesure l'insuffisance, si j'ai voulu mêler le détail individuel aux questions immensément dominantes, c'est que la personnalité de Guillaume Abauzit est pétrie des frémissements de la lumière aux prises avec la nuit. En ce sens il est si proche de chacun. Et voici, c'est bien cela que chante, je dis bien chante, la dernière page de sa thèse faisant écho à la page de Char-

les Gide que nous citions il y a un instant : « ... les vertus, les valeurs sont comme les pièces d'un même vitrail, chacune ne vaut que par la voisine et sans la lumière qui tombe de l'extérieur leur harmonie n'apparaît point. Le vrai, le beau, le bon, le juste sont les rayons de l'amour divin ou les éléments d'un principe transcendant. La beauté sans la vérité, c'est l'hypocrisie. La vérité sans la bonté, c'est la franchise brutale. La justice c'est à la fois la vérité et la bonté et la beauté aussi... Mais toutes ces valeurs sont reliées par un principe transcendant l'Amour. » Il n'y a rien à ajouter, Mesdames et Messieurs, rien à ajouter à cette ouverture, rien que notre désir d'être saisis à notre tour par ce champs magnétique vivant et alors à être orientés suivant les lignes de forces invisibles que la plus humble limaille de fer rend apparentes et sensibles. N'est-ce pas là l'être même de notre Académie, entrevu un instant grâce à Guillaume Abauzit.

La séance est levée à 18 heures 30. M. le Pasteur Emile Fabre reçoit dans la salle de Lordat les félicitations des membres de l'Académie et des nombreuses personnes présentes.

Nouvelle Série

N° 57

BULLETIN

TRIMESTRIEL

DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



2me Trimestre 1973



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1973

Président d'honneur : M. Richardot, Préfet du Gard.

Président : M. le Professeur Jean Brunel.

Vice-Président : M. le Dr Drouot.

Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : Maître Jean Roger.

Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 NIMES.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 NIMES (tél. 67-34-68).

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M. Guiseppe Arcaroli candidat au titre de correspondant	97
Visite à l'abbaye de Sénanque et à l'exposition saharienne	100
M. Guiseppe Arcaroli est élu correspondant	103
Remerciements de MM. Aimé Vielzeuf, Jean Carrière, Gorlier, Guy Dupré, Armand Martin et de Mme Durand-Tullou	103
Apposition d'une plaque sur la maison natale de Jean Paulhan, de l'Académie Française	104
Cinquantenaire de la Société des bibliophiles nimois et de la Société félibréenne <i>La Tour Magno</i>	104
M. Roger Chastanier, membre résidant, devient membre non résidant	104
M. Jean Pourtal de Ladevèze et M. Georges Martin, lauréats de l'Académie Française	104
Centenaire de la naissance d'Henry Bauquier (1873-1952)	106
La médaille de l'Académie sera remise à M. le duc de Castries	110
Il est décidé de remplacer M. Roger Chastanier devenu membre non résidant	111
Séance extraordinaire en l'honneur de M. le duc de Castries	113
Mariage de Mlle Françoise du Colombier	122
Naissance de Stéphanie Panet	122
La carrière romaine de Barutel et le Creux de l'Assemblée	123
M. Maurice Aliger est candidat au siège de membre résidant de M. Chastanier	123

COMMUNICATIONS

M. l'Abbé André : <i>L'abbé de Sauvages</i> (1710-1795)	94
M. le Dr Jean Paradis : <i>L'homme inachevé</i>	97

M. Ivan Gaussen : <i>Le Marquis de Villevieille et Vauvenargues</i>	104
Mlle Alice Fermaud : <i>Pascoli, le poète des humbles</i>	111
M. Maurice Aliger : <i>La monnaie antique et les trouvailles monétaires en Vaunage</i>	123
M. Félix Villeneuve : <i>Compte rendu de La génétique de l'intelligence</i> , par Jacques Larmat .	127
M. Guy Dupré : <i>Formation et rayonnement d'une personnalité catholique au XIX^e siècle : le Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880)</i> .	131

HOMMAGES

Y. Chassin du Guerny : <i>Châteaux du Gard</i> , Paris, s.d.	93
Nuova Rivista di Varia Umanità, diretta da Giuseppe Arcaroli. Verona, anno IV, n° 3-4, 1959	97
Giuseppe Arcaroli : <i>Recensione. Pasquale Salvucci. Linguaggio e mondo umano in Condillac (ex Nuova Rivista di varia umanità, Anno III, n° 1, 1958)</i>	97
Giuseppe Arcaroli : <i>Recensione. P. Salvucci. La dottrina kantiana dello schematismo trascendentale (ex Nuova Rivista di varia umanità. Anno II, n° 2, 1957)</i>	97
Pierre Dupuy : <i>Les fanatiques du toro ou le grand combat de l'aficion française</i> . Nîmes, 1972	104
Jacques Larmat : <i>La génétique de l'intelligence</i> . P.U.F. Paris, 1973	104
Servicio informativo español : <i>La constitution espagnole</i> . Madrid, 1972	104
Cyprien Jullian : <i>La Russie d'où je viens</i> . Uzès, 1973	104
Maurice Aliger : <i>Monnaies Volques Arécomiques, Avernoes et Eduennes de l'Oppidum de Nages (Gard) (Ogam. tome XXI. Fasc. 1-6. Rennes, 1969)</i>	123
Marius Portal : <i>Le calcul mental, ses secrets et ses applications</i> . 5e édition. Avignon, 1972 . .	126

SEANCE DU 5 AVRIL 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Sablou, M. le Dr Drouot, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Pasteur Fabre, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mme Martin-Guis, Mlle Metge, Mme Déchery, M. Marius Portal, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. le Dr Paradis, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud M. le Vicaire Général Marchand.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage de l'auteur :
Y. Chassin du Guerny - Châteaux du Gard, Paris,
s.d.

M. l'Abbé René André, correspondant, lit une communication intitulée : *L'abbé de Sauvages* (1710-1795), dont voici le résumé :

Trois ouvrages ou articles récents rappellent la figure de Pierre-Augustin Boissier de Sauvages, né à Alès en 1710. Destiné à l'état ecclésiastique, il prit ses grades théologiques à la Sorbonne. De retour à Alès, il fut professeur de philosophie au collège, et fit dans cette ville les premières expériences de physique inspirées des principes de Newton, nouveauté notable à cette époque.

Grandi dans une famille favorable aux études, il eut un goût passionné de la recherche, surtout dans le domaine des sciences. La minéralogie l'attirait tout particulièrement, ce qui l'amena à faire des découvertes géologiques, celle, par exemple, des terrains qui se distinguent par des animaux fossiles, posant ainsi « les bases mêmes de la paléontologie stratigraphique », comme le dit Frank Bourdier dans son ouvrage récent : *Préhistoire de France*.

Les maladies des vers à soie, fréquentes à cette époque, attirèrent aussi son attention. Il observa leur manière de vivre, les disséqua, rechercha la cause de leur maladie. Il en fit une description si magistrale que Pasteur n'omet pas d'en faire mention dans son étude sur les maladies des vers à soie. Il visita les magnaneries des Cévennes, puis se rendit en Italie pour compléter ses informations, et il écrivit un ouvrage portant le titre : *L'Art d'élever les vers à soie*.

Ses qualités de chercheur et d'homme de science lui valurent d'être l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie* de Diderot pour quelques articles.

Mais le plus grand titre de gloire de l'abbé de Sauvages est son *Dictionnaire languedocien-français* paru à Nîmes en 1756, réédité en 1785 et plusieurs fois réimprimé.

Cet ouvrage reçut un accueil très favorable, car il venait à son heure : à cette époque, en effet, s'exerçait, dit Robert Lafont, « une recherche lexicologique sur les parlers vivants ».

L'abbé de Sauvages ne prétend pas à l'érudition. Il tente de dresser un tableau assez complet des termes de nos provinces méridionales, il lutte contre les gasconismes ou fautes les plus communes commises par les Méridionaux dans l'usage du français, mais il a voulu, en fin de compte, ériger un monument à sa langue maternelle, « relever, rehausser, enseigner la langue romane ».

Il a réalisé un ouvrage fort bien documenté et dont l'intérêt n'est pas épuisé pour tous ceux qui veulent retrouver ou connaître les mots de notre terroir. Ces mots, il les illustre par des remarques d'ordre historique, social, littéraire, folklorique, etc. Son livre révèle aussi un aspect important de notre langue : c'est la richesse des termes languedociens lorsqu'il s'agit des réalités du terroir. Remarquons enfin le fort pittoresque *Recueil de proverbes, de maximes et de dictons languedociens et provençaux* qui clôt ce Dictionnaire, et dans lequel la langue d'oc prend le pas sur la langue française par son style aiguisé, mordant, savoureux.

Ordonné prêtre à l'âge de soixante-un ans, il aimait les offices religieux. Mais il souhaitait un renouveau de la liturgie, disant que « les religions qui chantent les louanges de Dieu en langue vulgaire lui plaisaient davantage ».

Il mourut le 29 décembre 1795, laissant ses biens à l'hospice d'Alès.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 15.

SEANCE DU 27 AVRIL 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. le Dr Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, Me Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le Dr Drouot, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. le Pasteur Fabre, membres résidants ; M. Modeste, M. le Professeur Harant, membres non résidants ; Mlle Metge, M. Portal, M. Aliger, correspondants.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Davé, M. Pierre Hugues, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Chastanier.

M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel, étant absent, le secrétariat de la séance est assuré par M. Henri Seston, ancien président, et la lecture du procès-verbal de la dernière séance est renvoyé à une prochaine réunion.

Mlle Alice Fermaud et Me Jean Roger présentent la candidature de M. Giuseppe Arcaroli au titre de correspondant de l'Académie. M. Arcaroli, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue-Vérone, est un des animateurs les plus actifs du jumelage Nîmes-Vérone. M. Arcaroli devant venir à Nîmes à la fin du mois de mai, l'Académie décide de se prononcer sur cette proposition dans sa prochaine séance.

L'Académie a reçu en hommage de M. Giuseppe Arcaroli :

Nuova Rivista di Varia Umanita, diretta de Giuseppe Arcaroli, Verona, Anno IV, N° 3-4, 1959.

Giuseppe Arcaroli - Recensione - Pasquale Salvucci - Linguaggio e mondo umano in Condillac (ex Nuova Rivista de varia umanita. Anno III, N° 1, 1958).

Giuseppe Arcaroli - Recensione - P. Salvucci - La dottrina kantiana dello schematismo trascendentale (ex Nuova Rivista di varia umanita. Anno II, N° 2, 1957).

M. le Dr Paradis lit une communication intitulée *L'homme inachevé* dont voici le résumé :

L'évolution ne se fait pas seulement dans la vie continue de l'espèce, mais dans chaque individu chez qui certains organes ont disparu, d'autres se sont perfectionnés. Si l'homme possède les mêmes organes que les animaux, ayant les mêmes fonctions que chez ces derniers, par contre le cerveau est le seul organe qui se soit radicalement transformé. Chez les poissons et les reptiles, le cerveau n'est qu'une toute petite bande ; chez les mammifères, il devient une protubérance plus importante ; chez l'homme apparaît la pensée.

L'homme et déjà son embryon, ont conservé les cerveaux animaux. Le plus ancien qui date de deux millions d'années est appelé reptilien ou hypothala-

mus ; c'est celui qui préside aux gestes instinctifs, il ne comprend rien, n'est qu'un organe de routine ; au point de vue social, il incline vers la hiérarchie sociale, la distinction des chefs, l'obéissance aux lois, les préjugés, les conditions sociales, les notions de classes, de propriété, de patrie. Il est dangereux parce que son comportement est ignoré. C'est le subconscient des surréalistes, l'inconscient de Freud. Le second cerveau qui entoure le premier est appelé cerveau mammifère ou lobe limbique ; c'est celui qui est le point de départ de tout ce qui est affectif, la peur, la colère, la joie l'amour. Il est le centre de tout ce qui est émotionnel. Le troisième cerveau est une écorce qui recouvre les deux premiers, on l'appelle cerveau humain ou néo-cortex. Il est relativement récent, puisqu'il n'a que cinquante mille ans. La substance cérébrale est formée de neurones dans lesquels l'influx nerveux est d'origine chimique. Ce dernier cerveau est le siège de l'imagination créatrice, c'est le « supplément d'âme » de Bergson. Tout le drame de la vie est fait du complexe de ces trois cerveaux qui tiraillent l'homme entre l'animal et l'homme.

Quand l'homme sera aidé à dompter ses cerveaux animaux, on arrivera à l'humanité, qui sera la race des surhommes sans orgueil. Tous les hommes n'y arriveront pas, mais il suffit d'un certain nombre pour faire régner l'humanité sur la terre. D'après des expériences faites depuis vingt ans, la conscience, qui est une acquisition récente nous montre que l'humanité est encore dans l'enfance, elle n'a pas plus de huit à dix ans d'âge. C'est l'âge où l'enfant joue avec les allumettes et nous savons de nos jours de quelle taille sont ces dernières. Mais le fait que l'humanité est encore enfant est quelque chose de réconfortant et de joyeux, car elle pourra se perfectionner. Si elle était adulte, incapable de perfectionnement, nous pourrions chanter son « De profundis ».

Puisque le cerveau reptilien développe en l'homme l'agressivité, il faut le combattre par l'éducation et par l'instruction. Tous les conquérants sont des primitifs privés de l'amour du prochain ; les conqué-

rants modernes sont les chefs d'industrie, qui ne font que promouvoir une civilisation de lutte, un désir d'expansion qui ne font pas le bonheur de l'homme. Ajoutons que la drogue et l'alcool endorment le cerveau pensant et excitent l'hypothalamus. Pour revenir à une société saine, il faut remplacer la civilisation des machines par celle des hommes, et nous rendre maîtres de notre hypothalamus.

Mais comment le contrôler ? par la sainteté, les macérations, le contrôle de soi ? Mais ce sont des moyens qui ne conviennent qu'à une élite, donc des moyens restreints. Le remède viendra de la médecine : le docteur Henri Laborie a découvert des médicaments qui pourront juguler l'agressivité et nous faire rêver d'une humanité pacifiée. Laissons donc dormir nos instincts, pour que l'humanité se mette résolument en marche vers l'humanité.

Cette communication soulève une discussion animée à laquelle prennent part notamment MM. Harant, Jean Brunel, Modeste, Drouot, Villeneuve et M. le Pasteur Brunel.

La séance est ensuite levée à 18 heures 45.

29 AVRIL 1973

*VISITE A L'ABBAYE DE SENANQUE
ET A L'EXPOSITION SAHARIENNE*

Le dimanche 29 avril, quelques Académiciens se retrouvaient dès 10 h 30 dans la salle d'accueil de l'abbaye. Cette salle d'accueil-librairie, doublée d'une salle de lecture fort bien aménagée, permet aux visiteurs de feuilleter images et livres, photographies et documents et de s'en munir si les goûts, les désirs et les moyens se peuvent mettre d'accord !

Comme il avait été prévu par l'invitation du pasteur Fabre, M. Emmanuel Muheim, Directeur du centre de rencontres qu'est aujourd'hui l'abbaye, pilotait lui-même les Académiciens. C'était d'abord la visite commentée de l'exposition des symboles. M. Muheim est l'auteur de cette exposition remarquable à de nombreux points de vues. Devant les grandes photographies et les textes anciens, nous sommes là, non pas devant un catalogue, mais devant le rappel de la genèse de la pensée humaine et de certaines de ses œuvres. Le langage symbolique est notre langage. Langage indispensable à réapprendre sans cesse puisqu'il est avant l'expression verbale immobilisée, et qu'il la suit en l'ouvrant à l'inconnu secret et vivant.

Visite, rencontre avec le monde humain qui a vécu en ces murs. Du dortoir à l'abbaye elle-même, où dans l'absence de toute « décoration » ce sont les situations et les formes architecturales qui sont porte-paroles (convergence des fenêtres d'abside, carré de transept sous la coupole, etc...), acoustique faite pour le chant monophonique. Le cloître avec ses galeries spécialisées pour le rythme liturgique de certaines heures. La salle du chapitre (où le chapitre du jour était lu et commenté, les instructions données) et l'unique sculpture non végétale, tête de satan, face à la porte de la salle, le « garde à vous » aux bavards ! Chauffoir-scriptorium, réfectoire où, sur toute une muraille, l'arbre généalogique de Citeaux vient poser de nombreuses questions et vient aussi manifester aujourd'hui encore de l'extraordinaire expansion de l'ordre.

La magnifique salle à manger de l'hôtellerie de l'abbaye accueillait à midi ceux qui avaient pu apporter leur repas avec eux.

L'après-midi, après avoir eu toute la liberté voulue pour voir et revoir, Monsieur Muheim nous recevait dans la grande salle de conférence toute empreinte de simplicité et de perfection cistercienne. Le Directeur du Centre à la demande du pasteur Fabre donnait un exposé, en fait, posait quelques-unes des innombrables questions, nées de la vie monastique et touchant le domaine du social et de l'économique (le fait d'être dans un pays pauvre un groupe de nombreuses paires de bras dont les fruits du travail vont être sur les marchés et les champs de foires une richesse, mais aussi une concurrence, entraînant une baisse des prix, etc...). M. Muheim montre aussi comment le monastère malgré les règles et la discipline s'enrichit et, s'enrichissant, connaît tous les dangers.

Après M. Muheim, le pasteur Fabre sollicite les questions des uns et des autres et choisit au milieu de nombreuses questions soulevées par la visite-rencontre de développer très succinctement la pensée qu'en fait, quoi qu'on dise, il n'y a pas d'art cistercien. Il n'y a pas au départ un point de vue d'école comme

on a tendance à le voir et à vouloir le faire entendre. Il y a une position de départ essentiellement faite d'une soif de retour aux sources de la foi chrétienne la plus authentique, de la prière la plus vraie, donc d'un besoin de silence et d'autre part la nécessité évangélique de partager avec d'autres, en commun, en communion, cette recherche, cette prière, ce labeur des mains et de l'intelligence. Ceci étant, là où quelques hommes se trouvent et veulent s'implanter, ils se serviront des matériaux, de certaines traditions locales pour bâtir et vivre. Notre tendance a tout réduire en carton-minute nous empêche de savoir lire un temps comme le temps pré-roman et roman.

La visite de l'exposition saharienne permanente a été aussi une découverte pour plusieurs. Avec toute la place voulue pour que l'air saharien circule, histoire géologique et humaine spirituelle centrée autour de documents uniques et combien précieux évoquant le Père de Foucaud, de la préhistoire (mais qu'est-ce que la préhistoire saharienne ?) à nos jours par la pierre, la poterie, le travail du cuir de l'os, du bois il y a de quoi longuement écouter les chants, les cris, les pleurs, les rires de combien de générations et les Touaregs, pour qui les a approchés, non en touristes, mais en « frère homme », les seigneurs, sont là, poètes, savants, guides, extraordinaires connaisseurs des étoiles et de leurs simulacres, souverains en hospitalité et que dire encore... Il ne manquait, ce dimanche, que le colonel Le Sourd pour que, perdant le sens des heures de nos montres, nous entrions dans le monde saharien où la vie et le temps et l'espace se mesurent en scintillements des étoiles...

SEANCE DU 11 MAI 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. le Dr Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, Me Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Ville-neuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Pasteur Fabre, membres rési-dant ; Mlle Metge, M. Marius Portal, M. Alliger, cor-respondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Dr Paradis, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Chastanier, M. le Chanoine Marchand.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Professeur Giuseppe Arcaroli, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Univer-sité de Padoue-Vérone, est élu correspondant de l'Académie.

Ont adressé leurs remerciements à notre compa-gnie : M. Aimé Vielzeuf, récemment élu membre rési-dant, et MM. Jean Carrière, Gorlier, Guy Dupré et Armand Martin, ainsi que Mme Durand-Tullou, nom-més correspondants.

Le 8 avril, l'Académie a été représentée par M. le Professeur Jean Brunel à la cérémonie de l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale de Jean Paulhan, de l'Académie Française, membre non résidant de notre compagnie.

Le même jour, M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel, a représenté l'Académie aux fêtes du cinquantième de la fondation de la Société des Bibliophiles Nimois et de la Société félibréenne *La Tour Magno*.

M. Roger Chastanier, ayant quitté Nîmes et s'étant installé à Lussan, demande à passer dans la classe des membres non résidants. L'Académie déclare qu'il y est admis en qualité de surnuméraire. Au cours de la séance du 25 mai, l'Académie décidera s'il y a lieu ou non de procéder à son remplacement.

M. Jean Pourtal de Ladevèze et M. Georges Martin ont obtenu un Prix de l'Académie Française. Ils en sont chaleureusement félicités.

L'Académie a reçu en hommage :

Pierre Dupuy - Les fanatiques du toro ou le grand combat de l'aficion française - Nîmes, 1972.

Jacques Larmat - La génétique de l'intelligence. P.U.F., Paris, 1973.

Servicio informativo español - La constitution espagnole - Madrid, 1972.

Cyprien Jullian - La Russie d'où je viens. Uzès, 1973.

M. Ivan Gaussen, membre non résidant, lit une communication intitulée : *Le Marquis de Villevieille et Vauvenargues*.

La vie de J.B. Raymond de Pavée, Marquis de Villevieille, a été plus particulièrement marquée par les relations qu'il entretint avec le Marquis de Vauvenargues, le grand moraliste provençal.

Raymond de Pavée fit, comme le voulait une tradition familiale, carrière dans les armes au Régiment du Roi. C'est là qu'il rencontra le Marquis de Vauvenargues qui par ses qualités d'esprit, plus que par ses campagnes militaires, devaient acquérir une notoriété littéraire bien méritée, au cours de ce XVIII^e siècle, si riche en talents.

De communes souffrances, notamment lors du fameux siège de Prague de 1742, des désillusions de carrière du même ordre, devaient les unir et lorsque Vauvenargues abandonna l'armée en 1744, Villevieille le suivit peu après.

Mais, pendant ces années passées ensemble, une étroite amitié les avait unis. On en connaît toute la force et toute la profondeur par la correspondance échangée entre les deux Marquis, qui nous a été conservée.

Viellevieille plus âgé que son ami de dix-neuf ans, avait été pour lui, aux heures difficiles, un conseiller sincère et précieux.

Il avait reçu les confidences de celui qui, quelques années après, devait en 1746, publier cette *Introduction à la Connaissance de l'Esprit humain*, puis *Réflexions et Maximes*, qui lui valurent l'estime de Voltaire et une immortelle célébrité.

M. Ivan Gausson devait rappeler à cette occasion que, quelques années après, le fils de Raymond de Pavée, Charles Philippe rencontra Voltaire qui considérait Vauvenargues comme une des gloires de ce siècle.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE

D'HENRY BAUQUIER

(1873-1952)

13 MAI 1973

Journaliste, poète, historien, archéologue, homme politique, Henry Bauquier (1873-1952), conservateur des Musées de Nîmes et fondateur du Musée du Vieux Nîmes, fut un des membres les plus éminents de notre compagnie.

Lors de la cérémonie qui a célébré le centenaire de sa naissance, M. le Professeur Jean Brunel, Président de l'Académie, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

C'est au nom de deux des institutions nimoises auxquelles Henri Bauquier était le plus attaché que je dois prendre la parole — je veux dire l'*Académie de Nîmes* et l'*Ecole Antique*. Peut-être semblerai-je me répéter en parlant de son rôle dans l'une et dans l'autre, tant il est vrai que son activité y manifestait les mêmes qualités maîtresses et la même passion d'illustrer sa ville, de préciser toujours davantage et de maintenir pour les générations nouvelles la connaissance de son passé, passé lointain ou passé proche, auquel il tenait par toutes les fibres de son être...

Une tâche qu'à l'Académie Bauquier ne pouvait laisser à nul autre consistait à donner au jour le jour connaissance à ses confrères des découvertes de toute nature qui se faisaient sur le sol nimois.

C'est ainsi qu'il les entretenait — je cite à peu près au hasard — d'une sépulture antique, arécomique, de tombes gallo-romaines aux abords de nos anciennes voies ou de la nécropole chrétienne de Saint-Laurent-des-Arbres : nous sommes encore ici sur le territoire de la Civitas nimoise. Il est, par ailleurs, bien souvent question de sépultures dans ses notes : les archéologues ne sont-ils pas parfois qualifiés de pilliers de tombes ? Mais qui ne se rappelle avec quel respect, quelle dévotion, Bauquier semblait approcher ces restes de nos lointains ancêtres ? Il a signalé ou étudié bien d'autres découvertes, depuis le monument de la place de la Calade ou la mosaïque de Bellérophon jusqu'à un four de potier du XVII^e siècle. J'en passe, pour ne pas faire un catalogue...

Bauquier a associé l'Académie — et avec quelle générosité — à la seconde de ses grandes préoccupations, l'étude par les documents figurés du mouvement légitimiste en France et dans notre région. Les communications qu'il en a tirées sont nombreuses et il a, bien sûr, fait hommage à l'Académie de ses publications successives, qui sont remarquables de tout point, sur la numismatique et l'iconographie du Comte de Chambord. Il est allé plus loin, remettant à l'Académie, et de son vivant même, l'inestimable collection qu'il avait lui-même réunie de ces rares et curieux témoignages d'un proche passé.

Cet intérêt passionné que Bauquier apportait à une tentative avortée de restauration monarchique a parfois surpris, car on savait bien qu'il était personnellement de convictions républicaines. Il n'en est que plus significatif. Et voyez comme tout s'explique : le mouvement légitimiste a été particulièrement marqué à Nîmes. Il s'agissait donc, pour une part, d'une page de notre histoire locale. Et cette page reflétait l'élan généreux, foncièrement désintéressé, d'une des fractions les plus démunies de la population nimoise. Il y avait là plus qu'il n'en fallait pour séduire l'âme sensible et chevaleresque de Bauquier.

La sensibilité de Bauquier, cette sensibilité d'un homme fort et dur à lui-même, elle apparaissait à

plein, en toute candeur, si l'on veut, dans les brefs poèmes dont il a donné plus d'une fois la primeur à l'Académie, les lisant de cette voix, qui n'était qu'à lui, sur un ton pénétré et néanmoins dépourvu de toute affectation, en homme pour qui la forme importe moins que la pensée. Comment ne songerais-je pas, après bientôt trente ans, à ceux de ces vers qu'il consacrait au souvenir de la petite-fille que lui ravit le bombardement de notre ville le 27 mai 1944 ?

Bauquier n'était pas autre à l'Ecole Antique qu'à l'Académie. Certes il s'y montrait plus strictement archéologue et assumait avant tout le rôle de présenter, avec quel amour et quelle minutie, le décor de nos monuments et les richesses de nos musées. Mais s'il le faisait, avec prédilection, pour nos auditeurs d'été de l'Ecole Antique, conviés à venir toucher en quelque sorte du doigt la trace de notre passé indigène, gallo-romain ou médiéval, c'est une tâche qu'il s'imposait avec la même bonne grâce en faveur de quiconque prétendait l'avoir pour guide. Et n'a-t-il pas inversement un jour, trouvant des auditeurs de choix dans ses confrères de l'Académie, réuni notre compagnie pour une séance exceptionnelle, au temple de Diane, afin d'y exposer le résultat des recherches qu'il venait de faire sur ce monument si inexactement nommé ?

Je ne décrirai donc pas Bauquier dans l'accomplissement bénévole et fervent de son rôle de cicerone érudit, dont la familiarité visible avec nos vieilles pierres, inspirait pleine confiance aux néophytes qu'il écoutaient. Cela nous entraînerait trop loin sur ses pas infatigables. Je terminerai plutôt par un souvenir qui se rapporte à cette année 1944 dont nous avons rappelé combien, à la veille de la Libération, elle lui fut cruelle. Il témoigna de sa volonté de mettre encore et malgré tout au service de ses concitoyens sa connaissance inégalée du vieux Nîmes. Lui qui en avait longuement étudié, pour la seule joie de connaître et d'admirer, l'architecture complexe et les éléments décoratifs subsistants, revenait maintenant dans les plus sombres couloirs de ces anciennes de-

meures pour y repérer les voûtes encore assez solides pour servir d'abris de fortune en cas de nouveaux bombardements et pour éviter, si possible, que d'autres connussent le même malheur qui venait de frapper sa famille. Tel était l'homme, tel était l'archéologue et le citoyen. C'est peu de dire — encore dois-je bien dire — qu'il a honoré, avec sa ville, l'Académie et l'Ecole Antique, qui ne pouvaient manquer de lui apporter en ce jour leur hommage reconnaissant.

SEANCE DU 25 MAI 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. Claude Escholier, M. le Docteur Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Pasteur Fabre, membres résidants ; Mlle Metge, M. Marius Portal, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Docteur Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy Me Jean Roger, M. le Professeur Maurice Auméras, M. le Chanoine Marchand.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Une séance extraordinaire se tiendra le 5 juin 1973 au cours de laquelle la médaille de l'Académie sera remise à M. le duc de Castries, membre non résidant de notre compagnie, en l'honneur de son élection à l'Académie Française.

En accord avec l'article 15 du règlement, l'Académie décide de procéder au remplacement de M. Chastanier, membre résidant, passé dans la classe des membres non résidants. Les propositions de candidature seront reçues du 26 mai au 8 juin 1973.

Mlle Alice Fermaud lit une communication intitulée *Jean Pascoli, le poète des humbles* dont voici le résumé :

La vie de Jean Pascoli, toute de labeur et d'effacement, n'eut d'histoire que celle de l'horrible drame de son enfance. Mais le caractère de l'homme et de l'œuvre du poète en restèrent marqués d'une manière indélébile.

Né à Saint-Maur-de-Romagne en 1855, le quatrième d'une heureuse famille de dix enfants, il devint orphelin à douze ans : son père fut assassiné mystérieusement sur la route et sa mère mourut de chagrin peu après. Ses aînés étant morts à leur tour, le voilà sans ressource et chef de famille à dix-huit ans. Après une période de révolte et de bohème qui le jeta au socialisme et à la prison, en 1879, il se résigna, reprit ses lettres aux lycées de Matera (Abruzzes), de Massa Carrare, et de Livourne, de 1882 à 1895, puis il enseigna la littérature latine aux Facultés de Messine et de Pise, de 1895 à 1904, puis la littérature italienne à Bologne où, en 1904, il remplaça Carducci, à qui il succéda également comme poète national à partir de 1905. Il mourut le 6 avril 1912, à l'âge de cinquante-sept ans.

Ayant souffert de la haine, il la combattit toute sa vie, et ne cessa de prêcher l'amour et la bonté, l'amour pour toutes les créatures, mais surtout pour les plus humbles, les plus déshéritées, les plus faibles.

Les humbles, ce sont les paysans, dans leurs travaux champêtres. Ce sont aussi les animaux, les oiseaux, hirondelles et moineaux, et, bien sûr, la petite jument pie qui a ramené chez lui son maître assassiné. Ce sont encore les isolés, les solitaires, satisfaits de leur sort ou accablés par lui, et le poète lui-même

est l'un d'entre eux, repris par le souvenir d'un amour disparu, lui qui a connu une vie de labeur et de peine, mais qui, au crépuscule de ses jours, sent un apaisement s'emparer de son âme, et retrouve ses impressions de jeunesse. Ce sont surtout les enfants, les tout petits, si délicats, si frêles, et qui, parfois, connaissent le malheur dès leur berceau ; et aussi les plus grands, ceux que la mort sépare, ceux qui, dans leur misère, n'ont que l'amour maternel pour adoucir leurs maux, et les querelleurs qui se boudent, mais que la peur fait réconcilier, etc...

Divers poèmes ont été analysés, commentés, certains traduits, pour illustrer la pensée du poète, et cette pensée se résume en une grande et belle leçon d'amour fraternel, d'amour pour toutes les créatures, de paix universelle à travers la grande famille des hommes, parce qu'ils sont frères, et que des frères doivent s'aimer.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, Président, en présence de M. Richardot, Préfet du Gard.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. Nadal, M. Bernardy, Me Roger, M. le Dr Drouot, M. Frainaud, M. le Président Panet, Me Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin Mlle Fermaud, M. le Chanoine Marchand, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, M. Portal, M. Hubert Noë, correspondants ; et M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Dr Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. de Régis, M. Davé, M. Théron, M. Escholier, M. Larmat, M. Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Lassalle, M. le Pasteur Fabre.

Cette séance extraordinaire est tenue en l'honneur du duc de Castries, membre non résidant, récemment élu à l'Académie Française.

Le Président prononce une allocution dont voici le texte :

Monsieur le Duc,

Dix ans se sont écoulés depuis le jour où nous nous fîmes un honneur et une joie de vous recevoir dans notre Compagnie comme membre non résidant. Nous savions la valeur de votre œuvre ; nous devinions qu'elle ne manquerait pas de vous valoir une plus haute consécration. Ce n'était pas un motif d'hésiter à vous offrir le seul titre dont nous disposions. La bonne grâce avec laquelle vous l'avez accueilli, les sentiments manifestés par vous à l'égard de ceux qui avaient désiré pouvoir se dire vos confrères montrent assez que nous avons eu raison de vouloir marquer la haute estime dans laquelle nous tenions votre science d'historien comme votre talent littéraire.

C'est donc l'un des nôtres, et nous en sommes fiers, qui a été reçu à l'Académie Française en cette mémorable séance du 1^{er} février dernier. Dès lors, quel intérêt ne devions nous pas prendre de toute manière à la lecture très attendue de votre discours de réception ! J'ose dire, Monsieur, que notre attente a été comblée. Par delà les qualités de forme et l'élégance du ton, auxquelles nous avouons être sensibles, c'est un portrait inoubliable de votre prédécesseur, le pasteur Bœgner que vous nous offrez, un portrait coloré, mais aussi riche de sève spirituelle et d'émotion humaine. L'arrière-plan sur lequel se détachent la pensée et l'action de votre modèle représente quatre cent cinquante ans d'histoire en un raccourci brossé à grands traits éclairants. Tous ensemble et d'un même cœur — et j'y insiste, parce que l'Académie de Nîmes est très officiellement divisée en groupes de caractère confessionnel ou idéologique — nous vous remercions pour le témoignage lucide et généreux rendu à un homme de foi, enraciné dans la pensée réformée et d'esprit profondément œcuménique, dont vous avez bien senti que les aspirations et les vôtres se rejoignaient par le haut.

Nous avons également lu, bien sûr, et avec grand plaisir, la réponse de M. Jacques Chastenet à votre discours. Sous une forme spirituelle, elle est de na-

ture à donner une idée de la richesse et de la portée de votre œuvre. Pour ma part, et de crainte d'être importun, je me bornerai à quelques-uns de ses aspects. Vous rappelez volontiers vous-même que vous avez débuté comme romancier, non sans succès du reste. Grâce vous soient donc rendues de n'avoir pas donné, lorsque vous vous êtes constitué historien, dans le genre hybride et faux de l'histoire romancée. Mais peut-être devez-vous à vos premières amours littéraires d'avoir volontiers écrit par la suite avec autant de brio que d'exactitude des biographies comme celles d'*Henri IV*, de *Beaumarchais* et de *Mirabeau*, de *Maurice de Saxe*, dont vous nous entretîntes un jour spécialement, de *Mme du Barry*, de *Juliette Récamier*. Car si c'est l'imagination créatrice qui donne vie aux personnages des romans, une autre forme d'imagination, une imagination re-créatrice n'est-elle pas la faculté majeure d'un biographe digne de ce nom ?

Votre première biographie fut, sauf erreur de ma part, celle du *Maréchal de Castries*, dont les éléments vous étaient fournis par les propres archives conservées en votre demeure seigneuriale. Si c'est toujours une satisfaction de qualité que de fouiller dans les vieux parchemins — ou papiers — et de tirer de documents inertes comme une étincelle de vie, quelle devait être la vôtre d'écrire ainsi une page de l'histoire de votre famille, tout en apportant une contribution à la connaissance de l'histoire nationale, de l'histoire régionale aussi, puisque la famille de Castries est de vieille noblesse languedocienne !

Elargissant sans cesse vos vues, vous deviez écrire, en dernier lieu, cette *Histoire de France des origines à 1970*, après avoir donné entre temps la série du *Testament de la Monarchie*, dont le dernier volume, intitulé *Le grand refus du Comte de Chambord* constitue un lien de plus avec l'Académie de Nîmes, puisqu'il évoque une sorte de drame politique cornélien sur lequel se sont penchés avec prédilection et sympathie deux de nos vénérés confrères disparus, Lazarus et Bauquier, dont l'un était notoirement légitimiste, et l'autre non moins notoirement républicain.

Il nous reste à tirer une conséquence pratique du sentiment de tout ce qui nous unit. Il n'est point de société où l'on n'ait coutume de célébrer par une réunion intime le succès ou l'honneur advenu à l'un de ses membres. Bien plus, on s'efforce d'en rendre le souvenir durable par quelque présent de circonstance, qui vaut tout au moins par l'intention qui l'a dicté. C'est à ce titre que j'ai à remplir, Monsieur, l'agréable mission de vous remettre la médaille de l'Académie de Nîmes. Le crocodile et le palmier des armoiries de notre ville, qui figurent à l'avant, peuvent prendre place, dans votre esprit, à côté des symboles variés qui décorent votre pacifique épée d'académicien, et cela d'autant mieux que le village et le château de Castries, auxquels vous êtes si attaché, sont partie intégrante du territoire de l'antique cité de Nemausus. La devise de notre Académie « Aemula lauri » ne figure pas, faute de place, au revers. Je le regrette un peu, car elle vous rappellerait cette légitime ambition de renommée littéraire, que vous avez si bien su satisfaire. Veuillez donc agréer, Monsieur, l'hommage de cette médaille. Mon seul vœu sera que vous éprouviez, à la recevoir, un peu de ce plaisir que nous trouvons nous-même à vous l'offrir.

Le Président remet la médaille de l'Académie au Duc de Castries, tandis qu'une gerbe de fleurs est offerte à Madame la Duchesse de Castries.

Monsieur le Duc de Castries remercie alors l'Académie dans les termes que voici :

Messieurs,

Je suis profondément touché par la manifestation de votre sympathie et par la manière cordiale autant qu'élégante dont vous me l'avez exprimée.

Vous m'en aviez d'ailleurs donné d'autres preuves en m'appelant parmi vos membres non résidents

alors que mon œuvre s'ébauchait. Il est plus remarquable de prévoir que de consacrer et sur ce point votre Académie s'est montrée exemplaire.

Un tel témoignage venant de l'élite de la ville de Nîmes me va particulièrement au cœur pour de nombreuses raisons.

Si, sur une carte je plaçais la pointe d'un compas au centre de cette ville pour tracer un cercle de cinquante kilomètres de rayon, j'y retrouverais, Paris excepté, tous les lieux qui ont joué un rôle dans ma vie et la synthèse de mes souvenirs.

Le château de la Bastide d'Engras où je suis né il y a près de soixante-cinq ans est proche d'Uzès, celui de Gaujac où j'ai passé la plus grande partie de ma jeunesse se situe entre Remoulins et Bagnols-sur-Cèze, c'est-à-dire que pour l'un comme pour l'autre Nîmes était la ville de ressources et me fut précocement familière. Alais dont je possède des archives qui couvrent la moitié ouest du département du Gard et fut fief de ma famille à la fin de l'ancien régime est également inclus dans le cercle que j'ai tracé, et aussi Montpellier berceau de ma race, et plus encore Castries où depuis trente-huit ans, ma femme et moi faisons revivre une tradition vieille bientôt de cinq siècles.

De votre pays, de votre département, j'en suis autant qu'il est possible d'en être et j'ai même été citoyen d'adoption de votre ville de Nîmes où j'ai passé mes hivers au cours de la guerre de 1914 et pendant les années qui l'ont suivie. C'est dans cette cité dont les rues me sont si amicalement familières que j'ai commencé mes études et pris ce goût de la culture qui ne m'a jamais abandonné ; c'est pour avoir joué jeune dans votre jardin de la Fontaine que j'ai compris précocement la beauté, pour avoir vu les représentations de la Comédie française dans vos arènes que j'ai aimé l'art classique, pour avoir admiré de mes yeux d'enfant votre Maison Carrée que j'ai gardé le sens de la mesure.

« Le Nimois est à demi-romain », a dit un de vos poètes du terroir et ce goût de la latinité je le dois probablement à ces enfances nimoises.

A cette ville je suis resté si profondément attaché que je continue à venir y faire mes courses depuis Castries et qu'il m'arrive souvent, si j'ai à séjourner dans le midi en hiver, de lui demander asile tant j'ai de plaisir à la revoir.

C'est vous dire le contentement que j'éprouve aujourd'hui à me trouver parmi vous et à y revivre des souvenirs d'enfance dont vous abritez un témoin en la personne éminente de Monseigneur Homs qui fut mon professeur de troisième et dont je n'ai pas oublié les précieuses leçons.

Mais, depuis ces années lointaines, bien des choses ont changé dans votre chère ville et j'en ai éprouvé récemment l'exemple en ayant à me pencher sur des problèmes confessionnels.

A vrai dire, j'avais peu pensé à cette éventualité et je n'avais jamais imaginé que je succèderais un jour au pasteur Marc Bœgner. Je visais, je l'avoue, le fauteuil du Maréchal Juin, dont j'avais beaucoup connu et aimé le titulaire et il s'en fallut d'une voix que je ne l'occupasse, en 1967, ce qui eut porté à cinq le nombre des académiciens du Gard qui eut ainsi, à lui seul détenu la huitième partie des fauteuils qu'abrite en théorie la Coupole.

La mort prématurée de votre brillant compatriote Jean Paulhan n'a pas permis la performance, mais du moins ai-je maintenu l'imposant effectif académique du Gard, effectif qui n'est pas sans susciter des envieux puisque, pour nantir de la même manière tous les départements, Thierry Maulnier a dit qu'il faudrait porter à plus de 360 le nombre des immortels.

La « maigre immortalité noire et dorée, compagne affreusement laurée » dont parle Paul Valéry exige de ses néophytes l'éloge d'un prédécesseur et, je l'avoue, je me suis trouvé assez embarrassé quand je me suis vu dans l'obligation de faire revivre celui qui fut pendant la guerre de 1940 votre compatriote occasionnel, le pasteur Marc Boegner.

De mon enfance nimoise j'avais gardé un souvenir frappant de la quasi-ségrégation des deux confessions dans la ville la plus réformée de toute la France

et je me demandais comment j'allais pouvoir concilier tant de sentiments qui dans ma jeunesse paraissaient inconciliables.

Le pasteur Marc Boegner avait ouvert la voie, et, en étudiant les passionnants détours de son existence, j'ai pu constater qu'avant d'appartenir à une confession déterminée, tous ceux qui se réclament du Christ sont également dignes du nom de chrétiens et que certaines divergences dogmatiques ne mettaient point en cause une même foi et une même espérance, puisées dans des textes sacrés que l'on ne saurait tous étudier.

Désireux d'éviter toute erreur théologique, c'est à Nîmes, en la personne de votre évêque Son Excellence Monseigneur Rougé que j'ai trouvé le plus éclairé des conseillers : il a été le premier auditeur de mon discours et m'en a signalé les quelques rectifications nécessaires sur le plan religieux. Cette admirable leçon donnée à ma maturité a réjoui le chrétien autant que l'historien.

Exégète d'un jour, je n'ai rien d'un père de l'Eglise et suis avant tout un historien qui met la probité au premier rang de ses devoirs. Sur ce dernier chapitre, je dois également beaucoup à la ville de Nîmes, grâce au dévouement d'un membre de son Académie, M. Sablou, Conservateur en chef des Archives du Gard. Aidé d'un excellent adjoint, M. du Guerny il a réalisé déjà le classement de maintes archives privées conservées dans les châteaux du département.

Son attention s'est portée au-delà de vos limites géographiques puisqu'il a songé aux archives de Castries. Celles-ci, par les fiefs de ma famille dans le Gard répartis entre Collias et Saint-Pons-la-Calm, par l'exercice de la sénéchaussée d'Uzès vers la fin du règne de Louis XIV et surtout par la possession de la comté d'Alais débordaient de loin l'Hérault pour couvrir le Gard du Gardon au Tarn, renfermant intacts les terriers de ces terres sacrées pour tant d'entre vous, ce désert cévenol qui garde le souvenir des martyrs de la religion réformée.

Un premier examen effectué il y a quelques années par M. du Guerny, un rapport favorable de M. Sablou, décidèrent mon confrère et ami, André Chamson alors directeur général des Archives de France à faire entreprendre le classement méthodique et analytique des archives de Castries, afin d'en établir le catalogue en vue de permettre leur accession aux chercheurs.

En trois ans d'efforts ininterrompus M. du Guerny a établi un classement qui ne comporte pas moins de 1.750 dossiers, dans lesquels ont été pris plus de 90.000 clichés sur microfilms communicables au public.

J'ai autorisé la communication de ces archives et les services de M. Sablou pourront également être les entremetteurs des dossiers non encore microfilmés.

Le catalogue de ce chartrier en cours d'impression paraîtra au second semestre 1973, précédé par une remarquable introduction due à notre confrère, M. Sablou.

Je serais heureux alors d'en apporter un exemplaire à la bibliothèque de l'Académie, à qui je remets aujourd'hui en témoignage de mon amitié et de ma reconnaissance le texte de mon discours de réception sous la Coupole sous la double forme de son impression par l'Imprimerie de l'Institut et de son édition à tirage limité. J'y joins, pour un espace vide de vos murs, deux photographies rappelant la réception quai Conti à laquelle vous avez eu la gentillesse de déléguer plusieurs de vos membres. Je ne saurais assez vous dire combien j'ai été sensible à leur présence à Paris ce jour-là.

C'était le parfum de mon enfance qu'ils rapportaient à ma mémoire à l'âge où l'on n'est pas encore assez vieux pour se bercer de ses souvenirs de jeunesse mais où le poids déjà lourd des années ne laisse plus ignorer que ce moment approche.

Avant qu'il arrive, j'espère avoir encore le temps de travailler pour la gloire de votre Académie à laquelle je suis heureux et fier d'appartenir et que je remercie avec émotion de la belle journée qu'elle me fait vivre, au cœur de la vieille ville qui m'est si chère.

La séance est levée à 18 heures.

A midi, l'Académie avait reçu le duc et la duchesse de Castries dans les salons de l'Hôtel du Midi. Le repas était présidé par M. Richardot, Préfet du Gard, Président d'honneur de la Compagnie.

SEANCE DU 8 JUIN 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Colonel de Balincourt, M. Henri de Régis, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le Président Panet, Me Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le Pasteur Fabre, membres résidants ; Mlle Metge, M. Marius Portal, M. Maurice Aliger, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Davé, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. le Dr Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Procureur Général du Colombier.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin, ainsi que celui de celle du 25 mai sont lus et adoptés.

L'Académie adresse ses félicitations à M. le Procureur Général et à Madame Robert du Colombier dont la fille Françoise épousera prochainement M. Jacques-Louis de Mercoyral de Beaulieu. De même elle félicite M. le Président et Madame René Panet de la naissance de leur petite-fille Stéphanie Panet.

Nous avons émis le 22 décembre 1972 le vœu qu'une mesure de protection soit prise en faveur de deux sites nimois : la carrière romaine de Barutel et le Creux de l'Assemblée. Par lettre du 11 mai 1973, M. le Préfet du Gard nous fait connaître que « les deux affaires présentant un intérêt scientifique, la demande a été soumise à l'avis de M. le Directeur des Antiquités Historiques ».

Sur la proposition de la Commission des anciens présidents est inscrit sur le registre des candidatures M. Maurice Aliger, correspondant, qui est présenté au fauteuil de M. Roger Chastanier, membre résidant passé dans la classe des non résidants. Le vote aura lieu au cours de la première séance d'octobre.

M. Maurice Aliger, correspondant, fait hommage à l'Académie de son article : « *Monnaies Volques Arécomiques, Arvernes et Eduennes de l'oppidum de Nages (Gard)* (Ogam. Tradition Celtique, tome XXI, fasc. 1-6. Rennes, 1969).

Il lit ensuite une communication intitulée : *La monnaie antique et les trouvailles monétaires en Vaunage*, dont voici le résumé :

La monnaie constitue l'un des plus précieux témoignages de la présence humaine sur un site antique.

En archéologie, elle donne de très utiles indications ; sa présence, isolée ou en nombre, permet une meilleure datation du niveau d'occupation dans lequel elle a été recueillie.

De plus, à partir d'une certaine quantité, les monnaies fournissent de remarquables enseignements sur les échanges commerciaux avec telle ville ou telle nation.

En un mot, la monnaie est un témoin historique de très haute valeur, notamment sur nos oppida dont la littérature antique ne fait pas la moindre mention.

En Vaunage, les deux stations de la Liquières, à Calvisson, datées du VI^e siècle av. J.-C., n'ont pas

connu l'usage de la monnaie ; seul le troc était encore pratiqué à cette époque.

C'est à partir de 400 environ que les premières monnaies de Marseille, des oboles en argent, commencent à circuler sur l'oppidum de Mauressip, à Saint-Côme-et-Maruéjols ; elles sont du type ancien, celui où le profil d'Apollon est tourné vers la droite.

La Roque de Viou, à Saint-Dionisy, a également fourni des oboles de Marseille, au nombre de six, elles sont de la seconde moitié du IV^e siècle et appartiennent au type récent : l'Apollon regarde alors vers la gauche.

Mais les monnaies sont encore trop peu nombreuses sur ces sites pour indiquer qu'on y est passé de l'économie-denrée (troc) à l'économie-monnaie ; il s'agit d'une économie-mixte, qui se perpétuera encore longtemps sur l'oppidum de Nages.

Si de nombreuses monnaies ont été recueillies sur ce dernier oppidum, il faut bien distinguer : Nages I (entre 290 et 250) est vierge de toute trouvaille monétaire (il est vrai que les fouilles n'ont qu'à peine entamé ce stade) ; Nages II ancien (entre 250 et 175) n'a fourni qu'une seule obole massaliète ; à Nages II récent (entre 175 et 100), on trouve toujours des oboles de Marseille, qu'accompagnent, à partir de 150 environ, de petits bronzes au taureau de même origine, un as oncial italique et, en fin de période, une monnaie « à la croix » et un petit bronze au sanglier de Nimes.

La grande masse des trouvailles monétaires se situe à Nages III, c'est-à-dire au premier siècle av. J.-C. Les monnaies de Marseille (drachmes, oboles, moyens et petits bronzes) abondent, de même que les monnaies de Nimes (au sanglier, et des types NEM COL, puis COL NEM) et des Volques Arécomiques (au « demos » et à l'aigle) ; il faut y joindre des monnaies Arvernes et Eduennes, des monnaies en potin de fabrication régionale ou locale et quelques monnaies italiques (Janus bifrons et deniers consulaires).

En résumé, le territoire de Nages nous a fourni, à l'heure actuelle, 301 monnaies identifiées : 125 de Marseille, 57 de Nimes, 18 frappées au nom des Vol-

ques Arécomiques, 29 anépigraphes, probablement locales ou régionales, 11 de la Gaule intérieure, 5 de cités gallo-romaines (Lyon et Antibes), 3 de provenance lointaine (Espagne, Egypte, royaume de Pont), 13 consulaires (italiques) et, enfin, 40 de l'Empire romain.

Tant à Mauressip qu'à la Roque de Viou et à Nages, les trouvailles monétaires indiquent que l'influence commerciale de Marseille est très agissante au cours des quatre siècles qui précèdent notre ère et se renforce encore entre 150 et 50 avant J.-C.

Cependant, déjà avant l'occupation romaine de 121, arrivent d'Italie les premiers as au Janus, bientôt suivis par les deniers et quinaires consulaires qui suppléent partiellement, peu avant J.-C., un monnayage de Marseille dont la qualité décroît.

L'abondance des monnaies massaliètes et italiques, ainsi que la rareté des monnaies venues de l'intérieur de la Gaule, indiquent clairement que les oppida de la Vaunage étaient à peu près entièrement ouverts sur le monde méditerranéen.

En plus de ces enseignements économiques et commerciaux, les recherches archéologiques de la Vaunage ont permis :

— d'attribuer au peuple local des Volques Arécomiques un type particulier de monnaie « à la croix » et ses imitations ;

— de déceler quelques monnaies gauloises encore inédites ;

— de dater avec plus de précision certains types de monnaies, notamment celles de Marseille, de Nîmes et des Volques Arécomiques.

Tels sont, brièvement résumés, les apports essentiels que l'ample moisson de monnaies récoltées en Vaunage au cours de 15 ans de recherches ont fourni à l'archéologie méridionale en particulier et à la science numismatique en général.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 22 JUIN 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. Henri Seston, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. le Dr. Drouot, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Raymond Marchand, M. le Pasteur Emile Fabre, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, M. Guy Dupré, M. Marius Portal, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le Procureur Général du Colom-bier.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage de l'auteur : *Marius Portal - Le calcul mental, ses secrets et ses applications. Cinquième édition. Avignon, 1972.*

M. Félix Villeneuve rend compte de l'ouvrage de M. Jacques Larmat, *La génétique de l'intelligence*. P.U.F. Paris, 1973, dans les termes que voici :

A une époque où la science autorise les rêves les plus audacieux, où les manipulations sur l'être vivant sont entrées dans le domaine des expérimentations courantes, où la génétique nous laisse entrevoir pour demain peut-être la totale maîtrise de l'hérédité, à l'heure où l'on peut déjà penser à un homme futur nanti de gènes particulièrement choisis, à cette heure donc où l'on comprend enfin que rien n'empêchera l'homme d'aller jusqu'au bout de son intelligence et de son destin vers cette marche en avant, vers la prédominance de l'esprit, notre éminent confrère, collègue et ami Jacques Larmat, vient de faire paraître aux Presses Universitaires de France, collection sup, un ouvrage intitulé : *La génétique de l'intelligence*.

Certes, notre confrère nous avait déjà entretenu au cours d'une brillante communication, qui eut l'honneur d'être reprise lors de la séance publique de l'Académie sur un sujet passionnant entre tous : *L'intelligence est-elle héréditaire ?*

Il serait sans doute présomptueux de ma part d'en retracer ici les grandes lignes que nous avons toujours présentes à l'esprit et je m'attacherai donc uniquement à l'analyse de ce nouvel ouvrage.

En épigraphe une phrase de François Jacob, prix Nobel :

« De tous les organismes c'est l'Homme qui possède le programme génétique le plus ouvert, le plus souple. Mais où s'arrête cette souplesse ? Quelle est la part du comportement prescrite par les gènes ? A quelles contraintes de l'esprit humain est-il soumis ? »

C'est en peu de mots l'essentiel des problèmes posés dans cet ouvrage.

Dès les premières pages l'auteur envisage la part de l'influence de l'hérédité ou du milieu sur l'intelligence, les points de vue héréditaristes et environnementalistes y sont confrontés.

« L'Homme trouve-t-il sa feuille de route dans son berceau ou vient-il au monde comme une table rase ? »

A partir de ces deux thèses les savants établissent un peu mieux chaque jour ce qui revient à « l'acquis ».

C'est évidemment chez l'animal que la recherche expérimentale est la plus aisée. Les élevages de lignées pures constituent un précieux matériel d'études sur les aptitudes diverses à l'apprentissage de ces animaux.

De nombreuses expériences, des tests, des sélections ont apporté la preuve incontestable d'un conditionnement partiellement génétique d'une capacité d'apprentissage, chez le rat par exemple.

Ce conditionnement génétique chez l'animal conduit à penser que les aptitudes intellectuelles de l'homme sont, elles aussi, et pour une part, déterminées par l'hérédité et dans ce cas l'utilisation de la méthode expérimentale chez l'homme oblige à ne considérer de l'intelligence que ce qui peut être mesuré par des tests appropriés.

De plus l'utilisation des enquêtes familiales portant sur les vrais et faux jumeaux et les enfants adoptifs, ont permis de dégager des résultats intéressants : chez l'homme si l'intelligence dépend, certes, dans une mesure très appréciable du milieu où elle est amenée à s'épanouir, elle est aussi conditionnée à la base et pour une part non négligeable, par le patrimoine hérité.

L'affirmation fréquente de la toute puissance des influences sociales sur le développement du psychisme humain conduirait à ignorer complètement des résultats obtenus et la fragilité des essais d'évaluation de l'héritabilité.

Tous ces résultats obtenus n'expriment qu'une « vérité de moyenne » car il n'existe en effet aucun moyen de mesurer chez un sujet donné l'intelligence héritée.

Quant au matériel génétique lui-même qui conditionne les aptitudes intellectuelles l'auteur reconnaît

qu'aucun modèle satisfaisant de génotype intellectuel n'a encore été construit et on ne connaît pas encore le nombre de gènes qu'il comporte, mais on est assuré que ce génotype est formé de nombreux gènes.

De plus la transmission des potentialités héréditaires est très irrégulière et le système rendu très fragile par l'altération de nombreuses mutations qui peuvent en compromettre le fonctionnement.

Cependant il est probable que ces gènes interviennent dans la formation du cortex cérébral et dans les interconnexions des cellules cérébrales.

L'auteur reconnaît aussi que notre ignorance apparaît encore grande quant au mode d'action de ces gènes et que dans l'avenir les recherches devraient s'efforcer d'identifier sur les chromosomes les gènes en question, l'influence de chacun d'eux sur le développement de l'intelligence en général ou de telle aptitude en particulier et d'élucider le mécanisme de cette influence.

Quant à l'influence du milieu sur l'action de ces gènes il ne serait pas douteux que parmi les enfants victimes de conditions éducatives très mauvaises les plus doués ne parviendraient guère à développer une intelligence supérieure à celle des autres se trouvant ainsi confondus au sein de l'ensemble dans une médiocrité générale.

D'autre part, les races humaines diffèrent-elles entre elles par leurs aptitudes héréditaires ? On est malheureusement gêné pour répondre à cette question par l'impossibilité de construire des tests qui permettraient une comparaison valable des aptitudes moyennes des différentes races et dans l'état actuel de nos connaissances il n'y aurait pas de preuves que les groupes humains diffèrent les uns des autres par des caractéristiques psychologiques innées.

Enfin dans une dernière partie de cet ouvrage est envisagée une étude prospective de l'intelligence humaine. Il est vrai que si l'amélioration des conditions d'éducation que l'on souhaiterait voir se poursuivre est suivie d'une élévation du niveau intellectuel, rien de ce qui aura été gagné ainsi par l'individu ne pro-

fitera à ses descendants. Les progrès de la culture ne s'inscrivent pas dans le patrimoine héréditaire et chaque génération doit réapprendre ce qu'ont appris les parents avec plus ou moins de difficultés ou de bonheur.

En conclusion l'auteur revient en les soulignant sur les difficultés d'une telle étude liée à la pauvreté toute relative et toute provisoire de ces résultats. Il précise cependant que l'on peut admettre que l'hérédité plus ou moins forte de l'intelligence est une question de fait et non de spéculation, qu'il y a certainement une part non négligeable d'inné dans nos aptitudes mais que cette certitude des biologistes ne doit pas faire sous-estimer non plus l'influence du milieu socio-culturel responsable, comme la loterie génétique, de tant d'injustices.

Enfin, à ne s'en tenir qu'à la présentation de ce livre, à son format, on pourrait penser à l'un de ces nombreux essais de vulgarisation scientifique ; sa lecture révèle qu'il n'en est rien.

Notre éminent confrère a écrit un livre de qualité, qui a dû nécessiter au préalable une très longue documentation et à mon humble avis il devrait être particulièrement apprécié par des lecteurs éclairés possédant déjà un certain bagage scientifique ou intéressés par les grands problèmes biologiques et me paraît susceptible de rendre de grands services à ceux qui poursuivent des études supérieures de biologie.

S'il s'agit bien en fait d'un catalogue précis de connaissances, elles s'accompagnent aussi très objectivement d'un répertoire des incertitudes, de tout ce qui reste à découvrir.

Écrit dans un style sans fioritures, pensées exprimées dans une langue et sur un mode nets, sans complaisance, poursuite d'une recherche méthodique de la vérité par un raisonnement purement cartésien, ce livre arrive maintenant fort à propos et apporte une dimension nouvelle dans la connaissance de l'homme et plus particulièrement dans les mécanismes de l'esprit et je lui souhaite personnellement tout le succès qu'il mérite.

M. Guy Dupré, correspondant de l'Académie, docteur ès-lettres, avec une thèse sur le Père d'Alzon, lit une communication intitulée *Formation et rayonnement d'une personnalité catholique au XIX^e siècle : le Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880)* dont voici le résumé :

Emmanuel d'Alzon est né au Vigan en 1810 ; il est d'abord élevé par un précepteur à Lavagnac, près de Montagnac (Hérault) où ses parents possèdent de vastes domaines. Il fait ses études secondaires à Stanislas à Paris où il passe le baccalauréat et rencontre Lammenais qui devient son directeur spirituel. Devenu autodidacte à Lavagnac, il entre au Séminaire à Montpellier et termine ses études religieuses à Rome (1833-35).

Il devient vicaire général de l'évêque de Nîmes à vingt-cinq ans et s'occupe activement d'œuvres multiples ; sa bourse est très largement ouverte aux pauvres.

Il fonde, en 1843, le collège de l'Assomption (dont les locaux sont actuellement occupés par le C.E.S. Feuchères) ; avec d'excellents professeurs, on y instruit les enfants de la noblesse et de la bourgeoisie dans l'amour de Dieu et la dévotion du Saint-Siège, l'abbé d'Alzon étant un ardent champion de l'ultramontanisme. Il prépare d'autre part la création d'une congrégation dont le noviciat est au collège.

En 1848, il publie le journal *Liberté pour tous*, son premier essai de presse, voué à un succès éphémère.

En 1850, Emmanuel d'Alzon devient le Père d'Alzon en fondant la congrégation des Augustins de l'Assomption ; la même année, grâce à Montalembert, il est nommé membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Toujours directeur de son collège, il prend position lors de la question romaine et recrute des zouaves pontificaux. Un de ses Pères, Vincent-de-Paul Bailly, est aumônier de l'armée du Pape.

En 1863, à la suite d'un voyage à Constantinople et avec l'autorisation de Pie IX, il crée une mission assomptionniste en Bulgarie, qui devait essaimer dans

tout le Proche-Orient et être à l'origine du Centre d'études byzantines. Il crée une seconde congrégation, les Oblates de l'Assomption, pour seconder ses religieux. La Mère Supérieure, Marie Correnson, est nimoise.

A son tour, un de ses Pères, le P. Pernet crée les Petites Sœurs de l'Assomption, particulièrement dévouées aux pauvres.

En 1869-70, le Père d'Alzon participe au concile de Vatican, aux côtés de son évêque.

Pour favoriser le renouveau spirituel après la défaite de 1870, le Père d'Alzon fonde les Alumnats, séminaires assomptionnistes qui fourniront des centaines de prêtres et de religieux. Il lance les pèlerinages modernes, traitant avec les Compagnies de chemins de fer, et draine des foules considérables vers Lourdes, La Salette, Rome... C'est le bulletin de ces organisations qui est appelé *le Pélerin* en 1873 ; en 1877, il est illustré et devient l'hebdomadaire aujourd'hui universellement connu ; c'est une publication qui s'adresse à un large public, premier essai sérieux de presse populaire catholique. Avant de mourir, en 1880, le Père d'Alzon crée *la Croix-Revue*, mensuel qui deviendra, en 1883, *la Croix quotidienne*.

M. Dupré estime que sa communication peut à peine donner une idée du rôle de premier plan que le Père d'Alzon a joué dans l'Eglise et de la personnalité qu'il représente quand il meurt, en novembre 1880, dans son collège après une vie passée pour que le règne de Dieu arrive : *Adveniat regnum tuum* (devise assomptionniste).

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 45.

L'Académie reprendra ses travaux en octobre.

Nouvelle série

N° 58

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



3me et 4me Trimestres 1973



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1973

Président d'honneur : M. Richardot, Préfet du Gard.

Président : M. le Professeur Jean Brunel.

Vice-Président : M. le Dr Drouot.

Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : Maître Jean Roger.

Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au
compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées
au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000
NIMES.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpé-
tuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçon-
net, 30000 NIMES (tél. 67-34-68).

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M. André Chamson, de l'Académie Française, présent à la séance du 5 octobre 1973	143
Mlle Alice Fermaud a perdu sa sœur	143
Mariage de M. Frédéric Abauzit	143
M. Pierre Hugues, Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques	144
M. Maurice Aliger est élu membre résidant	144
M. le Général Henri-Pierre Cothias est élu membre non résidant	144
M. Marc Bernard est nommé membre honoraire .	144
Décès de M. Jacques Favre de Thierrens, membre non-résidant	146
M. le Professeur Robert Badouin et M. Roger Leenhardt sont élus correspondants	147
Lettre de M. Roger Richardot, Préfet du Gard .	147
Lettre de Mgr Rougé, Evêque de Nîmes	147
Lettre de M. le Professeur Jacques Vier	147
Réception de M. Aimé Vielzeuf	147
Décès de M. le Colonel Jules Igolen, membre honoraire	170
Décès de Mlle Boutaud de Lacombe, correspondant	170
Demande de renseignements sur Gergonne, Pécolet, Tédenat et Raoul Stéphan	171
M. Henri Lacombe est élu à l'Académie des Sciences	175
Mélanges d'Histoire médiévale languedocienne d'André Dupont	175

Remerciements de M. le Professeur Badouin et de M. Leenhardt	176
Réception de M. Maurice Aliger	176
M. Victor Lassalle est chargé d'inventorier et de présenter la collection iconographique et numismatique du Comte de Chambord	199
Vœu concernant les découvertes faites dans le sol de la place des Arènes	200

COMMUNICATIONS

Mme Lucie Mazauric : <i>Du caractère cévenol</i>	144
Général Cothias : <i>A la recherche de l'Europe unie : quinze siècles d'illusions</i>	171
M. André Nadal : <i>Les Mathématiques modernes et Nicolas Bourbaki</i>	196
Dr Edouard Drouot : compte rendu de <i>Balaruc-Bains en Languedoc</i> , par M. le Dr Robert Gros	200
M. le Pasteur Brunel : <i>Le Liban d'hier et d'aujourd'hui ; sa structure spéciale et sa position dans le Moyen-Orient</i>	201

HOMMAGES

Jo-Durand : <i>Etudes et portraits</i> , Nimes, 1971	171
Joachim Durand : <i>Feuillets épars</i> , Nimes, 1973 .	171
Maurice Aliger : <i>Monnaies étrangères de l'oppidum de Nages</i> (Cahiers numismatiques, mars 1973, n° 55)	171
Jacques Fontane : <i>Les quatre temps ou la vie d'un cévenol</i> , 1971	171
Victor Lassalle, Nimes, Paris, 1973	171
Aimé Vielzeuf : <i>Ardente Cévenne</i> , 1973	176

SEANCE DU 5 OCTOBRE 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Président René Panet, Me Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, membres résidants ; M. André Chamson, de l'Académie Française, M. André Modeste, M. Gaston Chauvet, Mme Lucie Mazauric, membres non résidants ; M. Aimé Vielzeuf, M. Pierre Couëtard, Mlle Metge, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignières, M. Davé, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, Me Jean Roger, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. le Pasteur Fabre.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président salue M. André Chamson, de l'Académie Française, membre non résidant, qui honore l'Académie de Nîmes de sa présence. Il présente les condoléances de la Compagnie à Mlle Alice Fermaud qui a récemment perdu sa sœur, fait part du prochain mariage de M. Frédéric Abauzit, fils de notre regretté

confrère Guillaume Abauzit, et félicite M. Pierre Hugues, de sa nomination au grade de commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant. Toutes les dispositions statutaires étant remplies, M. Maurice Aliger est élu membre résidant pour occuper le fauteuil rendu vacant par la démission de M. Roger Chastanier, devenu membre non résidant. D'autre part, M. le général Henri-Pierre Cothias, Grand officier de la Légion d'Honneur, est élu membre non résidant, il succède à M. Marc Bernard, prix Goncourt 1942, nommé membre honoraire.

Mme Lucie Mazauric, membre non résidant, prend pour la première fois séance. Le président lui souhaite la bienvenue, rend hommage à son talent de critique d'art et d'écrivain, et rappelle le souvenir de son père, l'éminent archéologue Félix Mazauric, qui fut président de notre Académie.

Mme Lucie Mazauric remercie le président, puis lit une communication intitulée *Du caractère cévenol* dont elle a bien voulu donner pour notre Bulletin le résumé que voici :

Les Cévennes sont à la mode. Pour le meilleur et pour le pire. On en parle souvent comme d'un pays étranger que l'on viendrait de découvrir. Ses habitants sont présentés tantôt comme des prophètes illuminés, tantôt comme des sauvages. Scandalisée par toutes ces outrances, j'ai eu envie de faire le point. Et de le faire à Nîmes où tant de cévenols sont venus vivre. A Nîmes qui est à demi romaine et à demi cévenole.

D'ascendance uniquement cévenole, fille du cévenol Félix Mazauric, épouse de l'écrivain cévenol André Chamson, j'ai sans doute le droit de porter témoignage.

Et d'abord, limitons la Cévenne. Elle ne fut jamais une province et ses frontières imaginaires ont beaucoup varié. Pour ma part, je les borne à l'aire du Lozère, du Bougès et de l'Aigoual, laissant de côté Garrigues et Causses. On y accède par des portes dont

la plus belle est celle d'Anduze, avec ses deux hauts battants de pierre enserrant le Gardon.

Dans ce massif, les types humains sont mêlés. On y est celte, latin, germain, sarrazin. Ce sont ces brassages de peuples qui ont créé le type cévenol.

Les conditions de vie sont partout difficiles en Cévennes, faites d'une somme de petits gains qui, aux fruits d'une terre avare, ajoute le produit de modestes artisanats locaux. Malgré son existence rude, le paysan cévenol n'est pourtant ni âpre, ni fermé au monde. Il a la passion de la recherche spirituelle. Il méprise un peu la richesse à laquelle il sait qu'il n'accèdera pas et il s'interroge gravement, non pas sur des questions économiques, mais sur les problèmes de la vie, de la mort, de la religion. La Cévenne est le pays de la méditation intérieure, d'où il s'ensuit que le protestantisme a trouvé son terrain d'élection en Cévennes. Un protestantisme très personnalisé, plutôt que luthérien ou calviniste.

On s'accorde à reconnaître aux Cévenols le goût de l'histoire, la volonté d'exactitude, le courage (voir les Mémoires de Basville), le sens de la nature, l'humour, le contentement d'avoir eu une vie bien remplie. (Je pense au Combe des *Hommes de la route* qui dit au terme de son existence : « Nous avons fait notre route ».)

Mais, à l'heure actuelle, les Cévenols sont inquiets. Sans la soie, sans la châtaigne, ils sont privés du minimum de ressources qui leur permettrait de vivre dans leur pays.

On sauve parfois les monuments en péril. Mais l'homme cévenol, avec son goût pour la liberté et son appétit insatiable des problèmes de l'esprit et de l'âme, constitue, au cœur de la France, une valeur au moins égale à celle des monuments menacés. Et il ne demande qu'à survivre. Peut-être pourrait-on l'y aider ?

Après le débat habituel, auquel prend part M. André Chamson, la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le Docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, membres résidants ; M. André Modeste, M. le Général Henri-Pierre Cothias, membres non résidants ; Mlle Metge, M. Marius Portal, M. Maurice Ali-ger, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. Davé, M. Claude Escholier, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. le Pasteur Emile Fabre, M. le Colonel de Balincourt.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président annonce à l'Académie le décès de M. Favre de Thierrens, membre non résidant. Le regretté disparu, glorieux combattant de la guerre de 1914 et peintre distingué, était Grand Officier de la Légion

d'Honneur et Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Une minute de silence est observée en hommage à sa mémoire.

Toutes les conditions statutaires étant remplies sont élus correspondants de l'Académie : M. le Professeur Robert Badouin, de la Faculté de Droit de Montpellier, et M. Roger Leenhardt, cinéaste, de Calvisson.

Le secrétaire perpétuel donne diverses informations :

M. Roger Richardot, Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie, nous a adressé une lettre de remerciements en réponse aux félicitations que nous lui avons exprimées lors de sa nomination au grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite.

Mgr Rougé, Evêque de Nîmes, nous a écrit ses regrets de n'avoir pu être présent à la réception de M. le Chanoine Marchand, ainsi qu'à la séance organisée en l'honneur de M. le Duc de Castries.

M. le Professeur Jacques Vier, de Rennes, membre non résidant, nous a fait connaître que M. Yves Avril, professeur au lycée Malherbe à Caen, a soutenu récemment une thèse de doctorat (3e cycle) qui consiste dans une édition critique du roman d'Alphonse Daudet, *Les rois en exil*. Il ajoute à ce propos que notre regretté confrère Bernard Latzarus avait laissé un manuscrit qu'il avait intitulé *Alphonse Daudet, romancier de gauche*. Il ajoute : « Je n'ai pu savoir de Mlle Marie-Thérèse Latzarus ce qu'il était advenu de ce manuscrit ».

L'ordre du jour appelle la réception de M. Aimé Vielzeuf, élu membre résidant au fauteuil laissé vacant par le décès du regretté Professeur André Dupont.

M. le Professeur Jean Brunel, président, souhaite la bienvenue à M. Aimé Vielzeuf.

Monsieur,

Vous étiez déjà des nôtres : il y a quatre ans passés nous avons tenu à honneur de vous associer à notre Compagnie : ce fut en qualité de membre correspondant, le nombre de nos membres résidants n'étant point extensible, comme chacun sait. Des vides ne pouvaient manquer, hélas ! de se creuser dans nos rangs ; et songeant derechef à vous, et à l'œuvre que vous poursuivez avec autant de ténacité que de compétence, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de vous appeler à la succession d'un homme pour qui vous aviez infiniment d'estime et de respect, l'historien André Dupont.

Et c'est pourquoi vous êtes aujourd'hui ici, et devant moi, pour recevoir nos compliments de bienvenue et vous entendre rappeler les titres qui ont dicté notre choix.

Comment retracer votre carrière sans dire d'abord qu'en un sens au moins vous vous êtes fait vous-même et que vous en éprouvez, à ce qu'il m'a paru, quelque intime et légitime fierté ? Mais en même temps, vous avez le sentiment profond de ce que vous devez à la lignée dont vous êtes issu : elle ne vous transmettait certes point un héritage fait de facilités d'existence, mais, ce qui vaut mieux, des exemples d'énergie et de rectitude.

Vous avez vos quartiers de noblesse, qui sont d'une sorte qui ne se concevrait point en toute région, mais dont le sens ne peut échapper à personne au voisinage de nos Cévennes huguenotes : une recherche de généalogie, menée sans complaisance, confirme que vous descendez de Pierre Vieljeu, de « Nojaret, paroisse de Castagnoles », condamné « le dernier de may 1690 aux galères à vie » — pour fait de religion bien entendu... Vos ascendants plus proches ont, quant à eux, et comme tant d'autres cévenols, subi l'attrance, si l'on peut dire, du bassin minier. Ils en connaîtront le dur labeur et les luttes sans merci. Votre grand-père paternel y perd son emploi après la grève de 1895 : il s'en va vivre, difficilement, dans la montagne cévenole, avec sept enfants. L'un d'eux, votre père, devra être loué comme berger à l'âge de dix ans. Il n'en sera pas

moins plus tard mineur, et mineur de fond. Il sera aussi, ayant toujours été homme à prendre ses responsabilités, membre de la première municipalité socialiste de la Grand-Combe. Vous-même étiez né, deux ans plus tôt, en 1922. De vos sept ans vous gardez le souvenir de la grande grève des mineurs, avec des tableaux comme la charge des gardes mobiles, ou les tristes repas en famille...

Votre adolescence correspond aux années qui ont précédé la dernière guerre. Un observateur superficiel se la représenterait comme tiraillée entre des tendances contradictoires : désir profond — pas seulement besoin — de gagner votre vie sans tarder et courageusement, comme les vôtres, goût très vif de l'étude, volonté de participer aux luttes populaires... L'unité véritable dans cette recherche de votre voie, elle est faite du sens de la dignité de l'homme et du travailleur, de celui du devoir et de l'utilité sociale.

Reçu premier du canton au Certificat d'études primaires vous devenez boursier de l'Etat et du département. Vous entrez au Cours complémentaire de la Grand-Combe. Cela ne devait pas vous empêcher de vendre du lait, puis de faire chaque année les vendanges, pendant les vacances. A quatorze ans, vous allez travailler un temps à la mine. Puis vous reprenez vos études. Trois ans plus tard vous êtes reçu à l'Ecole Normale de Nîmes, dont vous sortez en 1941, reçu premier à l'examen du Brevet Supérieur.

Un premier poste d'instituteur vous est attribué dans la région du Vigan. Vous y resterez peu. Il était dit qu'avant de parcourir une carrière, du reste exemplaire, d'enseignant, vous connaissiez combien de traverses, et qui vous font quel honneur ! Vous êtes en effet appelé aux Chantiers de jeunesse — institution équivoque, bien caractéristique de ce temps, qui pouvait être, en pratique, l'antichambre de la collaboration ou de la résistance. Pour les jeunes de la classe 1942 — la vôtre — le passage par un chantier signifiait le départ pour le S.T.O. en Allemagne, au service de la machine de guerre hitlérienne. Qui vous connaît comprend que vous ayez préféré le maquis. Je ne puis détailler les faits : présence épisodique au chantier et disparitions prudentes, départs manqués et séjours

bien involontaire à Vienne, en Autriche — en Allemagne, à cette date — et retour grâce à une astuce rendue possible par vos relations antérieures avec les premiers maquis. Ce fut alors pour vous la vie d'un des combattants de l'ombre à l'O.R.A. (Organisation de la résistance armée) de la Grand-Combe, où vous avez la responsabilité d'une trentaine d'hommes, et à la 7204e Cie de F.T.P.F. de Champdomergue et autres lieux. Vous prenez part à diverses actions, et au moment de la retraite allemande, vous concourez avec votre unité à barrer la route du côté de Saint-Ambroix. Pour vous, ce n'était point encore la fin : la Libération réalisée, vous vous engagez pour la durée de la guerre, et n'étiez démobilisé qu'en janvier 1946, ayant reçu la Croix de guerre, avec une citation à l'ordre de la Division : c'était bien le moins que l'on puisse faire.

Vous reprenez alors, tout naturellement votre carrière d'enseignant, carrière féconde et toute droite, poursuivie actuellement au C.E.S. Feuchères, et qui vous a valu et la considération générale, et toute l'affection de vos élèves. Il faut croire pourtant qu'elle ne suffisait pas à votre besoin d'activité, à votre volonté de service surtout. Vous avez accepté les fonctions de chef du *Service historique de la Subdivision de Nîmes*, puis, à partir de 1966, de correspondant départemental du *Comité d'histoire de la 2^e guerre mondiale*. Il s'agissait pour vous de rechercher, de sauver, peut-on dire tout ce qui concernait l'occupation et la résistance dans le Gard. Travail qui fut accompli, à titre entièrement bénévole, faut-il ajouter. C'est alors que vous avez rencontré un collègue, largement votre aîné, ancien résistant, lui aussi, et qui se passionnait alors pour l'histoire de ce maquis de légende que fut celui de Bir Hakeim. C'était René Maruéjol, qui désira collaborer avec vous pour l'ouvrage qu'il préparait, et qui parut effectivement sous votre double signature en 1947. R. Maruéjol disparaissait bientôt, fort prématurément ; vous deveniez seul capable de donner une suite à l'œuvre commune. Et l'on vit successivement paraître : ... *Et la Cévenne s'embrasa...* (1965), *On les appelait « les bandits »* (1967), *Au temps des longues nuits* (1969), *Demain du sang noir* (1970). Bientôt on

pourra lire : *Ardente Cévenne* ; et ce ne sera point encore fini.

Il n'est pas trop tôt, en tout cas pour porter un jugement sur votre œuvre, et tout d'abord, afin de procéder par ordre, sur sa nécessité.

La Résistance fut — qui le nierait ? — un grand moment de notre histoire, nationale et régionale tout à la fois, et elle a pesé lourd dans l'issue de la deuxième guerre mondiale. Ne serait-ce que pour cela, mais bien plus encore en raison des purs dévouements qu'elle a suscités, des souffrances indicibles qui en ont été le prix, son souvenir ne doit pas s'oblitérer. Souvenir qui, dans les premiers temps, courait le risque de déformation imaginatives, que menacerait plutôt aujourd'hui le désintérêt des générations nouvelles. Pour qui a moins de trente ans, la Résistance appartient à une époque définitivement révolue. Comment se représenter alors le contexte où elle est née, condition nécessaire pour en saisir les justifications profondes, et comment tirer un enseignement actuel de ce qui fut une révolte du sentiment national, mais tout autant la réaction d'êtres blessés dans leur sens de l'humain ?

Je ne sais si je me trompe, mon cher Confrère, mais il me semble bien que telles doivent être les raisons qui vous soutiennent dans l'œuvre de longue haleine à laquelle vous vous adonnez sans faiblir.

Vos livres sont des livres austères, et ils se lisent comme des romans. Il y a là un paradoxe, qui s'explique fort bien.

Point de « littérature » dans votre œuvre, j'entends : de mauvaise littérature, ou simplement de littérature gratuite, indigne d'un tel sujet. Point d'hagiographie non plus : vous présentez des êtres de chair et de sang, avec leurs qualités et leurs faiblesses, mais dont beaucoup ont été élevés au-dessus d'eux-mêmes, au-dessus de ce qu'ils auraient été, par l'événement et les obligations assumées. Vous présentez des chefs prestigieux, un Commandant Barot, un Marceau (Marcel Bonnafoux), un Commandant Audibert (Michel Bruguier) pour ne parler que de disparus, sans cacher leurs rivalités ou leurs désaccords, mais en faisant sentir l'unité de leur combat, dont ils étaient les premiers

à avoir conscience. Vous présentez aussi les simples gars du maquis, en pleine action, ou dans la grisaille des jours d'attente, avec les misères que vous ne craignez pas de détailler. Et l'on ne voit pas moins vivre enfin dans votre œuvre ces braves gens formés par la rude vie cévenole dont une conviction réfléchie, ou l'élan de leur cœur fit les auxiliaires constants ou occasionnels des résistants en armes, et le payèrent souvent si cher.

Cette histoire de nos maquis, vous nous la restituez sous forme de chroniques sans prétention, vous effaçant devant vos personnages et donnant le plus souvent possible la parole aux témoins les plus qualifiés. D'une certaine sécheresse voulue dans le récit, de son allure même qui semble reproduire celle de l'événement se dégage par moments une rare puissance d'émotion. Qu'on relise dans *Et la Cévenne s'embrasa...* le chapitre sur *La tragédie de la Parade* où, par exception, une ligne explicite le sentiment qu'on éprouve immanquablement : « ... et par là s'amorcera cette série de conjonctures que les Anciens nommaient fatalité, et nous-mêmes malchance, qui déjoue les calculs des hommes, prélude à leur défaite et mène tout droit les braves à la mort ». Même qualité de pathétique dans le récit du combat d'Aire-de-Côte, ou de celui du Vigan et de la mort de Marceau, sans parler dans un genre différent, de ce que vous écrivez du jugement et de la mort, qu'on eût voulu ignominieuse, de Jean Robert et Vincent Faïta. Ce serait presque l'atmosphère d'ensemble de l'ouvrage, si le sentiment des pertes inéluctables n'était tempéré par celui de la grandeur de la cause servie, et de l'éminente dignité d'hommes qui affrontaient lucidement leur destin.

Je suis loin d'avoir tout dit. Mais il est temps de vous céder la parole. Nous serons heureux, mon cher Confrère, de vous entendre, en songeant que nous écoutons aujourd'hui votre première communication de membre résidant.

M. Aimé Vielzeuf remercie, puis prononce l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Permettez-moi, je vous prie, de remercier tout d'abord M. le Président pour son discours de bienvenue, pour les paroles très aimables qu'il vient de m'adresser. Je n'ignore pas, M. le Président, que je dois la meilleure part de vos éloges à l'amitié affectueuse que vous voulez bien me porter et surtout, à la grande indulgence et à la grande bonté qui sont le fond de votre caractère. Je suis très touché — et confus — M. le Président, pour ce propos par trop élogieux, et je crois que votre bienveillance a par trop exagéré les mérites que vous voulez bien m'octroyer et que j'ai conscience de ne pas avoir entièrement. Je dis cela du plus profond du respect que je vous porte et c'est de tout cœur, M. le Président, que je vous remercie.

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

En feuilletant les « Bulletins des séances de l'Académie de Nîmes » que votre distingué confrère Monsieur André Nadal a eu l'amabilité de me confier, j'ai lu ce qu'avait dit Monsieur le chanoine Anthérieu en 1941 dans le discours inaugural de sa présidence et que je voudrais citer : « L'Académie est une grande et noble dame que deux siècles et demi de travaux ont à peine vieillie. Elle est en droit de se montrer exigeante pour ceux qui aspirent à la servir... »

Au début de ce discours, je vous avouerai que je suis quelque peu intimidé d'avoir à présenter mes hommages à cette grande dame qu'est votre auguste Académie dont les lettres patentes de noblesse remontent à 1682 et qui compte — et a compté — parmi ses membres tant d'esprits distingués, tant de chercheurs de talent, tant d'hommes de bien qui l'honorent — ou l'ont honorée.

J'éprouve, en cet instant, un sentiment d'extrême confusion : je sais combien il est délicat, difficile d'adresser à une Assemblée comme la vôtre des remerciements pour un choix dont je me demande s'il est bien mérité !

Cependant, Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs, je vais essayer de vous dire, du fond du cœur, toute ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait.

Je veux vous remercier tout d'abord, Mademoiselle, Messieurs, pour mon vieux père, que j'ai eu le chagrin de perdre en mai dernier, et à qui votre choix a été sans doute sa dernière joie terrestre : mon vieux père, mineur de fond pendant près de quarante ans, que les hasards de la vie et aussi l'injustice du sort et des hommes ont contraint à quitter l'école et à gagner sa vie dès l'âge de 10 ans, mon vieux père a été très heureux et fier d'apprendre que son plus jeune fils avait été choisi pour siéger parmi vous. Quand je le vis, alors qu'il avait encore toute sa lucidité, il me dit en souriant : « C'est ton grand-père qui aurait été content d'apprendre cette nouvelle ! » Et j'ai compris dans le ton de sa voix, et j'ai lu dans son pauvre regard qu'il était lui-même très content. Pour lui, à qui je dois beaucoup, Mademoiselle, Messieurs, je vous dis un grand merci !

Je dois vous dire merci aussi pour ces mineurs de la Grand'Combe, pour ces paysans de la Cévenne qui furent mes camarades de maquis et qui sont mes frères par le cœur. Eux aussi ont été très heureux et fiers d'apprendre votre choix : ils me l'ont dit et écrit ; croyez que cela m'est allé droit au cœur. Je vous dis merci pour ces hommes qui surent dire « non », qui sont entrés dans la Résistance et sont allés au Maquis, les uns par romantisme, les autres par idéal, et qui, la guerre finie, leur temps de héros terminé, comme les vieux Romains du temps de la République, sans rien demander, ont repris le chemin de la mine ou celui des traversiers.

Enfin, je vous remercie pour l'honneur, la confiance que votre désignation me manifeste. Je crois que votre bienveillante indulgence a peut-être — avec l'amitié agissante de plusieurs membres de votre Assemblée — surestimé les qualités que vous pourriez me reconnaître. Votre choix montre non seulement votre grande bienveillance, mais aussi votre sens de la justice et votre largesse d'esprit : vous avez ouvert votre porte à un descendant de « galérien pour la foi », à un

petit-fils de « gueule noire » congédié pour avoir dit « non » à l'arbitraire, « non » à l'injustice sociale. C'est pour eux, vous en conviendrez, une belle revanche, pour moi une véritable « promotion sociale ». Croyez, Mademoiselle, Messieurs, que j'essaierai d'être digne de la confiance que vous avez bien voulu ainsi me témoigner.

* * *

Mais je n'ignore pas, Mademoiselle, Messieurs, que je suis ici pour prononcer l'éloge de votre très estimé et regretté confrère Monsieur le Professeur André Dupont à qui j'ai le grand honneur de succéder.

André Dupont est né à Saint-Hippolyte-du-Fort le 1er février 1897, dans une famille cévenole et protestante toute d'honneur et de droiture.

De six à douze ans il fréquente l'école publique de Saint-Hippolyte-du-Fort.

Après des études classiques, à peine a-t-il passé les épreuves de la seconde partie du baccalauréat, qu'il est mobilisé, en janvier 1916 et, rapidement dirigé, avec le 4e Régiment d'Infanterie Coloniale, sur la zone des Armées. C'est le temps du grand holocauste, de la Grande Guerre qui a vu tant d'héroïsme et tant de misère !

Le soldat de 2me classe André Dupont fait son devoir, tout son devoir au 4me R.I.C., puis à partir du 23 septembre 1917 au 52me Régiment d'Infanterie Coloniale. Et pendant quatorze mois, jusqu'à l'Armistice du 11 novembre 1918, il reste au Front et dans l'enfer des tranchées où son livre de latin l'a suivi : il connaît ce qui est resté un terrible symbole : Verdun, la Croix-Saint-Jean, Saint-Mihiel, la Marne. Au mois de novembre 1917, à Verdun, il est décoré de la croix de guerre. Nommé caporal le 22 juin 1918. l'armistice venu, il participe à l'occupation de la Rhénanie, dans la zone de la tête de pont de Mayence, jusqu'au 10 juillet 1919. Replié sur le dépôt du 2me R.I.C. à Brest après le 10 juillet, le sergent Dupont y reste jusqu'en septembre de la même année. Le 9 septembre 1919, il est enfin démobilisé à Nîmes.

Dès la rentrée universitaire suivante, André Dupont commence ses études supérieures à la Faculté de Montpellier, où il devait, quelques années après, conduire tout son enseignement. Etudiant très doué, très lucide et travailleur, il est bientôt licencié en Histoire. Il se présente au concours d'Agrégation auquel il est reçu troisième en 1924. Il devient alors professeur du second degré, au Lycée d'Alès, de 1924 à 1927, puis au Lycée de Nîmes, de 1927 à 1942.

Dès 1931, l'enseignement supérieur fait appel à lui : il est chargé de cours à la Faculté des Lettres de Montpellier. Il y enseigne successivement la Paléographie, puis l'Histoire et la Géographie du Languedoc.

Malgré ses activités professorales, André Dupont trouve le temps de préparer ses deux thèses de doctorat d'Etat ; l'une, la thèse principale, intitulée *Les Cités de la Narbonnaise Première depuis les Invasions Germaniques jusqu'à l'apparition du Consulat*, l'autre, la thèse complémentaire, sur *Les relations commerciales entre les Cités maritimes du Languedoc et les Cités Méditerranéennes d'Espagne et d'Italie du Xe au XIIIe siècle*. Le jury devant lequel en 1942 il les soutint, était prestigieux : Augustin Fliche, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier ; Ferdinand Lot, lui aussi, membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne ; Marc Bloch, professeur à la Sorbonne ; Marcel Blanchard, éminent géographe, Recteur de l'Académie de Grenoble ; Jean-Rémi Palanque, professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

Docteur, André Dupont devient, à compter du 1er octobre 1942, Maître de Conférences à la Faculté de Montpellier. Au mois de mars suivant, il reçoit la Médaille des Antiquités Nationales décernée par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. En 1946 il est titulaire de la Chaire d'Histoire de la Civilisation Méridionale et Méditerranéenne. Mais c'est dans la Chaire d'Histoire et d'Archéologie du Moyen Age, qu'il occupa à partir du 1er octobre 1951, en remplacement du doyen Fliche, qu'il donna la mesure de son talent d'enseignant jusqu'en octobre 1967, date à laquelle il prit sa retraite. Il devint, par décret du 12 février 1968, professeur honoraire de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Montpellier.

Ces années de professorat avaient été interrompues, onze mois durant, par un rappel sous les drapeaux, dans l'Armée des Alpes, en qualité d'officier de réserve (il avait été nommé sous-lieutenant de réserve en 1931, puis lieutenant en 1937). Démobilisé le 16 juillet 1940, André Dupont devait ensuite connaître le « temps des longues nuits », les lourdes heures de l'occupation du Midi de la France et la quasi-clandestinité dans laquelle fonctionna la Faculté des Lettres de Montpellier à cette époque.

André Dupont, nous le verrons, n'a jamais recherché les honneurs ; mais ses services universitaires lui ont valu la rosette des Palmes Académiques ; et, en reconnaissance de ses services militaires et civils, il a été fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, le 30 juin 1960.

Nous verrons tout à l'heure le travail considérable, l'œuvre puissante et originale que fut celle du professeur Dupont au cours de son existence toute de désintéressement, de probité, de labeur, qualités éminemment cévenoles.

Mais disons, tout de suite, que l'Université n'a pas été seule à bénéficier de sa vive intelligence, de sa prodigieuse capacité de travail, de son vaste savoir.

Membre résidant de votre Académie depuis 1945 (il en a été le Président en 1953-54), quatre ans plus tard il présidait aux destinées de l'« Ecole Antique de Nîmes ». Il était l'un des fondateurs de la « Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon » dont il assura la vice-présidence pendant plusieurs années, avant d'en devenir le Président, en octobre 1967. En avril 1972 il en était le Président d'honneur.

Membre de la « Société d'Histoire et d'Archéologie de Nîmes », membre de la « Société française d'Archéologie », de la « Société Archéologique de Montpellier », du « Comité Départemental d'inventaire des richesses artistiques de France », membre de la Commission régionale du meuble, il assista à plusieurs congrès fort importants (notamment à des congrès de la Société française d'Archéologie, au congrès international d'Histoire de l'Art tenu à Paris en septembre 1958, au Congrès International d'Etudes Pyré-

néennes de septembre 1954, aux journées franco-anglaises de Caen (en juillet 1957).

A ces tâches, il en ajoutait d'autres qui se rapportaient plus directement à l'Histoire du Protestantisme français. André Dupont était membre de la Société d'Histoire du Protestantisme, Président du Comité de la Maison de Saint-Hippolyte-du-Fort (fondation Emile Dugas) qui abrite la bibliothèque Roure-Sarran, conseiller presbytéral de l'Eglise réformée de Nîmes, et il dirigeait la réorganisation de la riche bibliothèque abritée par la Maison Presbytérale. Par deux fois — en 1943 et en 1965 — il prit la parole à l'Assemblée annuelle du Musée du Désert, à Mialet ; et depuis 1954, presque chaque année, il donna des conférences fort goûtées à la Société d'Histoire du Protestantisme. En 1972, il se proposait de parler de l'Amiral de Coligny : la mort l'en empêcha.

Voici, rapidement rappelées, les multiples activités de votre très regretté confrère.

* * *

Avant de parler de l'homme que fut le professeur Dupont et de vous dire quelle richesse il avait en son cœur, je me dois de vous présenter son œuvre.

Madame André Dupont, que j'ai rencontrée plusieurs fois, m'a confié la plupart des ouvrages écrits par son mari, la plupart des bulletins des Sociétés savantes qui témoignent de son inlassable activité.

J'ai eu, sous les yeux, dans un « tiré à part » du bulletin de l'Histoire du protestantisme, la Bibliographie des travaux de Monsieur André Dupont. Elle ne comporte pas moins de 33 rubriques. Il me faudrait beaucoup de temps pour les énoncer toutes et je risquerais de lasser votre patience. J'ai calculé, rapidement, et trouvé que l'ensemble de cette bibliographie faisait un total impressionnant de plus de 2.000 pages, grand format : ne sont pas compris dans ce total les textes des nombreux et importants discours qu'André Dupont prononça, soit lors de distributions de prix ; soit pour la rentrée des Facultés ; soit à l'occasion d'événements assez exceptionnels comme lors de la remise au Doyen Fliche de son épée d'Académicien.

Ne sont pas non plus compris dans ce total les textes des communications que votre excellent confrère fit dans cette salle et dont je veux simplement rappeler les principaux titres :

— *Colonisation et vie rurale dans le Roussillon et la Marche d'Espagne au IXe siècle* ;

— *L'or musulman dans l'économie du Haut Moyen Age (VIIe-XIe siècles)* ;

— *Le commerce du blé dans l'Europe du XVe siècle* ;

— *Le compte rendu et l'analyse du dernier ouvrage de Raoul Stéphan : « Histoire du Protestantisme en France »* ;

— *Le Vicomte de Nîmes, Bernard Aton (1074-1129)* ;

— *Les Lusignans et le Royaume de Chypre au XIIIe siècle* ;

— *L'évolution des institutions municipales de Beaucaire, du XIIIe au XVe siècle* ;

— *La Seigneurie d'Anduze-Sauve, des origines à la fin du XIIe siècle* ;

— *La Seigneurie d'Anduze-Sauve, au cours de la première moitié du XIIIe siècle* ;

— *Raymond IV de Saint-Gilles et son rôle en Orient pendant la première Croisade (1099 à 1105)*.

Votre confrère se proposait de vous entretenir de :

La représentation de la mort dans la peinture du XVe siècle.

Son texte était prêt ; les diapositives qui devaient l'accompagner étaient choisies ; mais le destin d'André Dupont était tracé... Je pense que, pour honorer sa mémoire, votre compagnie se devrait de publier ce texte si riche, si dense.

Et dans ce total, assez impressionnant, de plusieurs milliers de pages écrites, ne sont pas non plus comptées les innombrables lettres adressées par votre confrère à ses amis, à ses pairs et à de très nombreux étudiants dont il guidait les travaux.

* * *

Pour connaître mieux André Dupont, afin de pouvoir parler de son œuvre avec honnêteté, j'ai voulu lire une grande partie de ce qu'il a écrit.

Je dois vous avouer que, au départ, j'envisageais cela comme un très gros pensum ! Et combien j'enviais ceux de mes confrères qui avaient succédé à un immortel nimois dont l'œuvre était moins féconde !

Dès que j'ai eu commencé la lecture, j'ai été empoigné ; et, contrairement à ce que j'avais pensé, c'est avec un très grand plaisir que j'ai découvert l'œuvre d'André Dupont. Ce plaisir, pour moi, était double : d'abord plaisir de la découverte. Grâce à André Dupont, je découvrais une période de l'histoire de notre région dont j'ignorais à peu près tout ; ainsi, grâce à lui, je renouais avec nos lointains ancêtres. Ensuite, plaisir de la lecture : quelle joie de comprendre facilement grâce au verbe d'André Dupont, à sa clarté, à sa précision élégante. André Dupont ne recherche pas les effets de style : sa prose vive, souvent incisive, coule admirablement.

En raison même et de l'originalité et de la fécondité de cette œuvre, je me dois de faire un choix. Vous le savez, tout choix est arbitraire, et je vous prie par avance, de m'excuser si je schématise quelque peu : je crois qu'André Dupont lui-même n'aurait vu dans mon choix qu'une marque d'estime, un souci de justice.

De l'ample et précieux travail de votre confrère, je veux simplement évoquer devant vous ce que je considère — à tort ou à raison — comme son œuvre majeure, deux de ses ouvrages qu'il prisait, je crois, avec juste raison.

Tout d'abord sa monumentale thèse de Doctorat ès-lettres, imprimée en 1942 sur les presses de votre confrère Monsieur Chastanier, un « pavé » — comme on dit aujourd'hui en terme de librairie — un « pavé » de 798 pages, intitulé *Les Cités de la Narbonnaise Première, depuis les Invasions germaniques jusqu'à l'apparition du Consulat*, que complète une thèse complémentaire ayant pour titre : *Les relations commerciales entre les cités maritimes de Languedoc et les cités méditerranéennes d'Espagne et d'Italie, du Xe au XIIIe siècle*, toujours publiée en 1942, chez Chastanier ; ensuite son *Rabaut Saint-Etienne*, la biographie de l'une des personnalités les plus attachantes du protestantisme français de la seconde moitié du XVIIIe siècle, personnage de chez nous, qui joua un rôle considérable au début de la Révolution de 1789.

Le professeur Dupont a été ce qu'il est coutume d'appeler un « spécialiste du Moyen Age dans le Languedoc-Roussillon ». Tout son enseignement à la Faculté des Lettres a été centré sur cette période de notre histoire.

« Sa thèse, publiée en 1942, écrit votre confrère Monsieur Jean Sablou, est dans la lignée des travaux d'Henri Pirenne et de Vercauteren sur l'histoire des villes flamandes, une tentative très neuve de recherche et de mise au point sur l'histoire des grands centres urbains et de leur zone d'influence, du IV^e au XII^e siècle, dans la région qui ne portait pas encore le nom de Languedoc. L'histoire urbaine de cette région pendant la première période du Moyen Age était alors un thème pratiquement inexploré et la synthèse d'André Dupont est demeurée comme un monument auquel il n'a pas été apporté de retouches. »

Cette étude extrêmement complète se fonde sur des sources très nombreuses, dont les textes — en latin ou en vieux français — ont été lus et assimilés par Monsieur André Dupont.

Ce que brosse votre confrère c'est une vaste fresque embrassant huit siècles de notre histoire languedocienne, en gros depuis la fin de l'Occupation Romaine jusqu'à la fin du XII^e siècle. Dans ce travail très minutieux, André Dupont ne parle pas simplement de la vie politique ; il évoque aussi les gens dans leur vie de tous les jours : les paysans comme les habitants des villes, les humbles aussi bien que les seigneurs laïques ou ecclésiastiques. Il montre encore l'évolution politique de la Septimanie, mais aussi l'économie et le rôle primordial de l'Eglise à cette époque. Tous les aspects de l'activité humaine sont mis en lumière ainsi que l'évolution extrêmement chaotique des cités de la Narbonnaise Ire qui est elle-même le reflet de toutes les perturbations profondes qui ont secoué l'Europe Occidentale et Méditerranéenne à cette époque.

Dans la « conclusion générale » de sa monumentale thèse, André Dupont souligne qu'« au milieu des fluctuations politiques, deux facteurs ont contribué à maintenir en elles un véritable dynamisme : l'Eglise et la vie économique ».

Permettez-moi de vous lire un passage particulièrement significatif de la conclusion de cette puissante étude :

« Cet état de l'économie méridionale est aggravé par l'effondrement de l'Empire d'Occident et par le morcellement féodal ; le particularisme des barons, l'âpreté de leurs rivalités ruinent autant, si ce n'est plus que les razzias maritimes des Sarrasins, les manifestations de l'activité. D'ailleurs ces coups de mains sont localisés, ils ne s'exercent pas en profondeur et leur multiplication est moins le fait d'une force réelle que de l'exploitation de circonstances favorables. Le développement de la croisade en Espagne, puis en Orient provoque sans doute un recul de l'Islam, mais il entraîne aussi un affaiblissement considérable de la féodalité, opportunément exploité par la monarchie capétienne. Ces faits, autant que l'ébranlement de l'Islam, expliquent les progrès de la renaissance économique. Si la piraterie musulmane ne disparaît pas, elle est beaucoup mieux contenue par les pays dans lesquels la notion d'Etat se substitue peu à peu au particularisme des barons. Ainsi se crée et s'élargit une atmosphère favorable aux manifestations industrielles et commerciales.

« Henri Pirenne considère la régression économique carolingienne comme un facteur qui a hâté l'avènement de la féodalité ; nous pensons, en ce qui concerne la Septimanie que ce relèvement économique dont nous avons essayé de fixer les aspects entre le milieu du VIII^e et le milieu du IX^e siècle, a permis aux cités de ne pas s'effondrer sous l'offensive féodale, et de conserver suffisamment de forces pour se ressaisir, dès la fin du XI^e siècle, sous l'impulsion de circonstances favorables... »

* * *

Le *Rabaut Saint-Etienne* d'André Dupont que les Editions Oberlin, de Strasbourg, ont publié en 1946, est une œuvre historique qui se lit comme un roman. C'est, reconstituées à partir de sources multiples, la vie et l'œuvre de Jean-Paul Rabaut, dit Saint-Etienne,

qui naquit dans notre bonne ville de Nîmes, le 14 novembre 1743.

Dans la « Préface » de son étude, votre confrère, en un raccourci aussi savant qu'élégant, précise :

« La vie et l'œuvre du ministre Jean-Paul Rabaut, marquent dans l'histoire du protestantisme français une étape décisive ; elles terminent sa phase héroïque et glorieuse, jalonnée par la longue phalange de ses martyrs pour l'orienter vers une voie nouvelle qui assurera à ses membres la place normale à laquelle ils aspiraient dans la chrétienté et le pays. Ainsi se trouve mise en valeur cette belle figure de pasteur qui sut consacrer ses efforts, son intelligence et sa foi au relèvement de ses coreligionnaires et contribuer au triomphe de la tolérance, de la liberté de conscience et de la liberté de culte.

« Mais son rôle ne se borna pas à une mission strictement religieuse. Les aspirations protestantes de la fin du XVIII^e siècle coïncidaient trop avec l'idéologie de 1789 pour qu'il ne fût pas entraîné dans le mouvement de la Révolution française. Ce régime de liberté qu'il souhaite pour les réformés, Rabaut Saint-Etienne en conçoit l'extension logique dans la vie sociale et politique et il entrevoit sa réalisation dans le cadre d'une monarchie plus moderne, détachée des formules d'Ancien Régime et reposant sur une collaboration étroite entre le Roi et la Nation, essentiellement représentée par le Tiers Etat. Dans son esprit, les Etats Généraux ne doivent pas être le signal de perturbations violentes, mais préparer une réforme profonde de l'Etat, inspirée et guidée par la classe moyenne. La constitution de 1791 lui semble parfaitement adaptée à la psychologie de la France, et il salue en son application la fin de la Révolution et le triomphe des lumières. Les événements qui découlent de cette expérience le bouleversent et le dépassent, et l'ouverture de la Convention achève de ruiner ses vues et ses espérances. Rallié au parti girondin par esprit de modération, il est rapidement saisi dans les remous de la puissance offensive montagnarde et il compte parmi les victimes de la Terreur de 1793. »

Plus loin, André Dupont ajoute :

« Ce qui frappe chez Saint-Etienne, c'est cette foi ardente, cette sérénité d'aspirations qui lui inspirent

une netteté de convictions et une conduite sans défaillance. A travers les périls et les épreuves, il reste sans cesse animé par ce qu'Antoine Court appelait l'esprit du désert, qui lui permet de consacrer l'essence même de son être au service d'une cause : et cette cause est sans doute d'ordre religieux, d'ordre réformé, mais elle est aussi de portée profondément humaine : car, en apôtre convaincu il sut s'élever au-dessus de ses préférences huguenotes, élargir ses vues et considérer qu'une notion de droit est indivisible et qu'elle n'a de valeur que dans la mesure où elle s'applique à tous les hommes.

« Ainsi, il a pu tirer de ses idées religieuses une large leçon de morale politique et sociale. Toute son action, entre 1789 et 1793, est, en fait inspirée par elles. Elle est toute de modération, d'équilibre, de bon sens ; elle répugne à la violence, aux coups de force, aux débats tumultueux. Sans doute n'est-il pas fait pour des temps d'orages ! Sans doute n'est-il pas de taille à dominer les harangues passionnées et à enlever une majorité par une intervention décisive ! Il est certainement beaucoup plus à l'aise dans l'atmosphère encore courtoise de la Constituante que dans les séances enfiévrées de la Convention. Mais ce sont toujours les mêmes sentiments qui animent sa ligne de conduite et qui font de lui un homme de 1789 ! Cet équilibre qu'il souhaite entre le Roi et la Nation, et dans lequel il voit la possibilité de réformes profondes et salutaires, l'entraînent à être essentiellement une personnalité de juste milieu, manifestant sa réprobation aussi bien vis-à-vis des privilégiés auxquels il reproche de ne pas saisir une évolution qui s'impose, qu'à l'égard des extrémistes dont il sait courageusement condamner les formules de violence et les aspirations tyranniques. Et par là s'expliquent ses appels à la médiation et à l'apaisement qu'il ne craint pas de faire entendre aux moments particulièrement délicats : au lendemain de Varennes, au cours du procès de Louis XVI et peut-être même au sein de cette Commission des Douze dont il n'a jamais voulu faire un instrument aux mains des Girondins.

« Il n'y a donc pas de contrastes violents ni de variations subites dans la psychologie de *cet homme*

antique si fermement sûr de son programme qu'on ne le vit jamais hésiter à subordonner ses actes à ses convictions, et qu'on ne sait ce qui doit le plus s'admirer ou de la chaleur de ses sentiments ou de l'unité de sa conduite ! »

Un tel personnage — « belle et noble physionomie dont le protestantisme a le droit d'être fier et que la Révolution française a le devoir d'honorer » — auquel, par le caractère, le civisme, le courage, André Dupont s'apparentait, un tel personnage était bien fait pour séduire votre confrère qui a écrit là une biographie en tous points remarquable. Son *Rabaut Saint-Etienne* ne retrace pas seulement fidèlement, pieusement, la vie et l'œuvre d'un pasteur nimois, fils de pasteur ; il est aussi une vaste épopée qui évoque une période héroïque de notre histoire nationale, période extraordinaire, à la fois exaltante et terrible, au cours de laquelle la France connut de profonds et féconds bouleversements.

* * *

Je voudrais à présent évoquer l'homme que fut André Dupont. Pour moi, André Dupont fut une sorte d'aristocrate, l'aristocratie étant, je crois, essentiellement une qualité de cœur.

Je crois que l'être humain vaut surtout par son esprit et par son cœur. Giono a écrit : « La vraie richesse de l'homme est en son cœur. C'est en son cœur qu'il est le roi du monde ». Aristocrate, riche de cœur, tel était André Dupont.

Pour les chercheurs à venir, qui étudieront le Haut Moyen-Age dans le Languedoc oriental, les ouvrages et les communications du professeur Dupont seront d'une inestimable valeur ; pour nous, Mademoiselle, Messieurs, qui avons eu le privilège de l'écouter, de la côtoyer, de nous entretenir avec lui, André Dupont a été plus qu'un érudit, un Homme véritable, comme il en est peu. Et c'est pour nous tous, je pense, une chance de l'avoir connu, apprécié, aimé.

Il me faudrait beaucoup de temps pour dégager les traits de sa riche personnalité, pour dire ce que fut l'homme André Dupont.

Vous connaissiez tous, Mademoiselle, Messieurs, cet homme cultivé, aimable, affable. Cet homme, foncièrement bon, a été marqué, dans sa première enfance, par l'atmosphère toute d'amour et de rectitude morale de sa famille et par l'éducation, faite à la fois d'austérité et de bonté, donnée par cette famille profondément huguenote. Elevé dans une petite ville de la frange des Cévennes, André Dupont a connu, il y a près de soixante-dix ans, une enfance heureuse. Dans sa famille — comme dans toutes les familles farouchement protestantes —, l'éducation religieuse des enfants commençait très tôt. C'est ainsi que, l'année de ses dix ans, comme présent de Noël, le jeune André reçut de sa tante Drouillon une Bible ; une Bible illustrée, certes, que Madame Dupont m'a montrée avec émotion ; Bible que le jeune Cigalois a lue, relue et annotée, livre-cadeau peu frivole, ce me semble, que le jeune André a pourtant fort apprécié...

Pour mieux connaître l'homme André Dupont, il faut se pencher sur son enfance et sur son adolescence. En 1909 sa mère lui ayant offert un « jour après jour », une sorte d'éphéméride où les jours sont accompagnés d'une pensée, d'un verset de la Bible, il écrivit en exergue, sur la seconde page de ce « jour après jour », ceci, qui fut comme le fil conducteur de toute son existence :

« Il n'y a pas de meilleur moyen de se procurer du soulagement pour les heures de tristesse que de faire du bien aux autres. »

Une telle pensée — qu'on n'imaginerait pas trouver sous la plume d'un garçon de douze ans ! — d'une haute élévation d'esprit et de cœur, témoigne bien des origines de celui qui l'a écrite.

Tout André Dupont est dans ce mot, cette pensée, toute sa vie — tout naturellement sa vie familiale auprès d'une compagne admirable qui, maintenant, ne vit que pour conserver la mémoire de celui qu'elle aima dès qu'elle le rencontra pour la première fois, et auprès de ses enfants, puis de ses petits-enfants — ; mais aussi sa vie professionnelle, comme sa vie de lettré et de savant.

André Dupont était, avons-nous déjà dit, un homme foncièrement bon, juste, indulgent pour les défauts

d'autrui. Il était doué de ces qualités de plus en plus rares, mais que votre Compagnie connaît encore avec bonheur : le bon sens, la sagesse quotidienne.

J'ai parlé de lui avec nombre de ses anciens étudiants : tous ont conservé de lui le souvenir d'un homme lumineux, d'un professeur humain et respecté. Il avait une manière bien à lui — faite tout à la fois de gravité et de franchise souriante —, pour s'adresser à des garçons de tous les âges et de toutes les conditions sociales qu'il avait pour mission de former et à qui il savait inculquer un esprit de méthode et le souci du travail bien fait.

Sa droiture, son honnêteté intransigeante, sa disponibilité totale, le soin qu'il apportait à la qualité de son enseignement, l'intérêt qu'il témoignait à ses élèves et à ses étudiants, ajoutés à sa délicatesse, à sa discrétion, lui valaient l'estime, le respect et l'affection de ces centaines d'adolescents qui suivaient assidûment ses cours. Il était le maître qu'on abordait avec confiance, qu'on écoutait avec attention, dont on suivait avec profit les sages avis.

Rarement homme parvenu au faite du savoir et de la renommée fut aussi humain, aussi ouvert, aussi gentil.

Je me souviens du jour où — après avoir été nommé membre correspondant de votre Académie —, je vins dans ce bel hôtel pour la première fois. J'étais très intimidé et un peu gauche. Le professeur Dupont est venu vers moi, m'a serré la main et m'a dit très gentiment : « Monsieur Vielzeuf, j'ai lu vos livres sur l'histoire de la Résistance dans le Gard, et je vous en félicite ». Inutile de dire que j'ai été très sensible à un aussi charmant accueil.

J'ai lu ce que d'éminents professeurs — ses collègues de la Faculté, ses confrères des Sociétés savantes dont il était membre, ont dit de lui. Tous les témoignages concourent à donner du professeur Dupont une image de marque attachante, celle d'un homme aussi modeste que remarquable, dont l'âme n'a jamais été troublée par l'envie ou la malveillance. L'un de ses pairs m'a dit qu'il ne l'avait jamais entendu critiquer, d'une façon discourtoise, qui que ce soit.

Il était entièrement pris par les devoirs de sa tâche, soucieux non seulement de l'accomplir parfaitement, mais de se dépasser, ne recherchant ni les éloges, ni les honneurs : l'honneur seul lui suffisait.

Sans doute est-ce la haute qualité d'une âme profondément marquée par l'idéal de sa foi religieuse qui lui donnait ce rayonnement, qui lui permettait de tout comprendre, non seulement l'Histoire qu'il enseignait par prédilection, mais aussi notre terre languedocienne dont il aimait les hommes et les monuments, la beauté des paysages, la qualité de l'air et cette plénitude d'une lumière qui n'est que de chez nous.

Pour conclure, permettez-moi, je vous prie, Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs, de citer encore quelques lignes de votre éminent confrère, Monsieur Jean Sablou, qui connaît bien l'œuvre d'André Dupont : « L'histoire du Moyen-Age languedocien a perdu en lui un de ses serviteurs fervents et un chercheur de haute qualité. Tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher dans des congrès d'historiens ou dans les séances des sociétés dont il était membre, ont pu apprécier la modération de sa pensée, l'équité de son jugement, l'étendue de son savoir et la passion qui l'animait pour la recherche historique et pour l'activité des sociétés savantes et des équipes de chercheurs qui, en Languedoc et en Roussillon, conjuguent leurs efforts pour promouvoir une connaissance toujours améliorée de l'archéologie et de l'histoire de notre région. »

* * *

Vous avez été, Mademoiselle, Messieurs, pendant vingt-sept ans, les témoins de l'activité, à la fois inlassable, modeste et brillante, du professeur André Dupont dont j'occuperai le fauteuil dans cette Assemblée.

Je sais que vous gardez de cette activité un souvenir vivant et chaleureux.

Pour moi, reprenant l'expression dont s'est servi Monsieur le Chanoine Marchand au sujet de Monseigneur Homs, « je voudrais tout simplement en garder la leçon ».

La séance est levée à 18 heures 45. Le nouvel académicien se rend dans la salle du Marquis de Lordat où il reçoit les félicitations de ses confrères ainsi que celles de sa famille, de ses amis et des nombreuses personnalités présentes.

M. Richardot, Préfet du Gard, et M. Jourdan, député-maire de Nîmes, avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, membres résidents ; Mlle Metge, M. Marius Portal, M. Armand Martin, M. Maurice Aliger, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. le Docteur Edouard Drouot, M. le Professeur Maurice Auméras, M. le Pasteur Emile Fabre.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire Perpétuel donne diverses informations :

Le colonel Jules Igolen, membre honoraire qui avait été un des membres résidents les plus éminents de notre Compagnie est décédé à Avignon dans sa 102^e année. Est également décédée Mlle Boutaud de Lacombe, correspondant, de Bayonne. Une minute de silence est observée en hommage à leur mémoire.

Le Service Municipal des Affaires Culturelles nous demande des renseignements biographiques sur « Gergonne, mathématicien et professeur de Philosophie, Pécollet, professeur au collège des Arts en 1534, Tédénat, proviseur du lycée en 1806, et Raoul Stéphan, écrivain, ancien élève du lycée ». Il sera demandé à M. Jean Sablou de rassembler les renseignements sollicités.

Il a été fait hommage à l'Académie des ouvrages suivants :

Jo-Durand, *Etudes et portraits*, Nîmes, 1971.

Joachim Durand, *Feuillets épars*, Nîmes, 1973.

Maurice Aliger, *Monnaies étrangères de l'oppidum de Nages* (Cahiers numismatiques, mars 1973, n° 55).

Jacques Fontane, *Les quatre temps ou la vie d'un mineur cévenol*, 1971.

Victor Lassalle, *Nîmes*, Paris, 1973.

M. le Général Cothias, membre non résidant, lit une communication intitulée *A la recherche de l'Europe unie : quinze siècles d'illusions*, dont voici le résumé :

Le 22 octobre 1972, les neuf contractants du Marché Commun réunis à Paris décidaient de dépasser l'union économique et de faire l'Europe.

Il est intéressant à cette occasion de rappeler les tentatives déjà faites dans l'Histoire dans le même but : celles des conquérants, mais aussi celles, apparues pendant les périodes de trêves, de la part de différents penseurs ou courants de pensée.

Seule Rome a pu assurer l'unité de l'Europe pendant cinq siècles. Encore la Germanie, devant laquelle elle avait hésité, manquait-elle à cet édifice.

L'Empire par lequel Charlemagne reconstruisait une partie de l'Europe romaine face à l'Islam, devait disparaître avec son promoteur, et le partage de Verdun (843) en application de la loi germanique de succession remettait tout en cause. Les princes, apparus à l'Est puis à l'Ouest, se considérant chacun comme les héritiers du grand Empereur, ne tentaient que de s'agrandir sur leurs voisins. A la fin du Moyen Age, il

n'y avait plus que des états indépendants, certains, telle l'Angleterre, rompant avec éclat avec l'Eglise universelle, étant des frères ennemis.

En vain, la Renaissance invita-t-elle à l'entente au nom de la culture et de la science. L'impérialisme et le mercantilisme, l'individualisme et le machiavélisme qu'elle secrétait aussi prenaient le dessus. Le fanatisme et l'absolutisme faisaient le reste. Maison d'Autriche-Espagne et Maison de France devaient s'opposer pendant deux siècles (1519-1715), les tentatives de domination procédant d'abord des Habsbourg sous le prétexte d'étouffer la Réforme, puis de Louis XIV à la politique personnelle et de prestige. Finalement l'Angleterre s'imposait comme arbitre en Europe, tandis que la Russie et la Prusse faisaient leur entrée sur la scène européenne.

Avant la mort de Louis XIV, l'abbé de Saint-Pierre, observateur politique, avait formulé, mais en vain, un projet d'organisation de l'Europe. Plus à l'aise sous Louis XV, les philosophes, forts de la raison et de la science retrouvées, pouvaient afficher leur idée des Etats-Unis d'Europe. La langue française, haut portée par le siècle de Racine, diffusait partout cette vision de point qu'on put croire ou faire croire que l'union de l'Europe n'avait jamais été plus proche qu'au siècle des Lumières. Apparence seulement ! En même temps qu'ils adoptaient la langue française, les souverains se livraient à quelques-unes des plus sombres rapines de l'Histoire.

Si la Révolution Française abattait une monarchie millénaire, elle n'en continuait pas moins la même politique d'annexions exportant ses idéaux : propension que Napoléon partant à la conquête de l'Europe amplifiait à l'extrême implantant en toutes régions occupées son code civil et les institutions de l'Empire. L'un et l'autre avaient dressé contre la France, l'Angleterre puis bientôt toute l'Europe, spécialement l'Allemagne romantique, portant à l'Est les ferments d'émancipation des hommes et des peuples.

Le conquérant maîtrisé et la France ramenée à ses limites de 1789, la Sainte-Alliance formée par les trois pieux monarques régnant alors à l'Est et ralliée par l'Angleterre et la France put un moment faire espérer

en la détente et en la paix. Illusion encore ! L'action de Metternich convertissant la Sainte-Trinité en instrument de répression, les divergences d'intérêts, la révolution industrielle, enfin la volonté de libération des peuples allaient contrarier encore une fois l'union de l'Europe.

Devant le développement industriel, l'Angleterre pragmatique avait réussi à conjurer sa crise sociale. L'Allemagne devait juguler la sienne. La France la plus touchée, la France cartésienne aussi, se haussait aux systèmes.

Saint-Simon, descendant du fameux chroniqueur de la cour de Louis XIV, homme prodigue, ruiné, au demeurant esprit perspicace et courageux, remarqué dès 1814 pour son appel à une Fédération Européenne sous Parlement et Gouvernement Général poussait à la mise en valeur des richesses. Louis Blanc, Fourier, Proudhon appelaient à l'association des travailleurs. Puis éclatait la bombe, le Manifeste de Karl Marx (1848). Mais les troubles qui éclataient dans divers états de l'Europe, attestaient surtout la volonté d'affirmation des peuples.

L'unité de l'Italie puis celle de l'Allemagne étaient favorisées par la personne de Napoléon III acquis au principe des nationalités se réservant de se faire payer de ses appuis dans ce sens par une révision des traités de 1815 : la France sur le Rhin et dans les Alpes.

Cavour n'avait qu'à user du sentiment pour que l'ancien « carbonaro » intervienne en Lombardie, Bismark de la ruse pour obtenir carte blanche à l'Est et préparer la guerre qu'il recherchait contre la France qualifiée « d'ennemi héréditaire ».

En vain Proudhon en 1863 dans son « Principe Fédératif » avait-il supplié la réunion des plus grandes intelligences du continent pour définir une politique européenne économique et sociale. Plus remarqué avait été en 1867 Victor Hugo avec sa prophétie des Etats-Unis d'Europe au XXe siècle. Mais cette séduisante vision devait être suivie bientôt d'une première guerre où la France connaissait la défaite et la honte des armes, la guerre civile, l'amputation de son territoire. Encore le pays à peine relevé devait-il se dresser en prévision d'un deuxième conflit.

Alors, en effet, dans toute l'Europe, les peuples en proie à un nationalisme exacerbé, affichaient la supériorité de leurs génies. Des réalités : le milieu géophysique, les institutions avaient imprimé à chacun un caractère propre. Des mythes : la supériorité de la race, de l'intelligence, du patrimoine avaient artificiellement sensibilisé ces caractères. Dès la fin du siècle dernier, l'Europe n'était plus qu'une poudrière, qu'une étincelle, l'attentat de Serajevo, devait faire éclater et une première guerre mondiale était nécessaire pour mettre les Empires Centraux à genoux.

A genoux mais non à terre.

L'incendie éteint, en effet, une Amérique isolationniste abandonnait la Société des Nations que l'Amérique combattante avait fondée et l'Angleterre reprenait sa politique de balance en Europe. France et Allemagne se retrouvaient face à face. Devant l'insuffisance des réparations, Poincaré usait de la force, puis Briand de la douceur. Un moment même on voyait poindre l'espoir d'une Fédération Européenne, lorsque la récession économique qui touchait le monde entier, frappait le plus durement, en Europe, l'Allemagne. Celle-ci écoutait une fois de plus la voix qui montait de la légende et de la forêt, la voix du surhomme nietzschéen qui en appelait à la langue et à la race pour la domination de l'Europe. Une deuxième guerre mondiale était nécessaire pour abattre le monstre nazi.

L'espoir est-il revenu aujourd'hui d'une Europe unie ?

Les partenaires du Marché Commun ont choisi de parler d'une même voix, mais s'interrogent sur la forme et les institutions à donner à leur union.

De la réponse qu'ils donneront à cette question dépend leur avenir.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. H. de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Docteur Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Chanoine Thibon, M. le Président Panet, Me Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Lermat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Fermaud, M. le Chanoine Marchand, membres résidants ; M. André Modeste, M. le Général Cothias, membres non résidants ; Mme Martin Guis, M. Armand Brunel, Mlle Metge, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henry Seston, M. Davé, M. le Professeur Auméras, M. le Pasteur Fabre.

Le Secrétaire perpétuel donne diverses informations :

Un nimois, M. Henri Lacombe, né dans notre ville en 1913, vient d'être élu à l'Académie des Sciences. M. Henri Lacombe est ingénieur hydrographe en chef de la Marine et professeur au Museum.

La Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon demande à l'Académie d'octroyer une subvention à la publication d'un volume de

Mélanges d'Histoire médiévale Languedocienne en hommage à la mémoire du Professeur André Dupont, son président d'honneur.

M. le professeur René Badouin et M. Leenhardt, récemment élus correspondants de l'Académie nous ont adressé une lettre de remerciements.

M. Aimé Vielzeuf fait hommage de son ouvrage : *Ardente Cévenne*, 1973.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Maurice Aliger, élu membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par M. Roger Chastanier, qui, s'étant retiré à Lussan, est devenu membre non résidant.

M. le Professeur Jean Brunel, président, souhaite la bienvenue à M. Maurice Aliger.

Monsieur,

Vous n'êtes pas un inconnu parmi nous ; et lorsque, dans un moment, vous prendrez la parole nous aurons bien présent à l'esprit ce que vous nous avez apporté comme membre correspondant, nous faisant, il y a peu, partager le fruit de vos recherches et de vos réflexions. L'usage — et où donc règnerait-il plus légitimement que dans les Académies ? — veut néanmoins qu'au jour où vous accédez au statut de membre résidant, nos confrères réunis entendent énumérer les titres que vous aviez indiscutablement à être des leurs. Et c'est ce qui me vaut l'agréable devoir d'évoquer ici le cours de votre existence, vos activités diverses, les travaux enfin par lesquels vous avez apporté une contribution essentielle à la connaissance d'une région qui nous est également chère.

Vous êtes né, Monsieur, en l'an 1913, au mois des amandiers en fleurs dans une famille attachée par le labeur comme par le sentiment au terroir de la Vau-nage et à cette antique localité de Nages qui lui a donné son nom, Nages qui fut le berceau de vos ancêtres maternels, et où votre vénérable père, dont nous sommes heureux de saluer aujourd'hui la présence, était venu de sa Gardonnenque natale exercer les pro-

fessions de cultivateur et de tonnelier, en attendant d'être choisi comme gérant d'une cave coopérative — carrière qui illustre assez bien la transformation des structures économiques de notre région viticole.

Vous-même deviez de bonne heure songer à gagner votre vie. Vous n'en avez pas moins profité, pour commencer, de vos années d'école, obtenant à douze ans votre certificat d'études, dans d'excellentes conditions, faut-il croire, puisqu'une année complémentaire vous est accordée à l'école de Clarensac. Mais à treize ans vous vous mettez courageusement au travail, celui de la terre, d'abord, à Clarensac et à Langlade, celui des caves, par la suite. Cette période de votre vie est coupée, comme il se doit, par votre service militaire, en 1933 et 1934. Mais en 1938, vous entrez dans les services des chemins de fer à Alès, en attendant d'être muté à Nîmes, où vous avez pris votre retraite, il y a deux ans seulement, au titre de chef de groupe.

N'ajouterais-je maintenant rien, que les soixante premières années de votre existence, telle que je viens de les retracer brièvement, sembleraient assez remplies, et de manière, au demeurant, fort honorables. En fait l'essentiel reste à dire : la culture personnelle que vous vous êtes donnée, l'œuvre que vous avez trouvé le moyen d'accomplir en marge de votre activité professionnelle, dans le domaine archéologique, tout particulièrement.

Rien n'est plus difficile à expliquer qu'une réussite individuelle. A peine a-t-on cru en cerner les raisons qu'on est bien obligé de reconnaître que d'autres hommes, placés dans des conditions analogues, n'en ont tiré aucun avantage. Tout dépend des dispositions naturelles et de la force de volonté.

Vous étiez né, à n'en point douter, avec un esprit méditatif et sensible. C'est ce qui m'explique, pour commencer, que vous vous soyez retrouvé tout naturellement poète. Rien en vous de cette sorte d'homme de lettres qui a visé au départ une originalité plus ou moins artificielle, et ne cesse ensuite d'exploiter la même veine par crainte de décevoir son public. Vous avez toujours librement suivi votre inspiration du moment, maniant du reste avec le même bonheur le vers traditionnel et le vers libre, celui-ci se modelant au mieux sur la pensée, sans rien de provoquant ou d'os-

tentatoire dans la manière. Vous n'avez point écarté dédaigneusement des sujets que d'aucuns trouveraient trop rebattus : aspects de la nature au fil des saisons, impressions du pays natal ou humbles joies familiales. Sujets redoutables, à vrai dire, en ce qu'il y faut beaucoup de simplicité et de sincérité, avec une certaine acuité de vision et de sentiment. Qui pourrait prétendre que ces qualités vous ont fait défaut après avoir lu — je choisis et me limite non sans regret — cette évocation d'un plein été qui est très exactement de chez nous :

« Les chevaux, à regret, ont quitté l'abreuvoir
Et l'ombre du platane où jouent les taches d'or,
Les chiens sont allongés aux dalles des couloirs,
Et sous le feu du ciel le village s'endort. »

ou cette espèce d'invocation fervente aux lieux familiers :

« Nages...
Tendre village
Au creux d'humbles collines
Qu'illumine
Le soleil de Vaunage
Place...
Petite place
Ou le platane altier
Et de sages rosiers
Mettent leur grâce
Fontaine...
Claire fontaine
Miracle de cette eau
Née d'arides côteaux
Aux brûlantes haleines
Maison...
Pauvre maison
Parfums d'intimes choses...
Souvenirs gris et roses
De lointaines saison. »

Ne serait-ce que pour ces lignes, qui ne saluerait en vous un authentique poète ?

Parce que vous êtes un esprit méditerranéen, vous ne pouviez être tenté de donner une couleur sombre, par affectation à votre poésie. C'est précisément pour-

quoi on ne peut qu'aborder avec gravité un poème aussi poignant que celui que vous avez intitulé *Désespérance* et qui commence par ce vers : « Il était la chair de nos chairs ». Je n'en cite pas davantage en des moments que je voudrais pleinement et simplement heureux, pour vous...

Mais vous avez su vous pencher aussi sur la souffrance des autres, sur le genre de souffrance précisément qui vous a été épargné. Je pense aux vers dédiés à *ceux de l'Assistance* et dont voici les premiers mots :

« Mes poings sont des nœuds de colère
durcis d'affronts et de rebuts.
Je vais sous des cils noirs
front barré, face blême,
vers des pays sans joie.
Fils de personne et chien de tous,
je ne suis que refus, solitude et révolte. »

Je ne saurais enfin oublier, vous vous en doutez bien, le poète « engagé » que vous avez su être sans ostentation et sans complaisance. Je songe à votre 6 août 1945 — il s'agit, bien sûr, de l'holocauste d'Hiroshima :

« Tout là-haut
l'oiseau de mort
lance un chant de victoire :
« Mission accomplie. »
Mission accomplie :
une ville flambe... »

— aux vers inspirés par les événements de Hongrie et dédiés à *Kossuth* — ou enfin à ce *sixième commandement* adressé « aux objecteurs de conscience ». Saine vigueur, indignation généreuse, et souvent densité de l'expression donnent sa valeur propre à cette partie de votre œuvre, si bien qu'il apparaît presque superflu de rappeler que tels de ces vers vous ont valu une récompense enviée dans quelque tournoi poétique : cela vous est advenu du reste plus d'une fois.

Je me hâte, m'en voulant un peu de ne pas avoir encore évoqué en vous l'archéologue. Mon excuse sera qu'il n'y a aucune contradiction, bien au contraire, en-

tre les deux aspects de votre personnalité intellectuelle. Je crois avoir montré que votre imagination est vive, et qu'elle est de nature assez positive. Cette imagination là n'est pas moins nécessaire à l'archéologue qu'au poète. Elle seule lui permet de se représenter nos lointains ancêtres comme des êtres réels. Et faute de le pouvoir, quel goût aurait-il de rechercher comment ils ont vécu ?

Cela certes ne suffit pas : la recherche archéologique se nourrit de constatations objectives, qu'il faut savoir faire sans idées préconçues, et de raisonnement lucide à partir des données de fait qui ont été acquises. Elle implique une méthode exigeante — qui n'exclut pas, encore une fois, sur un autre plan, l'enthousiasme — et c'est cette méthode que vous avez su appliquer dans votre entreprise exemplaire des fouilles de Nages.

Comment avez-vous songé à porter la pioche dans le vieil oppidum si mal connu jusqu'à vous ? C'est, m'avez-vous confié, dans une période assez pénible de votre existence, que vous en avez formé, paradoxalement, ou mûri le projet. Vous étiez alors « allongé » au Sanatorium marin du Grau-du-Roi, situation qui vous a inspiré des vers profondément nostalgiques encore que sans faiblesse. Mais vous vous prépariez aussi à l'action...

En juillet 1958 effectivement, commençaient sur l'oppidum des Castels — c'est son nom — des fouilles régulières dûment autorisées, mais ne bénéficiant encore d'aucune aide financière. La main-d'œuvre fut naturellement bénévole et recrutée dans votre entourage : le plus inestimable ouvrier de l'entreprise fut bien, je crois, Monsieur Aliger père ; vous aviez su aussi persuader quelques-uns de vos amis du village d'apporter leur concours. Vous avez remué dans les débuts un peu de terre et beaucoup de pierres, dégageant sur quelques pointes les murailles et parvenant à mieux comprendre leur structure, à confirmer, je crois, dans l'ensemble ce que des études antérieures avaient apporté sur ces seuls éléments demeurés — partiellement — visibles de l'installation antique. La véritable nouveauté fut la découverte d'un quartier d'habitation, non qu'on ne dût s'y attendre, mais la régularité du plan d'ensemble, la révélation qu'une

pensée directrice avait présidé à l'établissement humain avait de quoi surprendre. Le matériel recueilli était assez pauvre d'apparence. Il vous a cependant permis de dater les différentes couches reconnues suivant les meilleurs principes de la stratigraphie, et par là de poser les premiers jalons d'une véritable histoire du site, de la fin du III^e siècle au début de l'ère chrétienne.

A mesure que vos efforts aboutissaient à des résultats tangibles, consignés dans d'excellents rapports de fouille, vous receviez davantage d'encouragements comme d'appuis officiels. Un renfort inespéré fut apporté d'autre part à votre œuvre lorsque deux jeunes étudiants, Michel et François Py, vinrent rejoindre votre équipe en 1961. Vous fûtes vite convaincu de leurs capacités, et ils prirent une part de plus en plus grande à l'œuvre commune. Aujourd'hui c'est Michel Py — découvert en quelque sorte par vous — qui assume la responsabilité des fouilles de Nages et d'autres recherches sur les sites voisins, qui en sont inséparables. Mais à Nages même, j'entends au village, à la mairie, pour être plus précis encore, existe aujourd'hui un musée, admirablement installé malgré une certaine exiguité des locaux, et dont vous pouvez vous dire sans fausse modestie qu'on vous le doit.

J'aurais encore beaucoup à dire ; mais je ne voudrais point, surtout, donner l'impression que votre œuvre est derrière vous. Vous n'avez cessé de travailler, et je ne pense pas seulement à vos communications, ici même, ou à vos conférences de l'Ecole Antique. Plusieurs articles de vous ont obtenu par le canal d'une revue savante, *Ogam* ou le *Cahiers numismatiques*, l'audience des spécialistes. Il le fallait bien quand, par exemple, à partir des trouvailles de monnaies faites à Nages, vous apportiez quelque précision nouvelle, chronologique en particulier, sur les monnayages de la région.

Au reste, vous gardez l'esprit ouvert sur toute chose, et vous vous montrez un animateur hors de pair. Il y a cinq ans encore, vous étiez rédacteur des *Nouvelles du 3^e Arrondissement de l'exploitation* — je précise qu'il s'agit de celle de la S.N.C.F. — et vous ne craigniez pas d'y donner des articles archéologi-

ques, fort sérieux sous une forme accessible, mais aussi telle étude sur la « naissance du chemin de fer dans le Gard », et d'autres encore sur son développement ultérieur !

Aujourd'hui nous pouvons nous féliciter que vous soyez tout à fait des nôtres, et nous comptons bien qu'il nous sera toujours donné de profiter largement des richesses de votre esprit.

M. Maurice Aliger, prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,
Mademoiselle,
Messieurs,

Un proverbe plein de finesse, que se plaisait à citer ma mère, constate : *Fau naitre pèr èstre bèu, se marida pèr èstre riche, mouri pèr èstre brave* ; Il faut naître pour être beau, se marier pour être riche, mourir pour être bon ; j'y ajouterai : et être à l'Académie pour déborder de mérites.

Monsieur le Professeur Brunel m'a fait aujourd'hui la part belle. L'influence des fréquents et toujours cordiaux contacts que nous entretenons depuis quinze ans et, surtout, la plus parfaite des courtoisies, l'ont enclin à l'indulgence.

C'est de tout cœur que je vous remercie, Monsieur le Président, pour ce si bienveillant accueil.

Bien que je fréquente depuis 1968 ce magnifique hôtel — ce qui m'a permis d'y nouer des connaissances et de voir autour de moi bien des visages amis — bien qu'il m'ait été donné de prendre par deux fois la parole à ce même fauteuil, je dois avouer que m'étreint aujourd'hui une singulière émotion.

Il est vrai que mes humbles origines ne m'avaient pas préparé à appartenir à une aussi brillante compagnie, ni à discourir dans ce temple de la culture et de l'esprit.

Les quelques connaissances que j'ai pu acquérir dans une discipline exigeante compensent-elles mes insuffisances ? L'école des champs où me conduisirent mes treize ans n'avait à son programme ni le latin ni le grec ; quelle regrettable lacune !

C'est pourquoi, Mademoiselle, Messieurs, je vous demande de croire à ma plus entière gratitude, non seulement pour m'avoir, malgré tout, désigné à siéger parmi vous, mais aussi pour l'avoir fait avec une aussi encourageante unanimité.

Tous les honneurs dont vous m'entourez en cet heureux jour, souffrez que je les partage avec quelqu'un de très cher : mon père, qui, malgré ses 92 ans, a trouvé assez de courage pour gravir nos deux étages et m'apporter ainsi le réconfort de sa présence.

L'interminable maladie que j'ai dû subir, entre 1950 et 1955, a été pour moi l'occasion d'une saine réflexion ; elle m'a, en quelque sorte, rapproché de Nages, ma petite patrie. Son passé, dont je pressentais l'importance, commença à m'attirer et, vaguement, la pensée me vint de le scruter et, pourquoi pas, d'écrire un jour l'histoire de mon village natal.

A cette époque parurent deux livres qui me passionnèrent et ancrèrent plus profondément chez moi ce projet de monographie.

Ce furent, en 1952, *Sauve, antique et curieuse cité*, de Jean Germain, et, en 1955, *Le Vigan à travers les siècles*, de Pierre Gorlier.

Les débuts de l'histoire de Nages étaient, bien entendu, inscrits dans son célèbre oppidum, mais ce que j'avais pu lire à son sujet, notamment chez Flouest, Mazauric, Maruéjol, Gimon, fut loin de me satisfaire ; trop de contradictions s'y faisaient jour, trop d'ombres subsistaient.

Les archéologues régionaux parlaient tous de l'oppidum, le faisaient, à l'occasion, visiter, mais rien de sérieux ni de durable n'y avait été entrepris.

Je ne saurais cependant passer sous silence l'action de certains d'entre eux.

Le mérite de la découverte de l'oppidum de Nages et des premiers travaux qui y furent exécutés revient à quelques-uns de nos prédécesseurs à l'Académie. C'est au géologue Emilien Dumas que nous devons la révélation du site ; sur sa *Carte géologique de l'Arrondissement de Nimes*, datée de 1850, figure un plan schématique de l'enceinte accompagné de la mention : *Ville gauloise ruinée*.

Plus tard, en 1868, l'Académie — alors du Gard — obtint de la Préfecture une allocation et MM. Flouest et Aurès furent chargés des travaux de reconnaissance et de dégagement des remparts, qui se poursuivirent jusqu'en 1869.

Enfin, en juillet 1914, Félix Mazauric, alors Conservateur des Musées de Nîmes, y pratiqua un bref et néanmoins fructueux sondage.

Après avoir consulté, à son sujet, une abondante bibliographie, il me restait à faire vraiment connaissance avec l'oppidum. Bien sûr, je l'avais parcouru dans mon enfance, à la suite de mon chasseur de père ou pour mon compte personnel, à la maraude de grenades ou d'amandes, mais sans y attacher beaucoup d'importance.

Fin 1957, mes jambes ayant repris quelque force, je partis à la découverte de cet éden, si proche et si longtemps inaccessible.

Pour l'avoir mille fois sillonné, mon père connaissait admirablement le plateau des Castels ; dès notre première visite, il me conduisit à ce qui devait se révéler comme l'un des points névralgiques du site.

Un pan de mur d'un mètre carré, qui semblait antique, apparaissait dans un immense « clapas » de plusieurs ares d'étendue. Ce mur n'était autre que l'un de ceux du précieux petit temple rustique de la ville gauloise : le *Fanum*.

C'est vous dire qu'elle est la part prise par mon père dans la découverte de la cité indigène, mais elle ne se limite pas là ; je laisse à ce sujet la parole à H.P. Eydoux qui, dans son ouvrage : *Résurrection de la Gaule*, paru en 1961, écrivait : « Jusqu'à présent, le site (de Nages) restait vierge, mais depuis peu, quelques recherches y ont été entreprises. Un dégagement a mis au jour un édifice en pierres sèches, bien construits, qui était certainement un lieu de culte, avec des habitats contigus. Cette fouille est conduite par... un dessinateur (sic) à la S.N.C.F. qui s'appelle Aliger. Celui-ci a été atteint, jadis, d'une grave affection ; il a les plus grandes difficultés à marcher et à se tenir debout. Mais sitôt qu'il a un moment de loisir, il gravit péniblement la colline, appuyé sur des cannes. Son père l'accompagne ; c'est un alerte vieillard de quatre-

vingts ans, au beau visage éclairé par des yeux et un sourire plein de bonté. Lorsqu'il a enlevé les lourdes pierres et atteint la couche archéologique, le fils intervient pour la fouille. Il se couche à plat ventre sur le gisement à explorer ; c'est la seule position dans laquelle il puisse travailler... Cet homme, d'une volonté de fer, a trouvé, dans l'archéologie, sérénité et apaisement... »

Archéologue, voilà bien le maître-mot lâché ! Au cours d'entretiens qu'il m'a été donné d'avoir avec des interlocuteurs de tous âges, de toutes conditions, ignorants ou intellectuels, j'ai pu constater que les mystères de l'antiquité ne laissaient pratiquement personne indifférent.

Mais quelle prédestination pousse-t-elle certains d'entre nous à se jeter à corps perdu dans la recherche de ce lointain passé ? Quel appel, venu peut-être du fond des âges, nous entraîne-t-il vers l'aventure archéologique ?

Car c'est, croyez-moi, une aventure, non pas semblable à celle qui précipite certains vers de lointains horizons, mais une aventure qui, si elle peut paraître statique, nous emmène cependant fort loin, à la remontée du cours du temps.

Et, à y regarder de plus près, certaines époques ne pourraient-elles pas être marquées de blanc, comme ces contrées du globe encore peu ou pas explorées ?

Revenons à notre région ; si son histoire, au long de l'occupation romaine, est relativement connue, que savons-nous de son existence antérieure ?

De très rares textes, grecs et latins, souvent imprécis, mal recopiés, qu'archéologues et philologues disséquent consciencieusement et sur l'interprétation desquels ils tombent rarement d'accord, et quoi de plus ?

Les Gaulois ? Quels souvenirs conservons-nous de nos manuels de classe ? Guerriers moustachus, cases rondes, remparts faits de rondins, druides cueillant le gui...

Comme tout cela est loin des Volques Arécomiques qui vivaient à Nages !

Dans des sites comme ceux de la Vaunage, dont

l'Histoire n'a pas conservé le moindre souvenir, dont les noms mêmes sont oubliés, chaque pan de mur dégagé, chaque tesson de poterie recueilli, chaque monnaie découverte apportent leur « matériau » à l'édifice.

Et c'est ainsi que des ténèbres où elles étaient enfouies, quelques bribes d'Histoire remontent vers la lumière du jour.

Le bilan, après quinze ans de recherches, est très positif ; il ne sera plus permis d'écrire sur la proto-histoire de la région nimoise et même du Languedoc ce qu'on en écrivait auparavant.

Il y a mieux ; ces recherches ont été amplement exploitées par les étudiants qui y participent : six mémoires de Maîtrise d'Enseignement ont vu ou sont sur le point de voir le jour ; de plus est en préparation une thèse de Doctorat de troisième cycle sur un sujet couvrant le Languedoc, mais reposant sur les trouvailles de la Vaunage. Enfin, pour couronner le tout, Michel Py, âme des recherches dans cette région, a brillamment défendu, en juin dernier, une thèse de Doctorat de troisième cycle sur le sujet : *Les Oppida de Vaunage*.

Sur le plan matériel, rappelons : Quatre sites antiques facilement visitables, aux portes de Nîmes, création du Musée Municipal de Nages, en 1962, et mise en chantier du dépôt de fouilles du Château de Caveirac, en 1971.

Que de chemin parcouru depuis 1958 !

Je n'oublie certes pas qu'il me reste un bien agréable devoir à remplir : celui de prononcer l'éloge (très heureusement non funèbre) de mon prédécesseur, puisqu'aussi bien mon propos n'évoquera pas l'ombre d'un disparu, mais rendra hommage à un homme bel et bien vivant, M. Roger Chastanier.

Je lui ai rendu visite, il y a un mois, dans ce nid d'aigle qu'est Lussan ; il m'a fait les honneurs de sa vaste et belle maison du XVI^e siècle, qui domine un paysage à la fois bucolique et plein de grandeur ; il a tenu à m'accompagner, par le chemin de ronde du rempart, dans un ravissant périple et m'a fait part de ses projets ; nous en reparlerons.

A l'écouter deviser, j'ai appris que si bien des choses nous rapprochaient, l'une au moins d'entre elles nous unissait : l'attachement profond à un coin de terre ; M. Chastanier chérit Lussan comme je chéris Nages et aime la Lussanenque tout autant que j'aime la Vaunage.

Monsieur Roger Chastanier est né à Nîmes en 1897. C'est cependant à Lussan qu'est le berceau de sa famille.

Ses aïeux étaient propriétaires terriens, tout en exerçant une profession libérale : médecin, avocat, notaire ; son grand-père y créa même une petite industrie.

M. Chastanier a fait ses études secondaires au Lycée de Nîmes et son Droit à la Faculté de Montpellier : bachelier en 1914, licencié en 1920 et Docteur en Droit en 1924.

Son désir de faire carrière dans la Magistrature ne se réalisera pas ; dès son Doctorat obtenu, il devra prendre une voie fort différente.

Sa famille possédait une imprimerie ; l'un de ses oncles, M. Félix Chastanier, l'avait acquise vers 1865, puis son père, jusqu'alors architecte, l'avait reprise en 1897. La maladie de ce dernier obligera M. Roger Chastanier à prendre, en 1924, la charge de l'imprimerie familiale.

Il la dirigera pendant 40 ans, pour la céder en 1964, à regret, ses fils ayant opté, tous deux, pour le professorat. On pourra le rencontrer encore pendant quelques années à l'imprimerie ; il y exerçait alors une fonction de conseiller.

Par deux fois, la guerre viendra interrompre ses activités, de 1914 à 1919, puis de 1939 à 1940 ; il participera à cette dernière comme lieutenant de réserve.

Patriote lucide et sincère, M. Chastanier a fait partie de la Résistance. L'été 1944, il a rejoint les Corps Francs de Libération, fondés et organisés par le Commandant Audibert (Michel Bruguier), chef départemental des F.F.I. du Gard, dans la région de Saint-Jean-du-Gard. Il a été affecté à la 35^e Compagnie C.F.L. qu'il a organisée en unité combattante ; cette Compagnie devait être intégrée à la Brigade Légère du

Languedoc, puis à la 1^{re} Armée Française du Général de Lattre de Tassigny.

Ajoutons que M. Chastanier est chevalier de la Légion d'Honneur.

Si les circonstances ne lui ont pas permis d'exercer une fonction dans la Magistrature, il pourra néanmoins mettre ses connaissances en droit au service du Tribunal de Commerce de Nîmes, où il siègera comme Juge Consulaire pendant vingt-cinq ans. Dans le cadre d'une enquête demandée aux Tribunaux de Commerce, il réalisera à ce titre une délicate étude sur la législation des faillites.

M. Roger Chastanier fera, dans ses écrits, preuve d'éclectisme ; les articles qu'il a publiés dans divers journaux et périodiques — notamment *le Sud* — touchent aux arts, à l'histoire, à la géographie, à l'archéologie... et même à la tauromachie.

Dans une plaquette, *Le Fort de Lussan*, il analyse la défense de l'agglomération. Une butte rocheuse entourée d'à-pics domine la plaine d'une cinquantaine de mètres. Un premier château-fort, celui du Verger, dont ne subsistent que de rares vestiges, est élevé fin XI^e-début XII^e siècle, ainsi qu'un rempart. Un second château-fort est construit au XV^e siècle, peut-être par les Audibert ; toujours solide, il est aujourd'hui utilisé comme Hôtel de Ville.

Mon prédécesseur m'a dit être très attaché à notre Compagnie où il avait été reçu en octobre 1966, aussi manquait-il rarement nos rendez-vous bimestriels du vendredi.

Il a eu l'occasion d'y donner deux communications ayant trait à la Lussanenque.

Ce sera, d'abord, les 26 janvier et 9 février 1968 : *Un Gide sous la Révolution*.

Il évoquera la figure peu connue d'un grand oncle d'André Gide, Théophile Gide, natif de Lussan et notaire à Uzès. Ce Théophile Gide a joué un rôle important dans le district d'Uzès entre 1789 et 1793.

Ennemi déclaré des Montagnards, il doit, pendant la Terreur, s'enfuir dans les bois et vivre dans une grotte des Concluses pour échapper aux recherches. Mais à Paris le vent tourne, Robespierre est guillotiné.

né ; Gide, prudemment, reste caché deux mois encore, puis regagne Lussan après quatorze mois d'absence.

Sa prudence lui a permis de sauver sa vie du temps où 133 personnes étaient exécutées à Nîmes, sur l'Esplanade.

Le 24 janvier 1969, dans sa seconde communication : *Un meurtre sous Louis XIV*, M. Chastanier fera le récit d'un sordide règlement de comptes entre deux familles de Goudargues. Les Audibert et les Pellegrin, de petite noblesse terrienne, se disputaient, à la fin du XVII^e siècle, le haut du pavé dans ce village ; rivalités d'intérêt, de préséance, de religion aussi.

Les Audibert, qui résidaient à Lussan, étaient représentés à Goudargues par le prieur Bruneau, lequel résidait chez le sieur du Bord.

Les Pellegrin, à tort ou à raison, laissent entendre que le prieur Bruneau et Madame du Bord entretiennent des relations coupables. De disputes en menaces, de menaces en provocations, le ton monte et s'échauffe. Un jour, les du Bord et les Pellegrin, tous armés, s'affrontent ; du Bord est tué, son beau-fils, blessé, meurt peu de temps après.

Les Pellegrin, condamnés à mort, s'expatrient, mais ils invoquent la légitime défense (du Bord avait tiré le premier), obtiennent la grâce royale, réintègrent Goudargues et la paix retombe sur le village.

Enfin, M. Chastanier représentera l'Académie, le 28 août 1969, aux cérémonies organisées à Uzès à l'occasion du *Centenaire des Lettres de mon moulin*. Il y prononcera une allocution sur laquelle on sent planer l'âme de cette région uzétienne, qu'il connaît si bien.

J'ai déjà rappelé que M. Roger Chastanier avait obtenu son Doctorat en Droit en 1924, avec une thèse intitulée : *L'état civil des protestants (1550-1792)*, sous-titrée : *Un aspect des lois relatives aux minorités religieuses*.

Cette étude, curieusement, marque deux aspects essentiels de la carrière de M. Chastanier. Qu'une thèse soit imprimée par celui-là même qui vient de l'écrire est certainement un fait rarissime.

Je dois avouer que j'avais, jusqu'alors, une espèce d'allergie au droit ; c'était bien la première thèse de cette discipline, fort éloignée de mes préoccupations

habituelles, qui me tombait dans les mains ; je l'ai d'abord parcourue, puis lue avec attention et intérêt.

Il est vrai qu'elle touchait à l'une des mille avanies dont mes propres aïeux, tant paternels que maternels, ont eu à souffrir sans que rien, jamais, puisse les faire dévier de la voie dans laquelle ils s'étaient engagés.

Cette lecture m'a certes peu appris sur l'intolérance des rois Louis XIV et Louis XV, mais elle m'a éclairé sur certaines conséquences de l'étroitesse d'esprit dont ces deux monarques ont fait preuve en matière de religion.

D'autres effets, plus spectaculaires, comme les bûchers, les galères, les tortures ou les prisons ont plus fortement retenu l'attention, mais que M. Chastanier ait mis l'accent sur cet aspect peu connu de l'histoire du protestantisme est tout en son honneur.

A l'heure où nous tombons dans le travers inverse, où non seulement notre état civil, mais notre religion, notre opinion politique, notre appartenance syndicale (ou leur absence) et même nos accrochages de la circulation sont peu à peu répertoriés, classés, codés, mis en fiches ou en mémoire dans de redoutables machines, à cette heure-là il est difficile de concevoir que nos aïeux aient pu vivre si longtemps sans état civil organisé.

Jusqu'au XVI^e siècle, un seul principe de droit, qui rendait inutile la preuve littérale, est pratiquée, c'est le fameux : *Témoins passent lettres*, la preuve testimoniale étant jugée suffisante pour certifier l'état d'une personne, ce qui n'allait pas sans erreurs, ni difficultés.

Rome, pourtant si férue d'ordre et de droit, n'a jamais pratiqué l'enregistrement des naissances, mariages et décès.

Et, à part une ébauche d'état civil, conçue par Charlemagne — et vite oubliée —, il faudra attendre 1539 pour voir débiter l'enregistrement des naissances, alors que celui des mariages et décès ne commencera qu'en 1579 ; la tenue des différents registres étant confiée aux prêtres catholiques, les mieux placés pour en connaître.

Or, nous sommes en pleine Réforme ; les nouveaux convertis vont-ils se plier aux ordonnances royales ? Non pas, ils ont recours aux pasteurs qui ou-

vrent eux aussi des registres, tolérés par le pouvoir, reconnus par les tribunaux.

Cet état civil protestant est d'ailleurs entériné, en 1599, par l'Edit de Nantes.

L'état des protestants, qui se dégrade dès 1680, est pratiquement détruit, en 1685, avec la Révocation de l'Edit de Nantes.

L'ordonnance prise en 1715 par Louis XIV va plus loin, elle décrète arbitrairement qu'il n'y a plus que des catholiques dans le royaume ; Louis XV, en 1724, confirmera, contre toute évidence, la non-existence des protestants.

Dès l'avènement de Louis XVI, roi plus libéral que ses prédécesseurs, l'état des protestants s'améliore, mais ils devront attendre l'Edit de Tolérance de 1787 pour retrouver, non pas encore pleine et entière liberté, mais tout au moins un état civil légal.

Nous nous trouvons donc devant ce fait historique : pendant plus d'un siècle (de 1685 à 1787), plusieurs générations de Réformés vont se trouver dans l'impossibilité de justifier légalement de leur existence, avec toutes les conséquences juridiques en découlant.

« Les parlements... condamnèrent bien souvent, comme coupables de concubinage notoire, ceux dont les unions avaient été contractées hors l'Eglise (romaine) et dépossédèrent de l'héritage de leurs parents les enfants qui en étaient issus, et qu'ils considéraient comme illégitimes. »

Les protestants, pour donner à leurs unions une apparence de légalité devront recourir à des solutions boiteuses : mariages à l'étranger, mariage devant notaire sous forme de « fiançailles par parole de présent », mariages devant le curé après des abjurations de pure forme. Beaucoup se marièrent « au désert », mais ces mariages, légalement, étaient nuls.

Et comment déclarer la naissance des enfants ?

L'Edit de Révocation prescrivait aux protestants de faire baptiser leurs nouveaux-nés par un prêtre catholique. Certains parents ne se soumirent à cette mesure que pour donner un état civil en règle à leurs enfants, mais que de baptêmes, bien qu'illégaux, furent donnés par les pasteurs du « désert ».

Quant aux morts, ils n'avaient pas le droit de reposer dans un cimetière ; la fosse était creusée dans

un terrain privé et le corps enterré clandestinement et de nuit, avant comme après 1736, une ordonnance, à cette date, ayant réglé, en principe seulement, cette question.

L'Edit de Tolérance de 1787 sera emporté par la tornade révolutionnaire et, en 1792, sera décrétée la totale laïcisation de l'état civil.

Parmi ceux qui combattirent pour que les protestants soient enfin dotés d'un état civil, je dois citer le pasteur nimois Paul Rabaut.

Son fils, Rabaut Saint-Etienne, également pasteur et futur conventionnel, prit une part très active au mouvement d'opinion qui devait finir par imposer l'Edit de Tolérance ; il est l'auteur d'un mémoire : *Justice et nécessité d'assurer en France un état légal aux protestants*, publié en 1785 ; je n'aurai garde d'oublier que ce célèbre compatriote fut membre de notre compagnie.

Lors de ma visite à Lussan, j'ai trouvé en M. Chastanier un retraits exemplaire, c'est-à-dire l'un de ceux pour lesquels retraite ne signifie pas abandon mais renouveau. Cette heure tranquille où des projets longtemps refoulés par des obligations de métier, de famille, de vie citadine refont surface dans la paix villageoise.

Déjà ce climat favorable a porté fruits. L'histoire de sa petite patrie, dont il rêvait depuis des années, prend forme.

Ne voulant pas déflorer un sujet dont il est grandement souhaitable que M. Chastanier vienne nous entretenir ici même, je n'en parlerai que brièvement.

La partie la plus importante de son étude : *Recherches sur l'histoire de Lussan avant 1789*, va de la Pierre plantée des Concluses aux prémices de la Révolution.

Cinq cahiers, 330 pages de texte d'un style plaisant et d'une érudition sans défaut retracent les vicissitudes d'une petite communauté à travers quarante siècles d'existence.

L'avant-propos débute ainsi : « Plusieurs années de travail m'ont beaucoup appris sur l'histoire de mon

village. Les archives du Gard, celles de la commune, les papiers personnels conservés par plusieurs familles joints à nombre de lectures de livres ou de revues m'ont permis d'établir quelque *deux mille fiches* sur les événements survenus à Lussan et sur la vie de ses habitants. »

L'auteur décrit l'existence de l'agglomération principale, le Fort de Lussan et aussi celle de la couronne de hameaux qui en dépendent (Prade, Roux, Lauron, Beth, Dizier, Rossière, Malataverne...), mais pouvait-il écrire cette histoire de Lussan sans évoquer, au passage, les événements marquants survenus dans tel ou tel village de la Lussanenque ?

Lussan, sur sa butte rocheuse, île au centre d'un océan de garrigue, et de maigres terres, vit une existence bien particulière. A l'ombre de son château, protégée par le « barry », se perpétue une population de modestes paysans et de rares bourgeois, dominés par une lignée seigneuriale, les Audibert, comtes de Lussan, auquel succéderont, au XVIII^e siècle, les ducs de Melfort, pairs d'Angleterre.

Agriculture céréalière pauvre et activité pastorale fournissent le principal des ressources. L'évolution de cette communauté rurale est suivie pas à pas et jour après jour par M. Chastanier ; sous l'historien on sent maintes fois percer le légiste ; ajoutons à cela d'évidents talents de conteur.

C'est dire l'intérêt de cet ouvrage, débordant d'amour pour la terre ancestrale.

Écoutons quelques extraits de sa conclusion : « L'isolement au milieu des bois, l'absence de bonnes routes, ont conduit à une vie en vase clos qui commençait à peine à s'ouvrir à la Révolution. Le brassage des populations, faible au Haut Moyen Age, a été presque nul depuis.

Marqué par le sol, marqué par la géographie, marqué par l'histoire, le Lussanais ne peut pas ne pas avoir une formation d'esprit particulière. Il va se replier sur lui-même, deviendra individuellement farouche et ne saura que mal s'adapter aux contraintes de la société.

Depuis un demi-siècle, l'évolution rapide de la vie rurale a ouvert la Lussanenque aux influences extérieures et estompé tradition et caractère original.

Avant que tout cela ne finisse de disparaître, nous avons voulu en noter le souvenir. »

Cette attachante étude a une suite : *Recherches sur l'histoire de Lussan pendant la Révolution* ; elle couvre une décennie, de 1789 à 1799.

M. Chastanier a mis le point final à son manuscrit ; quelques nouveaux cahiers vont s'ajouter aux cinq que nous connaissons.

J'exprime le souhait que l'ensemble de cette œuvre si originale soit prochainement publiée et que M. Roger Chastanier vive encore d'assez longs jours pour savourer la joie de la voir figurer dans bien des bibliothèques.

Ses projets ? M. Chastanier vit au cœur d'une région où prospéra le murier ; il m'a fait visiter les restes de la filature qu'exploitait son grand-père ; il était bien placé pour remémorer une industrie de la soie qui fit pendant un siècle les beaux jours de la contrée.

Il a rassemblée une riche documentation et prépare un travail qui couvrira la période de 1780 à 1880 et sera intitulé : *Magnans, cocons, filage et vie de Lussan*.

Ainsi donc, si nous perdons la présence effective d'un excellent confrère, nous savons qu'il reste près de nous en esprit et par une activité intellectuelle dont nous espérons longtemps savourer les fruits.

Maintenant que, grâce à votre infinie bienveillance, me voici passé de l'inconfortable strapontin de « correspondant » au vaste fauteuil de « résidant », je ne compte pas m'y prélasser et m'installer dans cet agréable confort matériel et intellectuel qui peut prédisposer à la somnolence.

Au cours de l'enrichissante rencontre que j'ai pu avoir avec chacun d'entre vous, j'ai fréquemment perçu le désir de voir l'archéologie jouer, au sein de notre compagnie, un rôle moins effacé. N'oublions pas que l'une des deux principales missions confiées par Louis XIV aux membres de l'Académie, par Lettres Patentes du 10 août 1682 (bientôt trois siècles), n'est autre que l'étude de l'antiquité « *pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui leur restent des ouvrages des Romains* ».

En donnant aux « ouvrages des Romains » un sens plus large, je suis prêt, pour ma part et dans la mesure de mes moyens, à satisfaire ce vœu ; la prodigue Vaugnage n'a pas fini d'attirer vers elle des chercheurs ni son sol de livrer, pour notre plus grande joie, des secrets.

La séance est levée à 18 heures 30. M. Maurice Ali-ger se rend dans la salle de Lordat où il reçoit les félicitations de ses confrères et des nombreuses personnes présentes.

SEANCE DU 7 DECEMBRE 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Dr Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, Me Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant.

Sont excusés : M. Henry Seston, M. Davé, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. le Pasteur Fabre.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, le secrétariat de la séance est assuré par M. André Bernardy, trésorier.

L'Académie entend une communication de M. André Nadal sur *Les Mathématiques modernes et Nicolas Bourbaki*.

Les mathématiques modernes, dit d'entrée le conférencier, n'ont de modernes que le nom, il faut en faire remonter les origines à un siècle, un siècle et demi.

Pour essayer de comprendre d'une part l'évolution continue des mathématiques à travers le temps, d'autre part la révolution brusque quant à leur enseignement à laquelle nous assistons, il faut considérer les grands moments de leur histoire.

Successivement furent examinées la civilisation de l'Inde, patrie de l'étude des nombres, celle de la Grèce, patrie de l'étude des formes de l'espace. Les mathématiques grecques, nées de ces deux disciplines, sont d'admirables œuvres d'art et de puissantes créations de l'esprit ; ce n'est qu'au terme de leur histoire, avec Euclide, qu'elles découvrirent le culte de la rigueur. Toutefois, la découverte des nombres irrationnels fut une véritable catastrophe : n'étant pas des nombres entiers, ils effrayèrent les Grecs, ils risquaient de renverser la doctrine pythagoricienne tout entière, fondée essentiellement sur les nombres entiers.

Après la grande nuit médiévale au point de vue scientifique, la Renaissance et le XVIIe siècle contribuèrent à apporter la clarté et la logique. Mais dès le XVIIIe siècle, on avait déjà conscience que les bases de l'édifice euclidien, malgré les apparences, manquaient de netteté. Et c'est au début du XIXe siècle, qu'apparaissent les travaux de Galois, d'Abel, de Gauss et de Cauchy, travaux tels que l'approche des mathématiques allait se faire pour de nombreux chercheurs dans un éclairage nouveau. On devait assister, durant toute la seconde moitié du siècle dernier, à une remise en question des notions de base que l'on aurait cru inattaquables, mais cela se passait dans les hautes sphères des mathématiques et n'atteignait en aucune façon le public, cultivé ou non.

A côté de Cantor, le créateur russe de la théorie des ensembles, de grands noms sont à citer : les Allemands Dedekind, Hilbert, Klein, Artin, l'Italien Peano, l'Anglais Boole, l'Irlandais Hamilton, d'autres encore.

C'est après seulement la deuxième guerre mondiale, que les mathématiques ont quitté leur tour d'ivoire où, depuis plus d'un siècle, avait lieu une grande évolution pour descendre soudainement dans la rue, pénétrer dans nos facultés, nos lycées, nos collèges, nos familles.

Or, si les grands mouvements de pensée, les grandes théories scientifiques : ensembles, géométries non-euclidiennes, relativité d'Einstein, axiomatique, etc... furent en grande partie au XIXe siècle l'œuvre d'illustres savants russes et allemands, par contre, au XXe siècle, ce sont de jeunes mathématiciens français qui vont continuer dans la même voie, sous le pseudonyme collectif de Nicolas Bourbaki.

Bourbaki dit en substance ceci : « La mathématique ne doit pas être une collection de résultats, mais un faisceau harmonieux de théories qui ordonnent ces résultats, et plus encore un ensemble de méthodes et une manière de penser, d'ailleurs les mathématiques dites modernes ne s'opposent pas aux mathématiques classiques qu'elles absorbent, utilisent et continuent, elles rendent son unité à une science qui se dispersait ».

M. André Nadal, en terminant, avance l'opinion que la réforme dans l'enseignement a été faite sans doute trop rapidement, sans assez de consultations préalables, sans une préparation suffisante des esprits, et que la mathématique elle-même a été trop subordonnée à la logique. Il pense toutefois qu'on ne reviendra pas en arrière, mais qu'on pourra peut-être redonner sa place à l'intuition et à la géométrie, et de conclure : « La mathématique serait alors action et contemplation, et continuerait pour toujours à être à la fois la servante et la reine des sciences ».

Après le débat habituel la séance est levée à 19 h.

SEANCE DU 21 DECEMBRE 1973

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Professeur Jean Brunel, président.

Sont présents : M. Henry Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Henri de Régis, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Drouot, M. le Président Panet, Me Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants.

Sont excusés : M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. Lucien Frainaud, M. le Pasteur Fabre.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, le secrétariat de la séance est assuré par M. André Bernardy, trésorier.

L'Académie confie à M. Victor Lassalle, Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville et membre résidant de la Compagnie, la charge d'inventorier et de présenter la collection iconographique et numismatique du Comte de Chambord offerte à l'Académie par Henry Bauquier.

Elle adopte ensuite le vœu ci-dessous qui sera adressé à M. le Maire de Nîmes.

« L'Académie de Nîmes, considérant l'importance des découvertes faites dans le sol de la place des Arènes, qui apportent des précisions inespérées sur la dispositif de défense de la ville aux abords de l'amphithéâtre, émet le vœu que ces vestiges soient conservés visibles et mis en valeur suivant un plan d'ensemble afin d'enrichir le patrimoine archéologique de notre cité. »

M. le Dr Edouard Drouot rend compte de *Balaruc-les-Bains en Languedoc* par le Docteur Robert Gros, ouvrage préfacé par le Doyen Gaston Giraud, membre de l'Académie de Médecine, professeur d'Hydrologie à la Faculté de Montpellier.

L'auteur, qui pratique la médecine thermale dans cette station a voulu donner un rapide aperçu de Balaruc à travers l'histoire, l'histoire tout court et aussi l'histoire du Thermalisme à Balaruc.

Ce furent les Romains qui fixèrent le destin de Balaruc. Un ex-voto du proconsul Gemellus dédié à Neptune et aux Nymphes laisse supposer que la fontaine d'eau chaude était placée sous ce double patronage. Une piscine de marbre blanc trouvée à proximité de la source dite romaine de Balaruc atteste que la balnéation y était en honneur.

Plus tard, Rabelais parle de Balaruc dans son *Pantagruel* et, en 1579, un professeur de Médecine de Montpellier, Nicolas Dortoman, décrit pour la première fois l'utilisation des boues.

En 1689, Mme de Sévigné relate une cure fructueuse effectuée par son gendre qui souffrait de la goutte. La boisson, le bain, la douche étaient utilisés, mais c'est au XVIII^e siècle que se répandit la pratique des bains de vapeur en étuve.

Au XIX^e siècle, la station se spécialisa dans l'usage des boues thermo-marines.

L'établissement thermal actuel a été inauguré en 1969.

On y utilise quatre sources, la principale étant la Source romaine dont la température est de 48°. Ces sources représentent vraisemblablement l'émanation d'un même filon d'origine volcanique, ce qui n'est pas

pour surprendre si l'on se souvient de la proximité du volcan éteint d'Agde. Ces eaux sont essentiellement des chlorurées sodiques et contiennent aussi des gaz : azote, anhydride carbonique ainsi que des gaz rares comme le crypton, l'argon, le néon, le xénon, etc. Elles sont utilisées en boisson, bains, douches, douches sous-marines. Les boues sont un des éléments spécifiques de Balaruc. Ce sont des boues végéto-minérales extraites du bassin de Thau. Elles sont riches en microplancton radio-actif. Après macération dans l'eau thermique, les boues deviennent le siège d'une intense prolifération de sulfo-bactéries qui fournissent une « glairine » ou « gléine » aux effets thérapeutiques intéressants. On utilise ces boues chaudes thermo-végéto-minérales à une température oscillant entre 40° et 45°, sous forme de cataplasmes généraux ou locaux. Elles ont pour effet une sédation des phénomènes douloureux, avec relâchement des contractures, résolution des exsudats et diminution de l'impotence fonctionnelle. Leurs indications sont donc représentées par les séquelles de traumatismes ostéo-articulaires et les différentes formes de rhumatisme. Une autre indication, plus limitée est donnée par certaines affections gynécologiques.

Après ce compte-rendu, M. le Pasteur Brunel lit une communication intitulée : *Le Liban d'hier et d'aujourd'hui ; sa structure spéciale et sa position dans le Moyen-Orient*, dont voici le résumé :

Le Liban a toujours été un lieu de passage, donc un lieu d'affrontements et de batailles, mais ce qui peut paraître contradictoire, il a toujours été aussi une terre d'asile. Chassées de leurs territoires, des populations, depuis les débuts de l'ère chrétienne, groupées autour de leurs chefs religieux, ont pu s'installer et demeurer, en particulier, sur les flancs de la montagne, qui s'élève presque des bords de la mer pour atteindre des hauteurs de près de trois mille mètres.

Et c'est ainsi que le touriste aujourd'hui s'étonne de cette mosaïque : tel village est druse, deux kilomètres plus loin cet autre est maronite, telle bourgade est plutôt peuplée de Grecs orthodoxes, celle-là n'a

comme habitants que des musulmans sunnites ou chiites, etc. Dans la grande ville de Beyrouth, cette répartition, cette discrimination est moindre et cependant tel quartier est plutôt musulman que chrétien, tel autre le contraire. Il ne faut pas oublier que la ville est passée en quelques années de deux cent mille à près de neuf cent mille habitants.

Les derniers événements s'expliquent en partie par le caractère hospitalier du Liban. Des Palestiniens, en grand nombre, quelques Libanais aussi ont dû quitter leurs villages. Ils ont été recueillis en divers endroits et dans la capitale même. Des camps de refuge ont été installés : installations provisoires, mais comme partout le provisoire dure.

La répartition de la population en groupes confessionnels se retrouve dans la structure politique et administrative du Liban : structure qui est sans doute unique au monde. Chaque habitant est marqué de son appartenance à une religion, c'est à celle-ci qu'il obéit d'abord. Les lois sur le divorce, par exemple, le rôle de la femme différent selon les principes et les coutumes des diverses confessions. Et c'est sur ces dernières qu'est basée l'organisation de la nation et de la cité. Le parlement composé de quatre-vingts députés doit avoir trente Maronites, onze Grecs orthodoxes, six Grecs catholiques, quatre anciens orthodoxes, le protestantisme, faible minorité a droit à un député. Les sièges musulmans sont ainsi répartis : vingt sunnites (musulmans orthodoxes), dix-neuf chiites, six druses. Le Président de la République est toujours un Maronite, le Président du Conseil des ministres : un Sunnite ; le Président de la Chambre : un Chiite. Cela n'empêche pas ces chefs de s'entourer de collaborateurs d'autres idéologies que la leur. Les Administrations, elles aussi, recrutent par ordre de mérite sans doute, mais en respectant un pourcentage confessionnel. Cette organisation en apparence si bien structurée se lézarde ces temps derniers. Les Chrétiens, qui lors de cette organisation en 1952 étaient majoritaires ne le sont plus actuellement. L'émigration très importante touche davantage les Chrétiens que les Musulmans, qui sont en outre plus prolifiques. De plus des groupements patronaux, syndicaux, encore timides, se font

jour, ne tenant pas compte de ces répartitions religieuses. Des grèves récentes de journalistes (dans ce pays les journaux sont nombreux et puissants), des grèves d'étudiants et de lycéens révèlent des forces importantes, indépendantes de toute idéologie religieuse.

Beyrouth est une ville de contraste. Dans le peuple il y a encore surtout chez les Musulmans beaucoup d'analphabètes, par contre l'enseignement primaire, secondaire et supérieur est largement assuré en particulier pour ceux qui peuvent payer leur scolarité. Un lycée français laïque, deux collèges de Jésuites français, un collège protestant, sans parler des écoles arabes, de l'importante université américaine, d'université libanaise, d'une autre française enseignant les enfants du pays et des jeunes venus des pays voisins. De nombreux étudiants en outre, surtout les médecins viennent à Lyon et à Montpellier achever leurs études. Il est à craindre que le Liban ne puisse pas absorber, faute d'emplois, tous ces lauréats de facultés. De là des mécontentements, qui se manifestent.

Le Liban, qui a vécu pendant quelques années sous le mandat français, reste très attaché à la France. Les Français y sont très aimés et la plupart y occupent des situations de choix.

Le Liban, pays merveilleux par son climat, ses sites, sa mer, ses montagnes, pays au passé prestigieux dont certaines ruines rappellent les civilisations phéniciennes, la puissance romaine, l'épopée des croisades, le Liban, qui pour l'Occident est une des principales portes ouvertes sur l'Orient, a pu donner jusqu'à ce jour l'exemple d'un pays où peuvent vivre dans le respect mutuel, dans la paix et la concorde des populations différentes par la race et par la religion. « Nous sommes condamnés, disait un chef musulman, pour pouvoir vivre, à pratiquer les plus hautes vertus : la tolérance, la charité, la compréhension, la fraternité. Si nous cessons de nous aimer, nous cessons d'exister. »

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.